

La revue catholique des idées et des faits

Le salaire selon les Encycliques
 Alexandre le Grand
 Lamennais, sa psychologie et sa doctrine
 Monsieur de Staël
 La vraie crise
 Réflexions sur l'Histoire
 Chateaubriand en Italie
 La dernière œuvre de Max Waller
 Notes sur la spiritualité contemporaine
 Un demi-siècle d'art français
 Liturgie et piété moderne

Pierre Harmignie
 Lucien Cerfaux
 Georges Legrand
 Omer Englebert
 A. Gemelli, O. F. M.
 Henri Massis
 Philippe de Zara
 Paul Halfflants
 Marcel De Corte
 Marcel Schmitz
 J. Pinsk

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Vingt années d'Égypte », Mgr J. Schyréens.

La Semaine

Quel tableau que celui brossé, de magistrale façon, à la tribune des *Conférences Cardinal-Mercier*, par M. Franklin-Bouillon! Le mot profond des Écritures s'est-il jamais mieux vérifié?... *Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt...* Certes, l'Europe a évité une hégémonie prussienne, mais que de fautes depuis ce 11 novembre 1918 où le coupable demandait grâce! On avait l'occasion de mettre le criminel hors d'état de nuire : on renforça son unité. Le grand responsable des ruines accumulées réparerait, au moins en partie, les dommages causés, et voilà qu'après des paiements toujours réduits de concession en concession, le Reich est à la veille d'imposer sa volonté de ne plus rien payer du tout... La finance internationale, surtout la finance anglo-saxonne, prête aux Allemands tout ce qu'ils voulurent bien accepter. Même l'or du paysan français, remis à son banquier pour un intérêt dérisoire, prit le chemin de Berlin et, par Berlin, alla jusqu'à fournir aux Bolcheviks de quoi combattre plus efficacement ceux qui le lui... prétaient!

L'Allemagne vaincue est animée d'un esprit revanchard chaque jour plus belliqueux. Demain, peut-être, Hitler sera au pouvoir et la tentation surgira d'utiliser l'arme formidable forgée depuis treize ans au mépris des Traités, cette armée de métier, ces armements secrets, cette gigantesque et infernale préparation à une guerre sans merci que les vainqueurs (!) se sont trouvés impuissants à prévenir et à empêcher.

La politique qui laissa l'Empire allemand, agresseur mais châtié, se relever et se fortifier jusqu'à redevenir le danger qui menace de mort la civilisation occidentale, apparaît incompréhensible. Les hommes d'Etat abdiquèrent entre les mains des financiers qui non seulement firent de la très mauvaise politique, ce dont on ne saurait leur en vouloir, mais compromirent leurs finances par leur incapacité politique. L'in vraisemblable histoire des crédits « gelés » n'est que le dénoûment d'un inimaginable aveuglement. Comme l'exprime éloquentement M. Franklin-Bouillon, on en est à se disputer sur l'ordre d'après lequel les créanciers... ne seront pas payés : les victimes d'abord et les usuriers... s'il en reste, ou les usuriers d'abord et les victimes après...

Millions, milliards, centaines de milliards, ce n'est pas cela qui domine le problème. La crise mondiale n'est pas surtout économique. Elle est politique et morale. L'Europe, l'Occident, cette admirable civilisation héritée d'Athènes et de Rome, mais faite surtout de la tradition chrétienne qui tira l'humanité des ténèbres et de la boue pour l'orienter vers la lumière et la hausser au-dessus d'elle-même, tout cela sombrera-t-il dans les horreurs d'une nouvelle guerre? M. Franklin-Bouillon n'a que trop raison quand il affirme qu'à Versailles, et depuis lors en cent autres lieux, on n'a fait qu'encourager l'Allemagne à préparer un nouveau coup...

Citant Foerster, M. Franklin-Bouillon a montré la grande faute

commise : la mise sur le même pied des vainqueurs et des vaincus. Tant que l'Allemagne ne conviendra pas, en âme et conscience, de sa faute, affirme Foerster, tant qu'elle ne reconnaîtra pas son forfait de 14, ne le confessera pas, et ne le regrettera pas ouvertement, la paix sera impossible...

Que nous voilà loin de l'économie et de la finance! Pour les peuples comme pour les individus, la loi morale est souveraine. Le crime de la classe dirigeante allemande — crime de lèse-civilisation — est d'avoir laissé le peuple allemand dans l'idée, dans la certitude qu'il s'était battu pour défendre la patrie attaquée et que le Diktat de Versailles n'est que l'injustice imposée, provisoirement!, par la force. L'éminent moraliste Foerster a raison : on n'édifie pas la paix sur un pareil mensonge.

Et M. Franklin-Bouillon a consacré toute son activité à ouvrir les yeux de ses compatriotes, à combattre les illusions régnantes, à dénoncer les mensonges mortels, à sonner l'alarme et à prêcher la croisade contre le danger imminent. Il est convaincu que le salut de la France — le seul objet de son culte et de son besoin d'infini pour lui, élevé et grandi en dehors de toute préoccupation religieuse — exige le sacrifice de tous les intérêts particuliers à l'intérêt général. « Il nous faudrait un dévouement monacal pour la collectivité ». Champion de l'union sacrée la plus étendue, la plus loyale et la plus intime, il croit que l'on n'évitera la barbarie et le chaos qu'en revenant humblement sur les erreurs commises et en faisant bloc contre la volonté de guerre de l'Allemagne hitlérienne. Si l'Europe doit durer, si notre civilisation n'est pas destinée à subir le sort de tant de civilisations disparues, si la chrétienté occidentale, déjà trop apostate, hélas!, n'est pas condamnée à mort, il faut bien reconnaître que M. Franklin-Bouillon est dans le vrai.

* * *

Alors qu'on est en train d'enterrer sans bruit le plan Young et que presque tout le monde est convaincu que l'Allemagne ne paiera plus rien du tout — ce que notre ami M. Hilaire Belloc annonce depuis des années — le *Rappel* de Charlevoix exhume, fort à propos, les discours de nos hommes politiques présentant le plan Young au Parlement.

M. HYMANS. — *Le plan (Young) règle la liquidation générale et complète des difficultés financières laissées par la guerre... Il a consenti cette réduction — en tenant compte de la capacité de paiement de l'Allemagne — contre un avantage et une garantie considérables : la commercialisation de la dette des réparations.*

Parlons-en de cette commercialisation! Les obligations Young 5 1/2 % sur lesquelles se sont jetées les bonnes poires des deux mondes cotaient hier, à Paris, 400 francs, soit déjà une perte de 60 % pour les détenteurs!...

Citons encore M. Hymans :

La politique de La Haye est une politique qui repose sur l'intérêt commun des peuples, sur leur collaboration; (c'est) une politique

qui tend à l'apaisement et à la sécurité financière, une politique de détente!!!

N'est-ce pas admirable? Et cela se disait il y a deux ans à peine...

M. JASPAR. — *La Conférence a-t-elle établi un règlement définitif et complet des réparations? Je crois, Messieurs, qu'on peut répondre affirmativement à la question...*

La commercialisation est, comme je l'ai rappelé, la vraie garantie d'exécution dans le système actuel...

M. VANDERVELDE. — Après avoir parlé des « sanctions positives et efficaces » des accords de La Haye, le leader socialiste s'est écrié : *Je constate aujourd'hui que (notre) politique triomphe. Je félicite ceux qui donnent la consécration solennelle de leur signature et de leur assentiment; et, reprenant un mot qu'à l'heure du triomphe celui qui avait incarné la résistance désespérée et victorieuse de son pays, Clemenceau, prononçait à la Chambre française, je dis que le jour est venu où la force et le droit, redoutablement séparés, doivent se rejoindre pour la paix des peuples au labour. Que l'humanité se lève pour vivre toute sa vie!*

Sans commentaires, car c'est trop beau.

* * *

Le savant directeur de *Ons Geloof*, M. le chanoine Van Tichelen, a bien voulu nous communiquer le texte d'une consultation théologique qui paraîtra dans le prochain numéro de sa revue. Elle émane d'un moraliste de renom, le R. P. Salsmans, S. J., et a trait à ce problème du pacifisme dont nous avons parlé ici.

A la question : *Comment un catholique doit-il participer au mouvement mondial pour la paix?*, le P. Salsmans répond : en suivant les indications pratiques du Pape confirmées dans la lettre de Sa Sainteté du 2 octobre dernier.

« Par de justes moyens, écrit-il, par une bonne propagande, nous devons influencer l'opinion publique et exercer une pression sur les Gouvernements en faveur du désarmement et de l'arbitrage obligatoire, et contre le militarisme outrancier. »

« La fin ne justifie pas les moyens », ajoute le Révérend Père, et il condamne « l'idéalisme, respectable en soi, mais qui ne s'inspire pas de la vraie doctrine chrétienne » de ceux qui refusent de rendre le service militaire.

Et l'éminent professeur de morale rappelle le décret 113 du Concile de Malines (1920) que nous avons cité, ici-même, la semaine dernière. Que si quelqu'un estime exagérées les lois militaires belges, il n'a qu'à voter pour des députés et des sénateurs qui se sont engagés à les réduire. C'est son seul recours. Et encore, ajouterons-nous, faut-il que pareil vote pour de pareils hommes ne nuise pas à des intérêts plus importants que les dépenses militaires.

Le P. Salsmans affirme que les « objecteurs de conscience » pèchent par irrespect envers le pouvoir légal. En cas d'entente et d'organisation du refus de servir, la faute est plus grave car la sécurité de la communauté peut s'en trouver compromise.

« Et on ne peut objecter valablement, continue le P. Salsmans, que de nos jours une guerre juste n'est plus possible. Cela devrait d'abord être prouvé; et cela est certainement faux quand il s'agit d'une guerre défensive, seule guerre dont il puisse être question en Belgique. »

* * *

« L'objection de conscience » est née en pays protestants. Chacun pouvant juger et interpréter l'Évangile comme il l'entend, les sectes devaient surgir nombreuses, innombrables. Celle des « objecteurs de conscience », qui estiment ne jamais pouvoir tuer, ne se répandit guère nulle part. Que les pouvoirs publics des États protestants en aient tenu compte pourtant, rien de plus sage, à la condition d'empêcher l'imposture sous toutes ses formes.

En Belgique, c'est dans la Flandre catholique et parmi les Flamands catholiques que se mène actuellement la campagne en faveur de l'objection de conscience. Mais la morale catholique n'est pas matière de libre examen! Une autorité la définit et l'interprète.

L'Église catholique ne connaît pas de sectes. Pour réussir en Flandre, un mouvement en faveur de l'objection de conscience devrait commencer par faire sortir ses adhérents de l'Église... Qu'il le soit par idéalisme chrétien (Tu ne tueras pas), ou qu'il le soit par idéalisme racique et culturel (la Belgique opprime la Flandre, je refuse de servir dans l'armée belge), un objecteur de conscience catholique est condamné par la morale catholique.

* * *

Dans le bel article de M. Henri Massis que nous publions aujourd'hui, nous voulons souligner ce passage :

Le vrai traditionalisme est celui qui retient du passé ce qui se traduit par un plus, et rejette ce qui se traduit par un moins. Si l'expérience historique nous apprend quelles sont les conditions à remplir pour obtenir le plus, le positif, et éviter le moins, le négatif, le critère du positif et du négatif, du bon et du mauvais, du vrai et du faux, ne peut être fourni que par la raison, et il jure « un point de vue pour juger ». Le dernier mot de l'histoire, telle que l'a conçue le XIX^e siècle, n'est-il pas précisément de se refuser à tout jugement, et même à toute explication générale?

Il faut un point de vue pour juger! On juge toujours, d'ailleurs, d'après un point de vue. Et si nous attirons tout particulièrement l'attention sur cette vérité, c'est qu'il est plus nécessaire que jamais de s'en pénétrer en un temps où la diabolique expérience bolcheviste fait tourner tant de têtes. Si le catholicisme est vrai, le communisme russe est une chose effroyable. Il ne s'agit pas seulement d'organisation économique et financière. Le capitalisme tel que le pratique le monde actuel a beau connaître les plus graves abus, le problème essentiel n'est pas de voir comment Moscou « corrige » (!) l'exploitation du pauvre par le riche et supprime la dictature financière qui pèse sur la société contemporaine. Que devient, en Bolchevie, l'HOMME, sa dignité et sa grandeur? Comment y traite-t-on l'être intelligent et libre sauvé par le Christ, adopté par le Père et destiné à l'éternelle béatitude?

Si par impossible, la Soviétie était le paradis du confort et le royaume d'une économie « dirigée » admirable d'équilibre et d'harmonie; si tout le monde y était assuré de la vie matérielle la plus agréable et la mieux organisée, il n'en faudrait que davantage se garder et se prémunir avec plus de soin contre un régime qui fait cheminer l'humanité le dos tourné au but et à la lumière...

* * *

Dans le dernier numéro de *l'Illustration*, M. Friedrich Sieburg, un Allemand, l'auteur de *Wie Gott in Frankreich* (traduit sous le titre : *Dieu est-il Français?*) a publié un article terrible sur « la nouvelle génération en Russie soviétique ».

Citons :

La nature humaine avait toujours semblé jusqu'ici être un élément immuable dans l'évolution du monde. Autour de ce pôle fixe, tout le reste se cristallisait. Le bolchevisme a-t-il créé des individus nouveaux? Il est à remarquer que le plan quinquennal et, en général, tous les actes dictatoriaux du gouvernement soviétique, tant en matière de législation que d'organisation, ne peuvent être menés à bonne fin qu'en prenant pour base le caractère du peuple-russe. Le plan quinquennal représente une tension insensée du pays tout entier à seule fin de créer une industrie exportatrice.

La production est réglée avec un fanatisme sans pareil en vue de produire des marchandises destinées à l'exportation, sans considération de la consommation intérieure à laquelle elle ne pourrait suffire. En Russie, les vêtements, les produits alimentaires, l'habitation ne jouent aucun rôle et ils ne doivent en jouer aucun. L'individu n'est pas admis à faire valoir son droit à l'existence. S'il regimbait, on l'anéantirait tout simplement. Dans l'Union soviétique, la vie est d'une pauvreté et d'une dureté sans pareilles, mais cette situation exceptionnelle n'est pas dépourvue de sens. La nature russe comporte une capacité à peu près illimitée de souffrance. Aucun peuple du monde, même la Chine, ne possède une patience égale. Cette endurance prédestine les Russes au communisme, de même que leur aptitude à vivre en communauté.

La jeunesse de l'Union soviétique s'imagine être à l'avant-garde de l'humanité. Elle peut le croire d'autant plus facilement qu'elle n'a aucune idée de ce qu'est à vrai dire l'humanité. Elle est convaincue que les autres pays sont peuplés d'esclaves opprimés ou de profiteurs vantards. Ce qui fait l'agrément ou la richesse de notre existence lui est inconnu. Elle ignore nos jouissances, nos joies intellectuelles, notre sentimentalité. Elle méprise tout cela sans distinction. Aucun pays n'est pour elle plus fermé et plus énigmatique que la France. Le bolchevik ne peut comprendre qu'il existe

un peuple qui tienne à une existence modeste et tranquille afin de ne pas perdre le sens de la douceur de vivre. Il ne sait pas que la vie est en elle-même quelque chose de sacré, que l'individu accomplit déjà un acte merveilleux du simple fait qu'il existe, à la condition qu'il vive réellement. Pour le bolchevik, l'individu n'a en lui-même aucune valeur, il ne représente qu'une fonction.

L'électricité, par exemple, est, pour le jeune bolchevik, la même chose que, pour nous, la vertu : une valeur vitale. Il est fanatisé par une propagande énorme que l'école, la presse, les tracts, la radio, les livres et le cinéma multiplient. L'Etat forme son âme durement et systématiquement. L'éducation est répandue par des moyens qui rappellent la Terreur. Ce n'est pas l'éducation telle que la comprenait Goethe, ce n'est pas le développement de la personnalité : on forge rapidement et cruellement l'individu pour en faire un outil. Alors que, pour nous, les notions les plus hautes, qu'il s'agisse de Dieu ou de l'amour demeurent entourées d'un mystère profond et tendre, elles ont, pour le bolchevik, la clarté des lampes à arc.

Si l'Union soviétique est un paradis pour ses habitants, c'est bien un paradis pauvre, nu et froid, un paradis d'acier. Tant qu'il y aura des êtres qui aimeront mieux s'épancher sur l'épaule d'une mère ou d'une femme que sur une plaque blindée, l'enfer de notre individualisme sera plus agréable que le paradis de la collectivité.

C'est une jeunesse collectiviste, qui ne connaît plus de vie privée, qui ne vit plus qu'au sein de la communauté et pour la communauté. Le type du Russe s'est-il modifié? Le bolchevisme a-t-il créé des hommes d'un nouveau modèle? Si oui, il serait prouvé que l'homme n'est pas la plus haute valeur existante. Quelles perspectives!

Un homme inhumain, voilà donc l'idéal de Moscou... Que sont, à côté de cela, les pires abus d'un capitalisme aux abois?

La question scolaire continue à faire couler des flots d'encre. Quelle confusion, juste Ciel!

Commençons par la *Flandre libérale* :

Liberté du père de famille, écrit-elle. C'est — c'était, du moins — le grand cheval de bataille du parti clérical. Qu'est devenue aujourd'hui cette liberté? Les socialistes disent que dans près de deux mille communes, les parents, n'ont pas le choix entre l'école publique neutre et l'école libre confessionnelle, en ce qui concerne, tout au moins, l'instruction des jeunes filles. Dans ces communes, l'enseignement est exclusivement aux mains des catholiques. Que devient, dans ces conditions, la liberté des parents qui professent d'autres opinions, comme c'est leur droit, que les catholiques?

Mais pourquoi ces non-catholiques ne fondent-ils pas des écoles à leur goût, qui recevraient des subsides, tout comme le font les catholiques dans les communes où l'école publique n'est pas catholique?

Mais que faites-vous, Messieurs les cléricaux — écrit encore la *Flandre libérale* — des parents qui, en Flandre, se réclament du même principe de liberté, demandent pour leur progéniture des écoles ayant le français comme langue véhiculaire, mais où, en même temps, le néerlandais soit convenablement enseigné? Ces parents-là, vous les négligez; vous leur imposez une odieuse contrainte; vous raillez la liberté du père de famille.

Ce que nous faisons de ces parents-là? Nous leur laissons le droit d'organiser des écoles comme ils l'entendent. Mais s'ils demandent des subsides, ou de voir reconnaître leurs diplômes, nous prétendons que l'Etat a le droit de soumettre subsides et homologations à des conditions dictées par l'intérêt général, telle celle d'être à même de vivre de la vie de votre peuple.

Qu'elle s'exerce dans le domaine confessionnel ou dans le domaine linguistique — conclut la *Flandre libérale* — la liberté scolaire doit être entière, complète, absolue. Si vous la niez en matière linguistique, vos adversaires sont fondés à la contester en matière confessionnelle, car si, à vos yeux la religion a plus d'importance que la langue, la langue en a davantage aux yeux de bien des citoyens qui ne sont pas cléricaux.

Une *liberté scolaire* absolue, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? Oui ou non l'Etat a-t-il le droit, le devoir même, de soumettre l'octroi de subsides et l'homologation des diplômes à certaines conditions? Peut-il exiger que soient enseignées telle et telle branche, et dans telle ou telle proportion? Oui? Mais alors la liberté scolaire n'est donc pas absolue?

La liberté constitutionnelle d'enseignement, et c'est d'elle qu'il s'agit dans la question scolaire, n'est pas méconnue parce que — non pas pour exister, mais pour jouir de certains avantages — une école est obligée de se soumettre à des conditions réclamées par le bien commun. Mais cette liberté d'enseignement est pratiquement niée quand, avec l'argent de tout le monde, on crée des écoles officielles gratuites et qu'on refuse tout subside aux écoles libres, RÉPONDANT COMME LES ÉCOLES OFFICIELLES À CES CONDITIONS RÉCLAMÉES PAR LE BIEN COMMUN. Ne subsidier, en Flandre, que

des écoles où la langue flamande ait la première place, ne blesse en rien la liberté d'enseignement. Mais quand les amis bruxellois de la *Flandre libérale* refusent tout subside aux écoles libres de la capitale, la liberté d'enseignement est bafouée!

* * *

Nos adversaires sont-ils donc incapables de comprendre exactement notre position dans le problème scolaire? Au Sénat, mercredi dernier, on a prétendu encore que nous faisons la guerre à l'école neutre et que c'est là chose inadmissible. Entendons-nous. Comme Belges, nous désirons que l'enseignement non-catholique soit aussi bon et aussi digne que possible. Nous souhaitons ardemment que les enfants qui le fréquentent soient bien instruits et bien élevés. Mais rien au monde ne nous empêchera de dire AUX CATHOLIQUES, c'est-à-dire en ordre principal à ceux qui ont conservé la foi, et en ordre subsidiaire à tous les baptisés : une école non catholique est, *pour vos enfants*, une mauvaise école. Il vous est sévèrement défendu d'envoyer vos enfants à des écoles qui ne sont pas catholiques, dont l'enseignement et l'éducation ne sont pas pénétrés de religion.

Si on appelle *guerre scolaire*, l'apostolat que mènent les catholiques pour que le moins possible d'enfants catholiques fréquentent des écoles non catholiques, cette guerre scolaire-là est inévitable. Est-il donc si difficile d'admettre que, la foi étant le bien suprême pour nous, catholiques, nous sommes tenus de faire l'impossible pour empêcher que des enfants rachetés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, perdent ce qu'ils ont de plus précieux? Puisque l'école neutre déchristianise, nous sommes obligés de détourner les enfants catholiques des écoles neutres. Nous reprocher cela, c'est nous reprocher d'être ce que nous sommes, des catholiques!...

Que cet apostolat soit mené parfois un peu rodemment, sans nuances suffisantes, ni avec suffisamment de charité, peut-être bien. Encore que la maladresse de certains propagandistes catholiques n'est rien à côté de l'intolérance sectaire de trop d'anticléricaux... Mais ce n'est que par un singulier abus de mots que l'on qualifie de guerre scolaire cet apostolat catholique. La guerre scolaire, en fait, c'est la guerre à l'école libre. Mènent la guerre scolaire les communes et les provinces anticléricales qui affectent l'argent de tout le monde exclusivement à un enseignement qui ne peut convenir à tout le monde. Quand le Conseil provincial du Brabant vote un subside à l'Université de Bruxelles et refuse le même subside à l'Université de Louvain, il fait la guerre scolaire...

* * *

Sous les déclarations les plus hypocrites et les déclamations les plus passionnées, la vérité toute simple, la voici :

Le système scolaire actuel, qui est loin de donner à l'enseignement libre tout ce que réclame une liberté d'enseignement saine comprise et loyalement pratiquée, produit, en fait, malgré tous les privilèges dont jouit l'enseignement officiel non-catholique, une supériorité écrasante de l'enseignement catholique. Pourquoi? Parce que le dévouement catholique se dépense sans compter, en hommes et en argent, pour cette nécessité primordiale. Conclusion : les 4/5 des élèves faisant leurs humanités classiques, les font chez les « curés »; les écoles normales officielles comptent 4,162 élèves, les écoles normales catholiques 9,776; en juillet dernier, il est sorti autant de médecins de Louvain que des trois autres universités réunies, ... etc., etc.

Comme l'a dit M. Segers dans son très beau discours au Sénat : « toujours la Droite a soutenu les mesures prises au profit de l'enseignement officiel ». Nous souhaitons, en effet, de tout cœur et très sincèrement que cet enseignement soit le meilleur possible. Toujours et partout les mandataires catholiques ont voté les dépenses nécessaires à cet effet. Pourquoi nos adversaires n'acceptent-ils pas d'aider l'enseignement libre à être, lui aussi, le meilleur possible? Pourquoi?...

Le salaire selon les Encycliques⁽¹⁾

Le monde était bien fier de ses richesses. La haute finance pensait avoir réalisé d'immenses progrès. Et voici que, sur tous les points du globe, la crise sévit plus angoissante que jamais : crise financière, industrielle, politique, sociale. Les prophètes de malheur annoncent les plus graves bouleversements. On n'ose être pleinement assuré qu'il n'en sera rien.

Comment sauver le monde? Je crois pouvoir affirmer devant les étudiants de l'École des sciences philosophiques et religieuses — dont le succès croissant à travers six années d'existence nous est un grand sujet de joie — que le salut du monde, j'entends même de ce bas monde où sévissent les crises, est assuré dans toute la mesure possible s'il veut bien se conformer à la doctrine chrétienne.

Mais écoute-t-on assez les enseignements de l'Église?

Sur la question sociale, nous avons deux Encycliques qui, à quarante ans de distance, se répondent. Tout le monde en parle. Trop peu les lisent. Oserai-je vous le demander : les avez-vous lues soigneusement?

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il est intéressant pour tous de rapprocher les enseignements de Pie XI de ceux de Léon XIII. Il est rare, assurément, qu'un pape reprenne ainsi explicitement une Encyclique d'un prédécesseur pour l'interpréter et la compléter selon les besoins nouveaux; le fait vaut d'être considéré. Nous le ferons, ce soir, sur un point particulier : la question du salaire.

* * *

Et tout d'abord, qu'est-ce que le salaire?

Selon l'encyclique *Rerum Novarum*, la masse des pauvres, pour gagner leur vie, passent avec les entrepreneurs un contrat par lequel ils s'engagent à fournir à ceux-ci leur travail, en retour de quoi ils recevront des avantages matériels, le plus souvent une somme d'argent, c'est leur salaire. La convention est un *pactum operae*. Ce qui donne droit au paiement, c'est le fait de donner du travail, le salarié, *ex opera data, jus sibi quaerit exigendae mercedis*.

Le salaire n'est donc pas directement la contre-valeur du produit du travail, mais une rémunération donnée à un homme qui met à la disposition de l'employeur sa puissance de travail. Cette précision est d'importance. La convention fait abstraction de la valeur du produit; quelle que soit celle-ci, le salaire est dû, proportionné à la valeur de l'effort humain demandé.

Certains montraient quelque répugnance à accepter ce point de vue. Le travail humain, pensaient-ils, ne peut être considéré comme une marchandise, le salarié ne peut être traité à l'égal d'un cheval qu'on loue. Bien assurément. Mais dire qu'on vend du travail humain, qu'on loue un manoeuvre, ce n'est pas affirmer qu'on puisse traiter le travailleur à l'égal d'un produit industriel ou d'une bête de somme. Si je loue un cheval, je dois le traiter autrement qu'un auto. La nature de l'objet loué, de la force vendue, dicte les règles de son emploi. Ceci suffit à sauvegarder la dignité de l'homme et ses droits imprescriptibles.

L'Encyclique de Pie XI est plus explicite encore. « Le travail que l'homme exécute en son propre nom et par lequel il confère à un objet... un accroissement de valeur est le seul qui lui donne un droit sur le produit. *Tout autre est le cas du travail loué à autrui*

et appliqué à la chose d'autrui. » Et ailleurs le Souverain Pontife appelle le salariat « le contrat de louage de travail ».

Les deux Papes tiennent le salariat, ainsi compris, pour légitime en soi. « Commençons, dit Pie XI, par relever la profonde erreur de ceux qui déclarent essentiellement injuste le contrat de louage de travail et prétendent qu'il faut y substituer un contrat de société. »

Celui-ci, évidemment, tiendrait compte du résultat définitif de l'entreprise, de la valeur des choses produites; le travailleur aurait, à raison de sa collaboration, droit à une part des bénéfices que la convention déterminerait.

En soutenant l'illégitimité foncière du salariat on fait, continue le Pape, « gravement injure à Notre Prédécesseur, car l'encyclique *Rerum Novarum* non seulement admet la légitimité du salariat, mais s'attache longuement à le régler selon les normes de la justice ».

Pourtant, aux yeux des Pontifes, le salariat prête à de graves abus. On connaît les célèbres passages de l'encyclique *Rerum Novarum* : « Les travailleurs isolés et sans défense (depuis la suppression des corporations) se sont vus livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée... La direction des entreprises industrielles et commerciales est devenue le monopole d'un petit nombre, en sorte que ce petit groupe, qui vit dans l'opulence et la richesse exagérée, impose à la multitude infinie des prolétaires un joug bien peu différent de l'esclavage, *prope servile jugum*. Il faut donc prendre en main sans retard et de manière efficace les intérêts des classes inférieures (*homines infimae sortis*) car, pour la plupart, elles sont dans une situation d'infortune et de misère imméritée ».

Et ailleurs, Léon XIII voit la société divisée en deux classes que sépare un abîme : « D'un côté une faction toute-puissante parce que toute dorée *praepotens quia praedives*, qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, ordonne la production des richesses selon ses avantages et ses conceptions et n'est pas sans influencer largement l'administration même de l'Etat; de l'autre, la multitude pauvre et faible, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre ».

On sent bien que le Pontife s'attaque à des réalités quand il condamne l'abus des fatigues imposées par un labeur sans repos aux ouvriers, aux femmes et aux enfants, ou la rapacité des entrepreneurs qui n'offrent aux travailleurs qu'un salaire de famine.

C'est une joie de constater que, de Léon XIII à Pie XI, la situation a bien changé dans nos pays. Le Pape constate : « L'atténuation du paupérisme qui, au temps de Léon XIII, s'étalait encore dans toute son horreur... Sans aucun doute, la condition des ouvriers s'est sensiblement améliorée, et ils jouissent à bien des égards d'un sort plus tolérable. Il en est ainsi surtout dans les pays plus prospères et plus policés, où les ouvriers ne pourraient indistinctement passer tous pour accablés de misère et voués à une extrême indigence ». Plus que cette affirmation, l'ensemble de l'Encyclique nous montre que les conditions sont profondément modifiées. Dans *Rerum Novarum*, le Pape tentait d'assurer aux travailleurs le pain quotidien; aux ouvriers il ne demandait guère que de ne point se révolter, de ne point saboter l'ouvrage et de se grouper pacifiquement pour améliorer leur indigne situation. Pie XI parle de prétentions abusives du travail, il prend soin de sauvegarder la légitimité des profits capitalistes, il attire l'attention des travailleurs sur les dangers que présente pour l'économie

(1) Leçon d'ouverture des cours de l'École des Sciences philosophiques et religieuses à l'Institut Saint-Louis, Bruxelles.

générale une réduction abusive des heures de travail, un relèvement inconsidéré des salaires.

Néanmoins, le Père commun de tous les fidèles ne peut s'empêcher de jeter, à l'heure présente, un regard sur le nouveau prolétariat, plus lamentable que l'ancien, « à mesure que l'industrie et la technique moderne envahissaient, rapidement, pour s'y installer, et les pays neufs et les antiques civilisations de l'Extrême-Orient, on voyait s'accroître aussi l'immense multitude des prolétaires indigents, dont la détresse crie vers le ciel »; et il souligne que le progrès n'est pas encore satisfaisant pour « la puissante armée des salariés ruraux réduits aux plus étroites conditions d'existence et privés de toute perspective d'une participation à la propriété du sol ».

Quelles que soient les améliorations, « il n'en reste pas moins vrai, que l'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes ressources d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses, créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme, sont mal réparties ».

C'est pourquoi, le Souverain Pontife, tout en proclamant la légitimité du salariat, estime « plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. C'est ce que l'on a commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital. Ainsi les ouvriers sont appelés à participer, en quelque manière, à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte ».

* * *

Patron et ouvrier peuvent donc, sans violer la justice, fixer un prix du louage de travail, sans aucun regard direct à la valeur du produit; il n'en résulte pas que toute convention quelconque soit juste. Si le salaire paie le travail, le juste salaire doit valoir ce que vaut le travail. Que vaut donc le labeur humain?

Selon la thèse libérale, la valeur du travail comme de toute marchandise est adéquatement fixée par le libre jeu de l'offre et de la demande. Le salaire, ainsi raisonnent les libéraux, « se fixe par une convention libre. L'entrepreneur qui paie le prix fixé a tenu son engagement et ne doit jamais rien de plus. Il n'y aurait injustice qu'au cas où l'un des contractants refuserait la prestation promise : le maître, le salaire; l'ouvrier, tout le travail convenu. Cette hypothèse, à l'exclusion de toute autre, pourrait donner lieu à une intervention des pouvoirs publics en vue de faire rendre à chacun selon son droit ».

La doctrine ainsi résumée par Léon XIII est jugée inadmissible. Pour le prouver, le Pape ne nous dit pas comment se détermine précisément le juste salaire; à ce sujet, il dit simplement : « Pour fixer la juste mesure du salaire, il y a certes de nombreux points de vue à considérer; mais d'une manière générale que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent les lois divines et humaines ».

Dans le débat tel qu'il se passe, de son temps, entre employeur et ouvrier, le Pontife voit bien que seul le prolétaire risque d'être victime. Aussi se contente-t-il de prouver que la liberté des conventions est limitée par le fait qu'il y a une valeur *minima* du travail que doivent respecter les patrons honnêtes.

Le texte est fameux, il a fait couler des flots d'encre. « Aucun juge équitable ne peut accepter sans réserve la thèse libérale. Elle néglige un grave aspect de la question. Travailler, c'est exercer son activité en vue d'acquiescer ce qui est nécessaire dans les diverses circonstances de la vie et par-dessus tout pour se maintenir en vie. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. C'est pourquoi le travail présente naturellement un double caractère: il est d'abord *personnel* parce que la puissance active tient à la personne, elle est absolument propre à celui qui la met en œuvre et à l'utilité de qui elle est ordonnée; mais le travail est aussi *nécessaire*, puisque le fruit du labeur est indispensable à l'homme pour se garder en vie. Or, l'ordre naturel des choses exige le plus impérieusement que nous sauvagardions notre existence.

« À ne considérer que le caractère personnel, on ne peut douter que l'ouvrier ait le droit de limiter à son gré la rémunération: c'est librement qu'il donne son travail, c'est librement qu'il peut

se contenter d'un salaire maigre ou même nul. Mais on doit en juger tout autrement si l'on considère à la fois les deux caractères personnel et nécessaire du travail, qui sont bien dissociables en raison, mais non dans la réalité. En fait, aucun homme ne pourrait sans crime manquer au devoir de se garder en vie. De là naît pour lui, nécessairement, le droit de se procurer les biens indispensables à cet effet; or le salaire est, pour les pauvres, le seul moyen de se les assurer.

« Admettons donc qu'ouvrier et patron tombent librement d'accord, notamment sur la valeur du salaire; il reste néanmoins, — en vertu de la justice naturelle, antérieure et supérieure à la volonté libre des contractants — que le salaire doit n'être pas insuffisant pour nourrir l'ouvrier sobre et honnête.

« Si l'ouvrier, *contraint* par la nécessité ou mû par la crainte d'un mal plus grave, consent à des conditions moins favorables, que, bien contre son gré, il doit accepter parce qu'elles sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre de travail, il subit une violence contre laquelle proteste la justice. »

J'ai tâché de serrer le texte latin d'aussi près que possible, afin de vous permettre de suivre exactement le développement de la pensée du Pape. Comment faut-il la comprendre? Il me paraît bien certain que tout le passage est la réfutation de la thèse libérale formulée au début: Tout contrat de salaire librement conclu est juste. La réponse adéquate est donc: même librement conclu, tout contrat de salaire n'est pas conforme aux exigences de la loi naturelle. A quoi le Saint-Père ajoute que, de toute évidence, lorsqu'une apparente liberté cache une violence, ou plus exactement l'abus du besoin dans lequel se trouve l'ouvrier, le contrat qui impose un salaire trop bas est injuste.

Nous avons donc une double affirmation: 1^o l'acceptation libre d'un salaire trop faible pour assurer l'existence du travailleur est généralement interdite; 2^o quiconque abuse du besoin de l'ouvrier pour lui imposer un tel salaire commet une injustice. On peut sous-entendre qu'habituellement les conventions stipulant un salaire inférieur aux exigences vitales ne sont pas vraiment libres.

Pourquoi la convention *libre* fixant un salaire insuffisant pour soutenir la vie est-elle condamnable?

Parce que, habituellement, le salaire est le seul moyen normal dont dispose l'ouvrier pour s'assurer les biens requis à son existence vertueuse.

Par définition, le prolétaire est dépourvu de capital; s'il ne gagne pas de quoi vivre, il devra ou vivre d'aumône, ou, en cas d'insuffisance de ces secours charitables, prendre ce qui est requis à la sauvegarde de l'extrême nécessité. Ce dernier moyen, que la théologie veut bien concéder en cas d'inéluctable besoin, ne va pas sans graves inconvénients pour celui qui doit y recourir et pour tout l'ordre social, on ne peut s'y exposer de gaité de cœur. Quand on a donc à sa disposition un moyen légitime et commode de l'éviter, il faut l'employer. Or l'aumône, surtout si l'ensemble des travailleurs devaient la demander pour vivre, ne serait qu'un moyen aléatoire. Il est donc raisonnable de ne point refuser le salaire suffisant, si l'occasion s'en présente; pratiquement, c'est un devoir pour les salariés. Mais, de son côté, le patron serait coupable de participer à un contrat qu'il saurait être défendu à l'ouvrier. Puisque nous la supposons libre, la convention ne serait pas, il est vrai, contraire à la justice commutative, car on admet que celui qui librement et sciemment renonce à son droit ne saurait être dit victime d'une injustice, mais elle n'en resterait pas moins immorale. Cette solution admise, il est évident que l'ouvrier a le droit de demander ce salaire qu'il doit demander. Et, dès lors, la seconde affirmation est prouvée: le patron qui, par contrainte morale, impose un salaire inférieur à celui que l'ouvrier aurait le droit d'exiger et qu'il souhaite assurément obtenir, manque à la justice commutative; il ne paie pas la contre-valeur du travail, l'ouvrier ne consent pas *simpliciter* à faire abandon de son droit; il cède, en réalité, à une injuste pression.

* * *

Le raisonnement que nous venons de développer à la suite de Léon XIII paraît établir qu'en aucune hypothèse le travail ne peut être légitimement estimé en dessous de ce qu'il faut à l'ouvrier pour vivre.

A y regarder de près, on aperçoit plutôt que notre passage implique cette affirmation, non sans quelque nuance cependant,

mais n'en fournit pas la preuve, ce que, d'ailleurs, le Pape n'annonce point.

En effet, ceux qui croient trouver dans le texte une démonstration que le travail humain vaut assurément le salaire vital, s'appuient sur les mots : « se garder en vie est une obligation, de là naît nécessairement le droit de se procurer les choses indispensables à cet effet; or, les prolétaires n'en trouvent le moyen que dans la rémunération de leur travail ».

Bien en forme, l'argument est le suivant : L'unique moyen de satisfaire à une obligation naturelle doit être l'objet d'un droit absolu.

Or le salaire vital est, pour le prolétaire, l'unique moyen de satisfaire à l'obligation naturelle de se garder en vie. Donc, le salaire vital doit être concédé au prolétaire comme de droit absolu.

Ainsi formulé, le raisonnement est contestable.

D'abord, le salaire vital n'est pas absolument l'unique moyen pour le travailleur de se maintenir en vie : nous l'avons dit, il lui reste encore le recours à la charité et même la prise de possession des biens requis, si on le prive de toute autre ressource. Sans doute, à ces moyens, il faut préférer le salaire vital, *s'il est juste et possible*, mais l'existence de ces recours suprêmes suffit à contester l'affirmation absolue que le salaire vital soit moyen unique et, comme tel, imposé de plein droit, de faire son devoir.

Que si l'on dit qu'il convient de reconnaître à l'homme un moyen protégé par la justice commutative de satisfaire à ses obligations, et que la charité n'en est point, nous répondrons, avec Léon XIII lui-même, qu'en cas d'extrême nécessité la justice commutative vient protéger l'acquisition des moyens d'existence : « Dès qu'on a (pour soi-même) suffisamment donné à la nécessité et au décomra, faire part aux pauvres du superflu est un devoir. Devoir de charité et non de justice, *sauf les cas d'extrême nécessité* ».

On peut observer, en outre, que l'obligation naturelle de l'homme n'est pas de se maintenir réellement en vie par quelque moyen que ce soit, mais d'employer pour se maintenir *aussi longtemps que possible* en vie, les moyens ordinaires et honnêtes qui sont à sa disposition. La nature veut qu'un jour notre vie finisse et parfois la Providence permet que nous soyons placés dans de telles circonstances que les seuls moyens de nous maintenir en vie soient déshonnêtes et doivent être négligés. Les martyrs n'avaient qu'un mot à dire pour se garder l'existence, mais c'eût été l'apostasie. En cas de famine, un homme pourrait se maintenir en vie en prenant à un autre les vivres dont celui-ci a une extrême nécessité, mais ce serait causer injustement la mort du prochain.

Il faut donc qu'en toute rigueur notre raisonnement se complète et nous dirons : le salaire vital est habituellement pour les prolétaires l'unique moyen *honnête* d'assurer l'existence, donc ils doivent y avoir recours et les patrons ne peuvent le leur refuser. Mais alors, comme nous le disions, le texte pontifical implique que le salaire vital est honnête, mais n'en fournit pas *ici* la preuve.

Il n'y a point à nous objecter qu'à l'interpréter de la sorte nous rendrions vaine l'argumentation du Souverain Pontife. Elle demeure parfaitement adéquate. Il s'agit de repousser le libéralisme; le Pape le fait en prouvant que, loin d'être toujours correctes, les conventions de salariat sont presque universellement immorales quand la rémunération est insuffisante pour assurer la vie de l'ouvrier : si elles sont vraiment libres, elles négligent de considérer les obligations du travailleur envers lui-même et envers l'ordre social; si elles ne sont qu'apparemment libres, elles abusent des circonstances pour refuser aux salariés ce qu'ils peuvent et doivent légitimement désirer.

* * *

Mais alors, comment prouver que le salaire vital est honnête? Comment établir que la puissance de travail vaut, en argent, ce que coûte l'entretien du travailleur? Léon XIII n'apporte-t-il rien qui puisse fonder cette affirmation?

Il semble plutôt que toute l'Encyclique le crie et nous allons voir Pie XI, fidèle continuateur de Léon XIII, nous présenter sur ce point des considérations du plus haut intérêt.

Quel est, selon Léon XIII, le scandale du salariat, que Pie XI déclare subsister encore de nos jours? Vous l'avez entendu tout à l'heure, c'est que, dans la répartition des biens, les ouvriers reçoivent trop peu pour sortir de leur condition de prolétaires, alors qu'il y a des biens en suffisance sur la surface du monde

pour qu'ils aient leur part de propriété. Et pourquoi est-ce un scandale? Pourquoi est-ce une situation imméritée, injuste?

Pour le comprendre, il faut regarder l'ensemble de l'histoire économique. D'où viennent les biens qui au cours des siècles ont permis à tous les humains, enfants et vieillards aussi bien qu'adultes en pleine force de travail, aux femmes aussi bien qu'aux hommes de se garder en vie? D'où viennent les moyens matériels qui ont assuré l'incessant progrès des conditions d'existence? D'où viennent les richesses qui ont permis aux capitalistes d'éduquer leurs fortunes? Tout cela vient de la nature que Dieu a créée féconde pour le bien de toutes ses créatures vivantes, et du travail qui est au travailleur personnellement. « Tous ces biens extérieurs, dit Léon XIII, c'est le travail de l'ouvrier, travail des champs ou de l'usine, qui en est la source féconde et nécessaire. Bien plus, dans cet ordre de choses, leur labeur a une telle efficacité qu'il est incontestable que le travail manuel est la source unique d'où provient la richesse des nations. »

Si travailler suffit à procurer tous ces biens, qui peut nier que travailler vaille assurément la portion de ces biens nécessaire à entretenir l'existence du travailleur sobre et honnête?

Si le labeur de l'homme ne valait pas ce qu'il consomme, chaque travailleur qui naît serait une cause d'amointrissement des richesses; mais alors, d'où viendrait l'abondance progressive de biens? Il faut donc le proclamer : le travail humain vaut, *au moins*, de quoi faire vivre l'homme.

Mais, dira-t-on, Léon XIII oublie le capital. C'est vrai, dans les richesses produites, il a droit à sa part. Il se la donne habituellement si belle que Léon XIII, qui certes en connaissait bien la fonction et les droits, n'avait pas cru nécessaire d'en parler ici. D'ailleurs, remarquons-le, il demeure exact qu'en dehors des forces naturelles, seul le travail manuel est *immédiatement* producteur de richesse matérielle.

Aujourd'hui, les travailleurs ont pris assez de puissance pour espérer parfois faire prévaloir la doctrine socialiste du salaire. Aussi Pie XI ne peut-il plus se contenter de combattre sur ce point le libéralisme. Il condamne encore la doctrine selon laquelle : « tout le produit et tout le revenu, déduction faite de ce qu'exigent l'amortissement et la reconstitution du capital, appartient de plein droit au travailleur ». « C'est un séduisant poison » que cette doctrine dit Pie XI; poison tout de même car on ne peut oublier que le travail, manuel, producteur de richesse, s'exerce toujours sur des biens naturels, souvent à l'aide d'instruments et sous la direction de travailleurs intellectuels qui lui permettent d'atteindre un plus haut rendement.

Il faut donc, évidemment, rémunérer le travail des dirigeants et, en outre, sous peine de rendre illusoire le droit naturel de propriété, concéder des avantages aux capitalistes à qui les biens immobiliers, les matières premières et les instruments de production utilisés par le salarié appartiennent en propre.

Des richesses matérielles que produisent les mains de l'ouvrier, une portion doit donc aller au capital.

Portion réduite, ajoutons-le, en face de celle des travailleurs intellectuels et manuels. En effet, d'où vient le capital? S'il n'a pas été constitué par l'occupation de biens sans maître — forme aujourd'hui bien exceptionnelle — il n'est après tout, à sa première origine, qu'un fruit du travail. L'homme laborieux a légitimement gagné, outre les moyens de se garder en vie, de quoi épargner un capital. Les profits du capital ne sont donc que des profits indirects du travail, ils doivent être évidemment inférieurs aux profits directs, d'autant plus qu'ils vont être recueillis indéfiniment, si le capital se maintient.

D'autre part, le capital n'a été constitué que par l'excédent des profits du travailleur qui avait d'abord assuré son existence, il est donc certainement raisonnable que, participant, dans la suite des temps, aux profits nouveaux, il laisse aux nouveaux travailleurs de quoi subsister et de quoi devenir, à leur tour, propriétaires.

C'est pourquoi, se séparant du libéralisme qui permet l'écrasement de l'ouvrier, comme du socialisme, qui refuse au capital tout profit, Pie XI demande un équitable partage des richesses, fruit du travail salarié. Il faut d'abord assurer l'existence du travailleur intellectuel et manuel et aussi celle du capital, grâce à des amortissements, puis répartir le surplus entre le capital et le travail.

Jusqu'à ce jour, le salariat a-t-il satisfait à ces règles? Non! répond sans ambage Pie XI.

« Il faut — écoutons ce passage d'une souveraine importance

— tout mettre en œuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part de bien qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers non certes pour que ceux-ci relâchent leur labeur... mais pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille... Tout cela, Notre Prédécesseur l'a non seulement insinué mais proclamé en termes clairs et explicites. Nous-mêmes nous le répétons... avec une nouvelle instance. »

Après ces enseignements, il devient insuffisant pour un chrétien de dire : « La charité, mais non la justice, fait un devoir au patron de travailler à procurer aux pères de famille un logement convenable, et, quand il le peut, l'accession à la propriété... des ressources pour la maladie et la vieillesse ». Pie XI nous assure que, lorsqu'on le peut, c'est la justice même qui exige une répartition des biens assurant ces heureux résultats.

* * *

Nous pouvons à la lumière des principes exposés préciser d'une façon générale non plus seulement la mesure minimum du salaire, mais la juste mesure de la masse des salaires. Il est bien entendu qu'à chaque travailleur, pris individuellement, il faudra donner une rémunération proportionnée à la perfection, à la difficulté, à la durée de son travail. Les uns gagneront bien plus que leurs besoins, d'autres seront incapables de mériter le nécessaire. Il n'y a pas que les patrons qui doivent supporter les conséquences de leurs fautes ou de leurs déficiences. Mais de toute évidence, l'ouvrier moyen pourra d'ordinaire vivre convenablement, si tout est réglé selon les requêtes du Pape.

Cependant, il y a, nous le savons, hélas, des temps de crise.

Si l'industrie ne rapporte pas même de quoi payer le salaire vital et conserver le capital, faut-il que l'entrepreneur sacrifie son avoir ou peut-il, pour sauver le capital, comprimer les salaires en dessous du minimum vital ?

Le Pape distingue ici trois cas : l'insuffisance des profits peut être due d'abord à l'indolence, à la négligence ou au manque de souci du progrès économique et technique des chefs de l'entreprise.

Dans cette hypothèse, il est juste que le capital supporte les conséquences de ses fautes : « L'entrepreneur ne peut se prévaloir de ses moindres bénéfices comme d'une raison légitime pour réduire les salaires des ouvriers ». Grave leçon, qui doit faire comprendre aux industriels leur lourde responsabilité.

Seconde hypothèse, le mauvais état de l'industrie résulte d'une mauvaise politique, qui accable les producteurs de charges insupportables, ou de manœuvres financières et commerciales, qui contraignent les producteurs à vendre à des prix injustement déprimés ; dans ce cas, la responsabilité retombe sur les mauvais gouvernants ou sur les spéculateurs sans conscience. C'est eux qui privent l'ouvrier du pain, car on ne pourrait exiger que l'entrepreneur se ruine pour donner un salaire normal ; aussi bien, la ruine de l'industriel « entraînerait les travailleurs dans le désastre ». Grave avertissement, qui devrait faire réfléchir les aventuriers de la politique et de la finance.

Dernière hypothèse, malgré les bons efforts de la direction, malgré l'appui d'une politique avisée, une industrie ne parvient pas à triompher de la crise. L'on se trouve acculé à un douloureux dilemme : maintenir l'usine et donner des salaires de famine, ou fermer l'usine et risquer peut-être de condamner le personnel au chômage. Certains diront impitoyablement : rationalisons ces industries, sans prendre souci des ouvriers. Le Pape au nom de la charité proclame : « En cette occurrence, certainement très grave, il est nécessaire que régnent entre les dirigeants et les employés une étroite et une chrétienne entente des cœurs, qui se traduisent en d'efficaces efforts ».

Il ne s'agit plus ici de justice stricte, mais le devoir n'en est pas moins pressant.

* * *

Nous devons revenir sur une question particulièrement importante.

L'Encyclique de Pie XI est nettement affirmative sur un point. On doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens. Assurément, les autres membres

de la famille, chacun suivant ses forces, doivent contribuer à son entretien... mais il n'est aucunement permis d'abuser de l'âge des enfants ou de la faiblesse des femmes. C'est à la maison, avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques, qu'est le travail des mères de famille. C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent, — avant tout l'éducation des enfants.

Dans son encyclique *Casti Connubii*, le Souverain Pontife avait déjà parlé, plus énergiquement encore s'il est possible. Il déclarait reprendre les enseignements de *Rerum Novarum* : Pour aider les époux à respecter l'honnêteté conjugale, « il faut, dit Pie XI, s'efforcer de toutes façons de réaliser ce que Notre prédécesseur Léon XIII avait déjà déclaré : savoir que, dans la société civile, le régime économique et social soit constitué de façon que tout père de famille puisse gagner ce qui, étant donné sa condition et la localité qu'il habite, est nécessaire à son entretien et à celui de sa femme et de ses enfants : car l'ouvrier mérite son salaire. Lui refuser ce salaire, ou lui donner un salaire inférieur à son mérite, c'est une grave injustice et un péché que les Saintes Ecritures rangent parmi les plus grands. Il n'est pas permis non plus de fixer un taux de salaire si modique que, vu l'ensemble des circonstances, il ne puisse suffire à l'entretien de la famille ».

La doctrine que le Pape actuel fait remonter à Léon XIII résulte bien évidemment, en effet, de l'ensemble de la doctrine de *Rerum Novarum*.

Certains auteurs avaient prétendu la trouver explicitement affirmée dans un passage qui suit presque immédiatement celui que nous avons longuement analysé : « L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même ; il s'appliquera à être parcimonieux et fera en sorte, par de prudentes épargnes, de se ménager un petit superflu, qui lui permette de parvenir, un jour, à l'acquisition d'un modeste patrimoine ».

Mais il est bien évident que le salaire visé ici par le Souverain Pontife n'est plus le salaire minimum dont il vient de traiter, c'est le salaire optimum qui assure la répartition équitable des richesses, seule capable, comme l'affirme la suite du texte, d'opérer le rapprochement entre les classes, tout en assurant la fécondité de la terre et la richesse des nations.

Pour d'autres auteurs, la doctrine du salaire familial pouvait se tirer de cette affirmation : « Le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête ». En effet, l'affirmation étant générale doit s'appliquer au travailleur dans les conditions normales, habituelles. Les travailleurs sont habituellement mariés et normalement chargés de famille. Or, selon Léon XIII, la femme et les enfants ne peuvent régulièrement gagner leur vie par le salaire. « L'enfance — et ceci demande à être observé strictement — ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge aura suffisamment développé en elle ses forces physiques, intellectuelles et morales ; de même, il est des travaux moins adaptés à la femme, que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques ; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe et répondent mieux, de leur nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille ».

En sens contraire, de bons chrétiens répondaient qu'il suffit en rigoureuse justice d'entretenir la vie de l'ouvrier, puisque seul il travaille, ce que Léon XIII affirmait en disant que le travail est personnel.

Devant le nombre et la qualité des tenants de cette doctrine, les défenseurs du salaire familial concédaient qu'en ces matières, la discussion entre catholiques demeurerait libre.

Aujourd'hui, le débat se trouve tranché ; Pie XI déclare que refuser le salaire nécessaire à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille — lorsque, bien entendu, le patron peut le payer sans se ruiner — est une grave injustice ; il nous assure que c'est bien en ce sens qu'il faut interpréter la pensée de Léon XIII.

Les partisans de l'opinion contraire ne voyaient pas que *Rerum Novarum* fait du travail une affaire personnelle, non pour affirmer qu'il n'intéresse que l'individu salarié, mais pour en conclure qu'il est le bien propre du travailleur, sujet raisonnable, maître de disposer de soi et de son activité dans les limites que trace la loi divine et humaine.

Quant au fond, il est bien évident que le raisonnement allégué tout à l'heure pour prouver que le travail vaut de quoi faire vivre le travailleur démontre encore qu'il vaut de quoi faire vivre les siens.

D'ailleurs, à bien considérer les choses, le salaire qui suffit à tous les besoins du travailleur est nécessairement familial. Car ces besoins vont de sa naissance à sa mort, leur satisfaction exige ces travaux domestiques de la mère, de l'épouse, de la sœur ou de la fille, dont Léon XIII et Pie XI proclament qu'ils doivent être dans une société normale l'occupation quasi exclusive des femmes. Encore une fois, si le travail de l'ouvrier adulte, bien éduqué, bien entretenu, ne vaut pas de quoi récompenser ce qu'a coûté l'alimentation de son enfance, son éducation, son entretien et ce que coûteront ses vieux jours, si son travail ne vaut pas de quoi tenir en vie celles sans les soins dévoués desquelles il ne pourrait mener une vie sortable tout en étant ce qu'il est dans le monde de la production, chaque travailleur est en réalité une cause d'appauvrissement : il coûte plus qu'il ne rapporte. Mais alors, comment se fait-il, que le travail enrichisse les peuples? « Personne n'ignore, dit Pie XI, qu'aucune nation n'est jamais sortie de l'indigence et de la pauvreté pour atteindre à un degré plus élevé de prospérité, sinon par l'effort intense et combiné de tous ses membres, tant de ceux qui dirigent le travail que de ceux qui exécutent leurs ordres. »

Il est donc bien évident que, lorsque la chose est possible, sans ruiner le patron, le salaire doit, en justice commutative, être suffisant pour assurer l'existence de la famille ouvrière et qu'il doit même permettre l'accession du salarié à la propriété, si l'entreprise est assez prospère pour assurer en même temps au capital un profit modéré.

* * *

Pour éviter de vaines objections, il importe de souligner quelques précisions apportées par les Souverains Pontifes eux-mêmes.

Et d'abord, la durée du travail imposée pour l'acquisition d'un pareil salaire ne peut être abusive : « Le nombre d'heures d'une journée de travail, dit Léon XIII, ne doit pas excéder la mesure des forces des travailleurs, et les intervalles de repos devront être réglés en tenant compte de la nature du travail, des circonstances de temps et de lieu, et de la santé même des ouvriers. Ceux qui travaillent dans les carrières de pierre ou dans les mines de métaux ou autres devront voir le poids et le manque d'hygiène de leur labeur compensé par sa brièveté. On tiendra compte aussi des saisons, il n'est pas rare qu'un travail aisé à certaines époques deviennent à d'autres moments absolument intolérable ou du moins extrêmement pénible. »

Par contre, il ne faut pas que, le salaire haussant, les ouvriers réduisent immédiatement leur temps de travail. Jamais on ne pourrait alors les sortir de leur condition : Pie XI veut que les ouvriers aient plus de bien, mais non pour qu'ils relâchent leur labeur, car « l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler ». Déjà Léon XIII disait : « Qu'on n'entende pas toutefois par ce repos (que le bon ordre réclame pour les travailleurs) une plus large part faite à une stérile oisiveté, ou encore moins, comme un grand nombre le souhaitent, ce chômage fauteur des vices et dissipateur des salaires. »

C'est en pratiquant l'épargne, dit Léon XIII, que l'ouvrier pourra acquérir son patrimoine. Et dans l'encyclique *Casti Connubii*, Pie XI enseigne : « Il faut avoir soin que les époux eux-mêmes, et cela déjà longtemps avant de s'engager dans l'état du mariage, s'appliquent à pourvoir d'avance aux charges et aux besoins de leur avenir, ou, du moins, à les alléger, et qu'ils se renseignent auprès des gens compétents sur les moyens d'y réussir efficacement et, en même temps, honnêtement. Il faut aussi veiller à ce que, s'ils ne se suffisent pas à eux seuls, ils arrivent, en s'unissant aux gens de leur condition, et par des associations privées ou publiques, à parer aux nécessités de la vie ». Travail, épargne, prévoyance, mutualité, voilà donc les devoirs de l'ouvrier sans l'observation desquels son salaire ne pourra jamais être vraiment satisfaisant. Ne faudrait-il pas que ceux qui s'en prétendent les seuls défenseurs sachent, comme les papes, prêcher ces vertus à la classe ouvrière?

* * *

La situation actuelle permet-elle au travailleur de subvenir aux charges d'une famille normale? Pie XI n'ose l'espérer. « On

n'épargnera, dit-il, aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire à ces conditions. » À cet égard, le Pape loue les allocations familiales et les autres formes de secours apportés aux familles nombreuses.

Qu'on le remarque, ces interventions particulières, que rendent indispensables non seulement la situation industrielle, mais plus encore, peut-être, la corruption de la vie conjugale déplorée par l'encyclique *Casti Connubii*, sont réclamées non par la justice commutative, mais par la justice sociale et par la charité : « Quand la famille, surtout si elle est nombreuse ou moins capable, dit Pie XI (*Cast. Conn.*), ne parvient pas à équilibrer son budget, l'amour chrétien du prochain requiert absolument que la charité chrétienne compense ce qui manque aux indigents;... que si les subsides privés restent insuffisants, il appartient aux pouvoirs publics de suppléer à l'impuissance des particuliers... il faut donc, dans les projets de loi et dans l'établissement du budget, attacher une importance extrême au relèvement de ces familles indigentes : ceux qui ont la charge de l'Etat doivent considérer cette tâche comme une des principales responsabilités du pouvoir. »

C'est encore la justice sociale qui exige que tous, patrons et ouvriers, tiennent compte des nécessités de l'économie générale. L'encyclique *Quadragesimo anno* l'enseigne dans un passage bien suggestif. Pour éviter le chômage, il faut pratiquer une saine politique des salaires; or le bien commun exige qu'on lutte énergiquement contre ce mal; la justice sociale veut donc que, dépassant la considération particulière de telle industrie « tous les efforts et toutes les volontés conspirent à réaliser, autant qu'il se peut faire, une politique des salaires qui offre au plus grand nombre possible de travailleurs le moyen de louer leurs services et de se procurer ainsi tous les éléments d'une honnête subsistance. »

« Au même résultat contribuera encore, ajoute le Pape, un raisonnable rapport entre les différentes catégories de salaires et, ce qui s'y rattache étroitement, un raisonnable rapport entre les prix auxquels se vendent les produits des diverses branches de l'activité économique, telles que l'agriculture, l'industrie, d'autres encore. »

* * *

Je m'excuse d'avoir si longtemps retenu votre attention sur mon sujet sans lui donner d'autre attrait que celui de la recherche du vrai et du bien. Ne pensez pas qu'il soit sans conséquence pratique. Laissons de côté les leçons qu'en doivent tirer les prolétaires, voyons ce qui vous concerne. Bien peu, parmi vous, paient des salaires, c'est vrai; mais tous vous êtes consommateurs; tous vous pouvez contribuer à former l'opinion et ainsi à diriger la marche des affaires publiques. En écoutant les Papes vous parler, avez-vous songé : si j'étais patron, je pratiquerais entre mes salariés et moi cette répartition des richesses que la justice réclame; avez-vous pensé : si je suis actionnaire, capitaliste gros ou petit, je consens à réduire mes revenus dans la mesure où l'amélioration raisonnable de la condition des travailleurs l'exige; avez-vous dit : je suis consommateur et j'ai du superflu, je suis disposé à payer plus cher ce que je consomme, si c'est requis pour assurer aux ouvriers un sort satisfaisant, et, en conséquence, pour l'amour de Dieu, du prochain et de la justice, je veux bien sacrifier un peu de mon superflu?

C'est un grayer sujet de méditation pour tous les chrétiens. Laissez-moi vous assurer, fort de la parole des Souverains Pontifes, que s'ils répondent *non* à toutes ces questions, le monde est en grave péril; mais s'ils répondent *oui*, s'ils travaillent à répandre les idées que nous prêchent le Pape, ils contribuent efficacement au bien des nations, au triomphe de la civilisation chrétienne, tout en s'attirant les meilleures bénédictions du Seigneur.

PIERRE HARMIGNIE,
Professeur à l'Université de Louvain.

Alexandre le Grand

Dans l'hiver du paganisme, l'exploit d'Alexandre le Grand annonce peut-être des temps meilleurs (1).

Les philosophes grecs avaient eu l'audace de dévisager les dieux de l'Olympe et de dévoiler leurs tares. Il en résultait un malaise religieux et une boulimie de superstitions et de nouveautés. Le peuple se rabattait sur le culte des héros, et la barrière qui, jusque-là, avait séparé les dieux et l'humanité peu à peu céda, à la fois devant l'intérêt des rois et par la veulerie des foules.

Cependant, choisi par Philippe de Macédoine comme précepteur de son fils, Aristote ne fit point de son élève royal un incrédule. Alexandre vivait familièrement avec les dieux et les héros d'Homère. A son chevet, il plaçait l'*Iliade* et son épée; il interprétait comme une manifestation de la divinité la sève de jeunesse et de génie qui bouillonnait en lui. N'appartenait-il pas d'ailleurs à la famille des dieux? Il descendait à la fois d'Hercule et d'Achille, et par eux se rattachait à Zeus. Après avoir accompli sa course héroïque ici-bas, il s'assierait à la table des immortels.

Il se précipita donc à la poursuite de la gloire, dans une épopée surhumaine. Les poètes ont sacré les autres héros après leur mort; la Muse accorde l'immortalité :

Dignum laude virum Musa vetat mori;

Coelo Musa beat (2).

Alexandre, lui, sera son propre poète et fera son épopée, cueillant l'immortalité dont le rameau s'abaisse déjà vers lui. Tout concourait à l'illusionner : les transports divins de sa mère Olympias, son propre génie, les condescendances de ses amis et les chances invraisemblables d'une vie épique.

En lui Achille revivait.

« Achille, pour Homère, c'est la jeunesse dans toute sa fleur mystérieuse; c'est la force et la beauté humaines imprégnées du caractère divin : c'est la passion aux tempêtes olympiennes que savent adoucir les généreux abandons de l'amitié. »

M. Georges Radet a crayonné très heureusement un portrait du jeune héros : « Voyez-le combattre : vigueur d'athlète à la fougue magnifique, port altier de la tête, avec le front robuste et large sous une chevelure léonine, regard étincelant qui, pareil à l'éclair déchirant le nuage, jaillit du creux sombre des arcades sourcilières, voix sonore, vibrante, émouvante, tout, chez l'Argéade issu d'Hercule, a le suprême accent de la virilité dominatrice. S'épanche-t-il dans l'intimité? Alors, le charme opère, un charme irrésistible, fait de maîtrise et d'enjouement, émané tout ensemble de la pensée, de la physionomie et du geste. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'esprit si riche à la sève originale fécondant la culture acquise, des yeux à la caresse humide, des traits à la vicacité frémissante, des joues que veloute un tendre incarnat, ou enfin, dissymétrie chère aux artistes, d'une certaine flexion du cou, légèrement incliné sur l'épaule ».

La campagne d'Asie Mineure fut un pèlerinage et une résurrection des gestes de l'*Iliade* autant qu'une suite de manœuvres stratégiques. On sacrifie aux tombeaux des héros, on relève leurs temples; on n'oublie pas pour autant la politique grecque. C'est en qualité de stratège-autocrate de la Ligue corinthienne qu'Alexandre remporte ses victoires. Sur le butin tombé en ses mains au Granique, il prélève trois cents armures qui seront déposées dans le temple d'Athéna avec la dédicace : « Alexandre

filis de Philippe et les Hellènes, à l'exception des Lacédémoniens, sur les Barbares qui habitent l'Asie ».

Héros, stratège grec, aventurier de génie, Alexandre arrive en Egypte. Du point de vue militaire et politique, le héros a réussi une opération d'envergure. L'empire perse est coupé de la Méditerranée; les Iles grecques et Lacédémone mises désormais dans l'impossibilité de trahir la cause nationale. Mais cela fait, le pèlerin repart, et, après avoir tracé lui-même le plan de la ville qui portera son nom, et marqué l'emplacement de ses temples, Alexandre se lance avec une escorte à travers le désert libyen. Il s'en va vénérer dans son oasis le dieu égyptien célèbre jusqu'en Grèce, Zeus-Ammon. M. Georges Radet défend brillamment la perspective des écrivains postérieurs. Suivant leur conception, le Fils de Zeus désirait recevoir de son père divin l'investiture de sa fonction royale universelle. « M'accordes-tu de commander à la terre entière? Devenirai-je le maître de tous les hommes? » aurait-il demandé à l'oracle. Avec M. Wilcken, je pense qu'Arrien et Quinte Curce ont dénaturé les récits primitifs. C'est en curieux, et par ostentation héroïque qu'Alexandre a visité l'Ammonium. Il n'a posé qu'une question à l'oracle : « Les ennemis de mon père sont-ils punis? » Mais traitant le roi macédonien comme Pharaon légitime, le prêtre égyptien l'a salué du titre protocolaire de Fils d'Amon-Râ. Le prestige du vieux sanctuaire et ces formules solennelles auront impressionné le conquérant. A partir de ce moment, il se sent plus que jamais fils de Zeus.

Il tourne maintenant le dos à la Grèce. Une politique nouvelle se précise de succès en succès; Alexandre succède à Darius et à ces monarques fabuleux qui, de Babylone, régissaient l'univers. Le stratège-autocrate se mue en un souverain oriental et, de droit divin, commandera à la terre entière.

Idee grandiose et tragique! On la réalisera, s'il le faut, par le crime. De larges flaqes de sang grec et macédonien souillent la route de ses armées. Ceux qui restent fidèles à la Grèce et au passé sont suspects. L'hipparque Philotas ainsi que son père Parménion, le meilleur des généraux de Philippe, sont assassinés. Dans une orgie, Alexandre poignarde Clitos, son frère de lait, qui lui sauva la vie au Granique. Le conflit où s'opposent en réalité deux mondes, la liberté démocratique grecque et la servilité orientale, s'exaspère sur la formule de l'adoration du souverain. Macédoniens et Grecs ne veulent pas d'esclavage, même si le maître est un dieu. Callisthène, un neveu d'Aristote, qui accompagne l'expédition en qualité d'historiographe, hausse la discussion dans la sphère religieuse.

« Certes, Alexandre mérite les plus grands hommages. Néanmoins, distinguons entre ceux que l'on doit aux dieux et ceux que l'on accorde aux simples mortels... Alexandre, de l'avis de tous, est le meilleur des héros, le plus grand des monarques, le premier des capitaines. Souffrirait-il qu'un particulier usurpât sa prérogative royale? Ce n'est pas de son vivant qu'Hercule reçut des Grecs l'apothéose. Mort, il ne l'obtint que le jour où l'oracle de Delphes eut prescrit de l'honorer comme dieu. »

Callisthène développe cette argumentation au cours d'un repas qui réunit une élite de généraux macédoniens, de lettrés grecs et de hauts seigneurs de Perse, Alexandre était sorti de la salle et s'était posté derrière une tapisserie, pour suivre la discussion sans gêner les orateurs. Le philosophe se tourne dans un geste pathétique vers le roi que dissimule à peine le rideau :

« Adopter les mœurs des Barbares! Y songes-tu, Alexandre? Souviens-toi de la Grèce. C'est au nom de la Grèce, c'est pour annexer l'Asie à la Grèce que fut entreprise cette expédition. Réfléchis. De retour en Grèce, est-ce aux Grecs, les plus libres de tous les hommes, que tu imposeras l'adoration? »

(1) GEORGES RADET, *Alexandre le Grand*. Paris, l'Artisan du Livre, 1931.

(2) HORACE, *Odes*, IV, 8.

Alexandre n'osa passer outre, mais Callisthène fut mis à la torture et pendu.

Comme le croit M. Radet, Alexandre a-t-il conçu un plan précis de domination universelle? A-t-il voulu fonder une religion nouvelle, sa religion, dans laquelle il s'imposerait comme l'intermédiaire unique et nécessaire entre Zeus et les hommes? Cette mauvaise ébauche du christianisme nous déconcerte. Alexandre se croyait certes d'essence supérieure: il avait foi dans sa bonne étoile, comme nous disons, et « cette bonne étoile » il se la représentait par la formule d'une force divine qui dirigeait ses actes. En tant que roi, aussi, suivant la théorie d'Isocrate, il était plus près des dieux que des hommes. Mais a-t-il remplacé toutes ces idées grecques par la théorie, consciemment élaborée, de la souveraineté orientale, avec les dogmes qu'elle comporte? Nous ne le pensons pas. L'éducation d'Alexandre est trop grecque, il y a trop d'improvisations dans son œuvre pour qu'on lui prête des idées si arrêtées. Son expédition, haussée d'abord en geste héroïque, se clôt en beuveries, en scènes de carnaval et pires. La religion n'a plus rien à voir en tout cela. La politique a consisté à recevoir passivement les mœurs des vaincus.

Si l'hiver païen prélude au printemps chrétien, ce n'est souvent que par contraste.

LUCIEN CERFAUX,
Professeur à l'Université de Louvain.

Lamennais, sa psychologie et sa doctrine

A propos du récent livre de Robert Vallery-Radot

La critique a dit beaucoup de bien de ce livre; il le mérite. Dans cette revue même, Mgr Schyrgens l'a analysé avec sa maîtrise habituelle; il en a vanté, à juste titre, la trame serrée, le style ferme, mouvementé et pittoresque. Un courant de vie intense circule de la première à la dernière page de cette biographie. La physionomie de Lamennais nous y est restituée d'un crayon aigu et puissant. Sa pensée — mélange de vrai et de faux — toujours extrême, se détache en un fort relief à mesure que le récit de la vie lamentable se poursuit.

Nous aurions mauvaise grâce à reprendre par le menu l'étude de l'ouvrage qui témoigne si haut des qualités d'écrivain de M. Vallery-Radot: ce serait œuvre vaine. Mais peut-être, en réponse à des suggestions qui nous ont été faites, pourrions-nous utilement, — usant des nombreuses publications consacrées à Lamennais et plus particulièrement de ce dernier livre — tenter ici une synthèse des idées et du caractère du célèbre publiciste.

* * *

Lamennais est d'abord un affamé de certitude qui, à l'aurore de sa vie intellectuelle, se heurte à l'indifférence. « Le siècle le plus malade, écrit-il au début de l'introduction à l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, n'est pas celui qui se passionne pour l'erreur, mais le siècle qui néglige, qui dédaigne la vérité. » Comment retrouver cette vérité, et, retrouvée, la faire resplendir aux yeux des contemporains? Voilà posé le problème du critère de certitude. Dès le premier volume de l'*Essai*, la thèse menaisienne se laisse pressentir; pour réfuter le déisme rationaliste, Lamennais ne craint pas d'ébranler les preuves rationnelles des vérités fondamentales; Rousseau et Pascal sont appelés à la rescousse. Le deuxième volume est l'affirmation du traditionalisme et du fidéisme; le critère suprême de certitude était, avant le christia-

nisme, le témoignage du genre humain; depuis le christianisme, l'Eglise le déient. Dans la *Défense de l'Essai* entreprise pour répondre aux attaques violentes qui s'élèvent de toute part, le nouvel apologiste cherchera à montrer la concordance entre la croyance traditionnelle du genre humain et les dogmes du christianisme: fidéisme et traditionalisme ne feront plus qu'un. Vers la fin de sa vie, Lamennais, revenant à la philosophie, publiera son *Esquisse d'une philosophie* dont l'esthétique demeure la partie la plus intéressante. L'idée catholique, qui avait primitivement été l'inspiratrice de l'esquisse, y sera remplacée par l'idée évolutionniste.

De l'indifférence religieuse où beaucoup avaient sombré, du désarroi où se débattaient nombre d'âmes de bonne volonté, Lamennais rendait en bonne partie responsable la décadence des études théologiques et philosophiques. « Ne craignons point de l'avouer, écrivait-il dans son opuscule sur *Les Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Eglise*, la théologie, si belle par elle-même, si attachante, si vaste, n'est aujourd'hui telle qu'on l'enseigne dans la plupart des séminaires qu'une scolastique mesquine et dégénérée, dont la sécheresse rebute les élèves et qui ne leur donne aucune idée de l'ensemble de la religion, ni de ses rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme, avec tout ce qui peut être l'objet de sa pensée. Ce n'était pas ainsi que la concevait saint Thomas, lui qui, dans ses ouvrages immortels, en a fait le centre de toutes les connaissances de son temps. Empruntez de lui cette méthode admirable qui coordonne et généralise et joignez-y ces vues profondes, ces hautes contemplations, cette chaleur, cette vie qui caractérisent les anciens Pères (1). » Dans la *Défense de l'Essai*, ce n'est pas tant la philosophie elle-même que la doctrine cartésienne, alors quasi universellement enseignée, qu'il criblait de ses acerbes reproches.

M. Vallery-Radot a donc touché juste quand il a écrit de l'*Essai sur l'indifférence* (tt. I et II): « Qu'apportait donc de si hardi ce livre qui allait tant faire couler d'encre? Une critique véhément, non pas certes de la raison en elle-même, mais de la raison telle que la philosophie moderne l'a sequestrée, en l'isolant du témoignage universel. Ainsi atrophiée, elle ne peut que vouer l'homme à désespoir et à la folie en ne lui montrant partout que son néant. En somme, Lamennais reprenait le procès de Descartes qu'un Bossuet et un Pascal avaient déjà ouvert » (2).

Sans doute Joseph de Maistre et Victor de Bonald, dont un traditionalisme mitigé, orthodoxe celui-là, pourra se réclamer, s'emploieront à couvrir Lamennais; encore Bonald aura-t-il soin de déclarer que le critère de la raison générale n'est fondé que « quand on le referme dans de justes bornes ». « C'est sur ces justes bornes, écrit M. Vallery-Radot, si judicieusement signalées par Bonald que les théologiens de Sorbonne eussent dû éveiller l'attention de Lamennais.

Dans son désir passionné d'unité, l'apologiste ne distinguait pas assez nettement ce qu'il appelait indifféremment tradition, sens commun, autorité, raison générale, de la notion surnaturelle de la foi: « La véritable philosophie, pensait-il, n'est que la Religion ». Il était sans doute bien près de verser dans un naturalisme transcendantal des plus périlleux pour une imagination de sa sorte. Mais au lieu d'éveiller charitablement son attention sur ce écueil, ses adversaires l'accusaient d'instaurer le scepticisme universel en montrant l'impuissance de la raison, ce qui était absurde et ne devait avoir comme résultat que de le pousser sur sa propre pente (3).

Malheureusement, justes bornes, mesure, c'est ce que Lamennais n'admit jamais. Son absolutisme terrifia très tôt son ami Berryer qui s'y connaissait en hommes. Dans un entretien demeuré célèbre, Berryer lui prédisait son apostasie: « Et pourquoi? Et comment? s'écriait Féli. — Pourquoi, répliquait Berryer, c'est que vous suivez inexorablement vos idées où elles vous mènent, sans qu'aucune considération puisse vous arrêter » (4).

Lamennais, dès ses premiers livres, s'affirmait ce qu'il devait être toujours et toujours davantage: dialecticien de valeur, mais esprit exclusif, outrancier, incapable de tempéraments, rebelle à tout accommodement, l'esprit le moins préparé qui fût pour traiter des choses sociales et politiques où plus qu'ailleurs le sens

(1) *Œuvres complètes*, Bruxelles, Société belge de librairie, 1839, t. II, p. 294.

(2) 2^e partie, chap. III, p. 189.

(3) *Ibid.* pp. 193, 194.

(4) R. P. Mercier, S. J., *Lamennais d'après sa correspondance et les travaux les plus récents*, Paris, Lecoffre, 1895, pp. 124, 125.

pes contingences et des possibilités est indispensable. Spuller, en dépit de sa sympathie, reconnaît le penchant de Lamennais à l'utopie (1).

* * *

Or Lamennais prétend résoudre le problème de la religion dans ses rapports avec l'ordre politique et civil : c'est le titre d'un de ses livres. Adversaire du gallicanisme et de la Révolution de 1789, il préconise d'abord l'alliance intime de l'Eglise et de l'Etat, d'un Etat fort, car il fait fi des chartes et du régime représentatif; puis, constatant que la monarchie de la restauration répugne à le suivre, il fait volte-face, ne voit plus de salut que dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le régime des libertés modernes. Cette fois, c'est Rome qui se refuse à adopter la ligne de conduite que le fougueux polémiste lui assigne et Lamennais rompt avec Rome. D'aucuns, tel Albert de Broglie dans une magistrale étude sur Lacordaire, ont estimé que ce changement d'attitude de Lamennais se produisit subitement sous le coup de la Révolution de 1830 : « Dans l'équation de son algèbre politique, M. de Lamennais n'eut même pas une lettre à changer, *x*, la veille, était le roi; *x* fut le peuple : l'Eglise demeura le coefficient commun et le calcul marcha comme auparavant » (2). D'autres, tel Paul Janet, ont préféré voir en lui « un changement lent et graduel, dont les premières traces se font sentir bien avant la Révolution de Juillet, et déjà dans les dernières années de la Restauration » (3). Toujours est-il que la mentalité de Lamennais éclate sur le plan politico-social comme elle a éclaté sur le plan philosophique : ses formules sont toujours radicales, il va droit à l'extrême et s'y fixe irrévocablement.

Relisons M. Vallery-Radot : « Le premier numéro de l'*Avenir* paraît le 16 octobre. Il s'ouvre par une véritable encyclopédie du maître où la révolution européenne est à nouveau donnée comme l'œuvre même de l'Esprit-Saint. Ce n'est pas l'affaiblissement de la foi qui a ruiné l'autorité en Europe, mais la servilité gallicane ou josphiste. Le philosophisme n'a attaqué la religion que parce qu'il l'a rencontrée enchaînée, au trône par des liens d'or; de leur côté, les catholiques se sont méfiés de la liberté parce qu'ils l'ont vue revendiquée par les ennemis de l'Eglise; mais si le jacobinisme a pu l'exploiter, elle ne lui appartient pas, et il est temps que les peuples sachent que « le catholicisme n'a rien d'incompatible avec la liberté mais qu'il en est, en réalité, l'unique base solide et durable ».

« Comment, le catholicisme avec ses dogmes rigoureux, sa contrainte douce mais ferme de tous les écarts du sens propre sera-t-il accepté pour « unique base solide et durable », par les morales protestantes, juives, rationalistes, voire saint-simoniennes, c'est ce que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, oubliant l'implacable dilemme qui fit sa gloire, laissé aujourd'hui prudemment dans l'ombre. Pour le moment, il ne voit, ne respire, n'adore que la liberté; infaillible, elle crée l'ordre par la seule vertu de son culte. Le désordre, c'est de s'opposer à ses irrésistibles élans, car elle est Dieu même (4). »

C'est bien ce logicien fanatique qu'Albert de Broglie a excellemment défini quand il a écrit : « La pensée profondément fautive que toutes les difficultés de ce monde peuvent être levées par l'application d'un seul principe; cette pensée qui avait dicté à Rousseau le *Contrat social*, était celle aussi de Lamennais. A tout prix il lui fallait, pour régler toutes les affaires humaines, une formule simple pouvant servir de point de départ à un raisonnement rigoureux : plutôt que de renoncer jamais à ce besoin de sa nature et à cette condition de son talent, il était destiné à chercher successivement ce premier principe dans les opinions les plus différentes et à changer plusieurs fois de système sans jamais changer de méthode » (5).

Ainsi, au lieu de s'enquérir d'un *modus vivendi* aussi favorable que possible à l'Eglise dans le cadre des libertés constitutionnelles, Lamennais va droit à l'erreur libérale. Ses amis s'arrêtent à temps par esprit d'obéissance; lui s'obstine et fonce tête baissée.

* * *

Déçu du côté du Roi, déçu du côté du Pape, il se tourne vers le Peuple. Dans le pouvoir monarchique, il ne voit plus qu'un instrument satanique et dans les prêtres des séides des rois. Seul le peuple, dont il touche de près les privations, les souffrances, l'oppression — scandaleuses réalités certes à cette époque de capitalisme sans frein — seul ce peuple mérite pitié, estime, confiance — et ici encore Lamennais se retrouve pleinement — confiance illimitée. Lamennais jette dans la circulation les explosifs qui s'appellent *Les Paroles d'un croyant*, *Le Livre du peuple*.

En des pages d'une éloquence vibrante et contenue, d'autant plus prenante, M. Vallery-Radot a rappelé les incidents qui accompagnèrent la publication de ces pamphlets. Jean, l'ange visible du bon conseil, essaie encore de retenir son malheureux frère au bord du gouffre : suprême et vain effort. « Maintenant, au lieu de couvrir de son corps leur mère abandonnée et bafouée, Féli lui crache au visage et dévoile à ses bourreaux sa nudité; le crime même de Chain! (1). » « *Les Paroles d'un croyant* seront la dernière fulguration de cet astre désorbité avant qu'il ne s'éteigne au bout de sa course. On ne trouvera plus bientôt, épars sur la terre, que des blocs de pierre noire, tout fumants (2). »

« Le soleil qui paraît et disparaît, la trille de l'hirondelle passant dans l'air, les bouffées des premiers lilas, le bruit des cloches voisines, bien moins la chanson d'un orgue de barbarie montant de la rue, le ramenaient à son enfance et le plongeait dans une affreuse mélancolie. Alors il jetait sur le papier des chants nostalgiques entremêlés d'anathèmes qu'il appelait : *une voix de prison*. Puis le sentiment de sa mission le reprenait et il écrivait coup sur coup : *De la Religion, du Passé et de l'Avenir du Peuple*, où sa pensée n'ayant plus d'ossature doctrinale s'évanouissait en vagues abstractions où Dieu n'était plus que le nom à tout faire de ses chimères ou de ses rancunes. Il rassemblait aussi les feuilletons qu'il avait rédigés pendant sa crise religieuse à La Chênaie et lorsqu'il composait les *Affaires de Rome*. Curieux mélange de raisonnements souvent péruils, toujours pathétiques, de cris de haine et d'épouvante qui font frissonner, où tour à tour le péché originel, la divinité du Christ, après celle de l'Eglise, tombent sous les coups d'une raison aussi enragée à détruire ce qu'elle avait mis de passion à édifier. (3) »

* * *

Esprit dépourvu du sens de la mesure, tempérament d'une nervosité malade, imagination forte et riche encline aux visions sombres, lugubres et souvent monstrueuses, sensibilité frémissante, capable de passer en quelques jours, quelques instants, par toute la gamme des émotions, voire les plus contraires, à la fois timide et irrésolu, indépendant et entêté — rencontre étrange à première vue, fréquente cependant chez des personnalités de cette trempe — en un mot nature apparentée de près à celle de Jean-Jacques Rousseau, Lamennais apparaît tout entier et en pleine lumière dans ses derniers ouvrages, tel que le pressentaient déjà, sous les ombres et dans la patriarcale demeure de La Chênaye, ses amis et collaborateurs des premiers temps.

« C'est là que parfois, racontait sa fidèle servante, M. Féli après avoir passé plusieurs heures devant son bureau, occupé à écrire, se levait tout à coup, puis s'élançait à travers le parc et courait par les bois comme un fou : on avait beau chercher à l'arrêter, il n'écoutait personne. Il n'y avait que M. Gerbet qui, à la longue, parvenait à le calmer et à le ramener à la maison; il se laissait alors conduire comme un enfant : la crise était passée ». On attribuait ces bourrasques, continue l'abbé Roussel, à une irritation nerveuse, provoquée par un travail prolongé et une excessive tension d'esprit. Le plus souvent, dans ces moments-là, il ne parlait à personne, mais il errait à l'aventure, à travers taillis et landes, jusqu'à complet épuisement. Ses jeunes disciples n'osaient l'aborder de peur d'accroître sa surexcitation en cherchant à le calmer. Seul, l'abbé Gerbet, profitant de l'ascendant moral qu'il exerça longtemps sur son maître, réussissait non sans effort à l'apaiser (4) ».

Spuller, qui, je l'ai dit déjà, ne ménageait pas son indulgence

(1) SPULLER, *Lamennais*, in-12^o, 1892.

(2) ALBERT DE BROGLIE, *Le Père Lacordaire dans Nouvelles études de Littérature et de Morale*, Paris, Didier et Cie, 1869, p. 87.

(3) PAUL JANET, *La Philosophie de Lamennais*, Paris, Alcan, 1890.

(4) *Op. cit.*, pp. 274, 275.

(5) *Op. cit.*, pp. 85, 86.

(1) *Op. cit.*, p. 346.

(2) *Op. cit.*, p. 351.

(3) *Op. cit.*, pp. 371, 372.

(4) ALFRED ROUSSEL, *Lamennais intime*, 1 vol., Lethielleux, p. 16. Voir aussi ALFRED ROUSSEL, *Lamennais d'après des documents inédits*, 2 vol. Rennes Caillière, 1893.

à la mémoire de Lamennais, n'hésite pas à déclarer que chez lui, l'imagination « était plus active et plus forte encore que son esprit. Elle l'emportait dans ses rêves, bien au delà des faits de l'histoire et des réalités de la vie (1). »

L'adage fameux de Buffon « le style, c'est l'homme » trouve sa réalisation adéquate chez Lamennais.

Logicien, il a d'excellents morceaux démonstratifs. Par un mouvement naturel, il s'élève à l'éloquence, sa phrase devient lyrique, les images s'y insinuent, s'y déploient, s'y succèdent amples et abondantes. Rythme et couleur font de lui un des grands écrivains romantiques. Il est regrettable qu'il ne se garde pas de l'emphase, du grossissement, de l'outrance. A mesure qu'il avancera dans sa triste carrière, ses défauts mettront leur empreinte sur toute sa personnalité.

Ils l'auront dévorée tout entière lorsqu'il s'abattra, géant foudroyé, semblable à l'un de ces grands arbres qu'il aura sans doute contemplés gisants aux jours de la jeunesse dans sa sauvage Chénaie.

M. Vallery-Radot a parfaitement évité les défauts qui, trop souvent, déparent le style de Lamennais, il s'est borné à lui prendre toutes ses qualités. Il n'est guère de biographies où l'on trouve des pages égalant en pathétique celles qui racontent la fin du prêtre apostat. On sent que la phrase est toute chargée d'émotion, mais d'une émotion qui gagne le lecteur d'autant plus sûrement, d'autant plus intimement, qu'elle ne déclame jamais.

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'économie sociale.

Monsieur de Staël

On a beaucoup portraituré les grands hommes et les femmes illustres, au cours des dernières saisons. Si bien que la matière semble épuisée et qu'il ne reste plus désormais qu'à se rabattre sur « leur ménage », pour trouver encore à exploiter la même veine.

C'est donc à quoi vont être consacrés des ouvrages paraissant aux Portiques, dont le *Monsieur de Staël*, de la comtesse Jean de Pange ouvre la série (2).

Ce livre est fort réussi. Il est écrit avec agrément; il renferme des témoignages nouveaux; et la dévotion du biographe envers son héros se trouve tempérée d'une douce ironie qui met le lecteur en confiance.

* * *

Germaine Necker, la future M^{me} de Staël, ne fut jamais en danger de devoir monter en graine. Fille unique du financier Necker, qui était riche comme Crésus et devint deux fois ministre de Louis XVI, elle avait ce qu'il fallait pour mettre en mouvement maints jeunes nobles qui ne désiraient point, en se mariant, faire vœu de pauvreté.

Dès l'âge de douze ans, elle avait été remarquée et convoitée par Eric-Magnus de Staël, qui, lui, approchait de la trentaine et délibérait de s'établir solidement à Paris.

Au reste, il ne fallut pas moins de sept ans pour régler l'affaire; et avant que la cérémonie soit célébrée, le 14 janvier 1786, par le pasteur de la légation de Suède, nous avons le temps de jeter un regard en arrière et de nouer plus ample connaissance avec les deux futurs conjoints.

Germaine avait été élevée selon des principes rigoureux, c'est-

à-dire très mal. Sa mère, fille d'un pasteur genevois, avait d'al'ord été pauvre, mais son mariage inespéré avec l'opulent Jacques Necker l'ayant mise à même d'ouvrir un salon, les beaux esprits de l'époque y affluèrent. La dame est restée institutrice dans l'âme et son salon « devient un véritable congrès de pédagogie ». Car, en échange de l'accueil et de la nourriture qu'ils reçoivent, les encyclopédistes donnent volontiers de ces choses savantes qu'ils ont mises ou mettront dans leurs livres.

Toute autre maman eût envoyé sa fille jouer avec ses poupées. M^{me} Necker, au contraire, emmène Germaine chez les académiciens. Ceux-ci donnent leurs soins à la fillette, comme ils se fussent occupés du chat, des bijoux ou de la beauté de leur hôtesse, si celle-ci l'avait tenu pour plus agréable. Buffon enseigne à la petite les sciences de la nature; d'Alembert la bourre d'algèbre, Marmontel de philosophie; Montesquieu commente, devant elle, *l'Esprit des lois*, Diderot disserte sur « l'Amour », et l'abbé Reynal, lui prenant sérieusement les mains, la munit d'instructions pour le jour où elle aura des enfants à élever. Quand tous ces grands hommes ont fini et sont retournés chez eux, c'est au tour de M^{me} Necker de recommencer. Elle résume et commente les propos entendus; elle supplée à ce qu'on aurait oublié de dire par des lectures complémentaires; elle apprend de longues et mortelles prières à sa fille, qui, finalement, n'en peut plus et tombe malade, écrasée sous le poids de la science et de la piété. Il faut bien se résoudre à envoyer notre bachelière de huit ans à la campagne. Là, du moins, elle pourra gambader dans le parc, sans toutefois négliger de lire les quelques milliers de livres de la bibliothèque.

Cependant, des projets de mariage se forment et des prétendants commencent à venir montrer leur calvitie.

Il y a le prince Georges-Auguste de Mecklembourg, qui a quarante ans et de grandes dettes. On eût passé sur l'âge, mais on ne passa pas sur les dettes. Il y a William Pitt et le fameux Axel de Persen, l'ami de Marie-Antoinette, qui ne paraissent point s'être avancés beaucoup, sans qu'on sache exactement pourquoi.

Il y a enfin M. de Staël qui mit sept ans à persévérer dans son dessein et finalement réussit, après des négociations infinies.

Il était de petite noblesse suédoise et avait eu la chance d'être distingué par Gustave III, un jour que le souverain tentait un coup d'Etat militaire. Sa belle conquête en cette journée lui avait mérité de devenir chambellan de la reine de Suède et de pouvoir porter, le reste de sa vie durant, une clef d'or à la ceinture.

Mais la France de cette époque volage attirait les jeunes Suédois; et ils étaient, du reste, fort bien accueillis à Paris.

Eric-Magnus de Staël s'y fait attacher à la légation de Suède et ne tarde pas à se mettre en vedette. « M. de Staël réussit admirablement ici, écrit l'ambassadeur à Gustave III; la comtesse Jules de Polignac a pour lui la plus tendre amitié; il est extrêmement bien avec toutes les femmes à la mode comme M^{me} de Châlons, la comtesse Diane et M^{me} de Gontaut. M^{me} de Boufflers l'aime comme un fils ainsi que M^{me} de Lamarck ». Il n'est pas jusqu'à la reine Marie-Antoinette qui n'ait pour lui de grandes bontés.

Enfin, tout irait le mieux du monde, si notre godelureau n'était gêné par le manque d'argent. Ses parents ne lui ont pas laissé grand'chose et ses appointements d'attaché paient à peine la poudre de ses perruques. Qu'à cela ne tienne! Il fera comme ont toujours fait les gens habiles que n'étouffent point les scrupules. Il fera des dettes, quitte à épouser plus tard une femme qui les puisse et les veuille payer. Le plan est beau. Il importe d'en assurer la réussite. Eric-Magnus va s'y employer, avec le concours de son ambassadeur, le comte de Creutz, et des vieilles dames qui lui servent de marraines.

Le 27 juin 1779, il s'ouvre à Gustave III de son désir d'épouser un jour M^{lle} Necker, qui n'a encore que quatorze ans, mais qui fera

(1) SPULLER, *op. cit.*, p. 39.

(2) Comtesse JEAN DE PANGE : *Monsieur de Staël*. (Paris, Ed. des Portiques, 1931.)

son affaire dès qu'elle en aura davantage. Seulement, les parents de la fillette ne donneront jamais leur fille à quelqu'un qui n'a pas une belle et stable situation et qui n'est pas baron. S'il plaisait au Roi d'assurer, à Eric-Magnus, le poste d'ambassadeur à vie que le départ du comte de Creutz laissera vacant et de le nommer baron, assurément les choses s'arrangeraient.

Mais Gustave III est très rétif à nommer les gens barons et il tient à garder les mains libres pour son ambassade de Paris.

Eric-Magnus écrit de longues lettres au Souverain; il lui demande des mèches de ses cheveux qui doivent, dit-il, combler de bonheur mesdames de Boufflers et de Lamarck; il pousse à la rescousse la reine de France, l'ambassadeur de Suède et je ne sais combien de grandes dames de Paris; pour obtenir la main de cette héritière qui aura 500,000 livres de rentes, il déploie tant de persévérance et d'habileté que le Roi est bien forcé de convenir que ce garçon est doué pour la diplomatie.

Eh bien! qu'il fasse de la diplomatie! Voici que se présente une bonne occasion de montrer ce dont il est capable. Gustave III voudrait une des Iles-sous-le-Vent, aux Antilles. Justement, le titulaire de l'ambassade, le comte de Creutz, va partir en congé. Que M. de Staël réussisse à amener le gouvernement français à contenter le roi de Suède, qu'il lui obtienne son île, et, en récompense, il obtiendra, de son côté, l'ambassade, la baronnie, et, par ricochet, la main de Germaine Necker!

Il faut lire, dans l'ouvrage de M^{me} de Pange, la correspondance diplomatique qui s'échangea pour ce fameux bout d'île que voulait Gustave III. Finalement, la France accorda l'île. Le roi de Suède accorda l'ambassade et le titre de baron. Les parents Necker accordèrent la main de leur fille. Et ce fut un contentement général.

Il ne restait plus, aux nouveaux époux, qu'à être heureux ensemble.

Pour mener à bien ce deuxième point du programme, la diplomatie ne suffisait plus. Aussi, le ménage n'alla-t-il pas longtemps bien.

* * *

A qui la faute? Il semble que les responsabilités doivent être partagées.

C'est terriblement difficile, pour un homme qui a pris de fortes habitudes de polygamie, de s'en tenir ainsi, tout à coup, à sa seule et légitime épouse. Et ce ne l'est guère moins, pour une femme de lettres qui se croit appelée à influencer la politique et l'intellectualité de son temps, de ne songer qu'à son mari, parmi tant d'hommes distingués qu'elle fréquente.

Nous ne raconterons pas la longue histoire des ardeurs, tiédeurs, brouilles et raccommodements successifs qui remplirent la vie commune de M. et M^{me} de Staël. La comtesse de Pange l'a contée, en son livre, avec beaucoup de détails et une discrétion méritoire. Je ne referai pas ce qu'elle a fort bien fait. Sur le chapitre des interprétations, je me laisserais aller, du reste, à moins d'indulgence qu'elle n'en met à expliquer certains faits.

On voit, par exemple, le baron de Staël rester fidèle à M^{lle} Clairon, actrice sexagénaire qui avait vingt ans de plus que lui, au point de lui servir une ruinée pension et de lui payer punctuellement ses loyers. C'est un mystère, dit M^{me} de Pange. C'est une restitution, serais-je tenté de dire, quand je songe à la facilité qu'avait l'ambassadeur à faire des dettes et à se laisser obliger par les vieilles dames riches.

Ses dettes furent le tourment continu du pauvre homme. Les Necker ne les avaient pas payées dans la mesure où il aurait fallu. Et puis, Necker fut partiellement ruiné par la Révolution, tandis que Staël lui-même perdant, en Gustave III, le bienfaiteur sur qui il s'était habitué de compter, se vit, de jour en jour, réduit à l'indigence et presque à la misère.

Il supporta, d'ailleurs, ces contre-temps avec assez de philosophie, comme il avait supporté, sans trop crier, l'essaïm d'admirateurs dont sa femme était toujours entourée. C'était un faible, ou plutôt un homme qui n'a plus le droit d'être exigeant.

Comme ambassadeur, le baron de Staël fut remarquable; il vit venir la Révolution, quand tout le monde était encore rassuré, et son imagination lui permit souvent de trouver les moyens de servir son pays en des occasions difficiles.

Il avait, en l'âme, des coins mystiques où les germes jetés par Swendeborg et Lavater trouvèrent un merveilleux terrain de culture. Peut-être, après tout, cette sottise religion, dont s'engouèrent tant de personnes du grand monde avant de marcher à la guillotине, l'aida-t-elle à prendre ses maux en patience. Il pria. Et l'on sait que, si médiocre soit-elle, une prière aide toujours celui qui la fait.

* * *

M. et M^{me} de Staël étaient mariés depuis quinze ans quand, en 1801, ils résolurent de divorcer. Aux lettres d'amour d'autrefois succédaient maintenant des discussions de chiffres. La baronne est en Suisse; lui est à Paris, se débattant entre les huissiers qui lui apportent des nouvelles de M^{lle} Clairon et les créanciers qui lui vendent ses meubles. Il tombe malade. Sa femme, qui dans son large cœur lui garde encore un peu d'affection, vient le chercher pour l'emmener dans son pays. On le hisse en voiture et les chevaux s'en vont doucement vers la frontière. Mais un coup d'apoplexie le frappe à Poligny, dans le Jura. La voiture continue sa route, n'emportant plus qu'un cadavre.

C'est à Coppet qu'on l'enterra, dans un cimetière qui, depuis lors, est devenu un pré, et où personne à présent ne peut indiquer l'endroit de sa tombe.

OMER ENGLEBERT.

La vraie crise

La crise profonde est d'ordre doctrinal et moral. Elle concerne l'essence même de la destinée humaine. Tout le reste est conséquence, manifestation, malgré tout, superficielle. Elle ne sera pas guérie par les seuls remèdes économiques, ni même politiques.

Le R. P. Gemelli, recteur magnifique de l'Université catholique de Milan, publie un volume dans lequel il étudie la crise que traverse l'humanité et les moyens d'en sortir. Nous avons traduit, à l'intention des lecteurs de la Revue catholique, quelques pages de ce volume encore sous presse.

Voici d'abord l'analyse du mal dont nous souffrons. Dans une prochaine livraison, nous dirons les remèdes que propose le P. Gemelli.

LOUIS PICARD.

Notre société présente des contrastes violents qui rendent très difficile d'en saisir le caractère fondamental.

D'un côté, le développement de la science, qui, rapidement, au cours d'un siècle, a révélé des secrets d'énergie ignorés d'un passé millénaire; l'ascension économique et politique des classes laborieuses; le nivellement de toutes les classes au point de vue de la valeur intellectuelle et morale; la diminution notable des vengeances privées, des haines civiles, et des abus de pouvoir personnels; le bien-être matériel plus répandu; un critère plus large d'égalité et d'assistance sociale sont autant de signes que notre société contemporaine a atteint un degré de civilisation inconnu aux époques précédentes.

Et dans cette société moderne, avec tous ces progrès, ne manquent pas non plus les signes d'une vie spirituelle intense ni ceux

qui révèle l'influence profonde qu'elle a reçue du christianisme. Il suffit de penser au nombre infini d'âmes qui, dans la douleur, dans l'épreuve et dans les angoisses, se tournent vers Dieu pour invoquer sa miséricorde. Et si l'on considère combien de jeunes gens et de jeunes filles, de nos jours, vivent dans la pureté des mœurs et au service d'un idéal, on se persuadera que la vie moderne a ses trésors de Foi et de Charité comme les siècles de vie chrétienne la plus intense. Les esprits superficiels, qui regardent les choses par l'extérieur, ne découvrent pas ces marques de vie spirituelle et de christianisme, mais ceux qui ont la connaissance des âmes savent que dans nos grandes cités modernes, à l'aspect si païen, il y a une abondance de vie surnaturelle, une effervescence d'œuvres de Foi et de Charité, qui pénètre la texture sociale et qui la transforme. Les fruits de cette vie profonde sont connus de ceux qui fréquentent les hôpitaux, les prisons, les écoles. Que si l'on objectait que tout cela est irradiation et non le centre ou christianisme, nous répondrions justement que le centre lui-même, c'est-à-dire l'Eglise catholique, apostolique et romaine, avec ses dogmes, avec ses sacrements, avec sa hiérarchie, avec sa vie surnaturelle, est non seulement la continuation mystique de la vie du Christ, qui en est le Chef divin et l'Unificateur, mais qu'elle exerce sur notre temps une influence qu'elle a possédée rarement aux siècles précédents. On peut dire que la parole, l'enseignement, l'exemple de l'Eglise, de son Chef auguste, du sacerdoce catholique, sont accueillis par la société contemporaine avec moins d'irrévérence qu'hier et que moins d'opposition est faite à l'apostolat catholique.

* * *

Mais le bilan de notre société, en face de cet actif, qu'il serait injuste de nier, présente les signes d'une décadence religieuse, morale et civile dont il y a tout lieu de s'effrayer. Sans doute le mal ne prévaut pas sur le bien. Le nombre des mauvais est très grand, mais les bons ne sont pas emportés par le courant. La vie est païenne, mais ce néo-paganisme n'étouffe pas entièrement les aspirations qui montent vers Dieu. La civilisation moderne nie le surnaturel, mais elle ne réussit pas à s'y soustraire. Donc le mal n'est pas vainqueur du bien. Donc, même en présence d'un diagnostic si grave, l'âme peut s'ouvrir à l'espérance; cette société peut encore être sauvée, écouter l'appel de Dieu, répondre à sa vocation chrétienne. Mais comment le peut-elle? Pour répondre à cette question, il faut approfondir l'examen du mal à guérir.

Que la société contemporaine n'écoute pas la voix de l'Eglise romaine et qu'elle ne suive pas les exemples des âmes profondément chrétiennes qui vivent dans son sein, faut-il s'en étonner? Que l'on veuille bien y réfléchir: combien arment l'Evangile, mais font abstraction des dogmes, refusent les Sacrements, méprisent le magistère de l'Eglise; ils pourront être de braves gens, mais non de vrais chrétiens; ils pourraient se dire créatures de Dieu, mais non ses fils par la grâce, qui est la noblesse divine des chrétiens; ils pourront jouir, par influence indirecte, des bienfaits du christianisme, mais non participer à sa vie. Cette constatation faite — et elle déplaira, car elle heurte toutes les passions humaines, depuis l'orgueil jusqu'à la volupté — le nombre des vrais catholiques devient très limité.

La majorité des hommes de notre monde moderne vit sans le Christ et son Eglise, soit qu'ils ignorent soit qu'ils nient la vie surnaturelle, notre destinée surnaturelle, le gouvernement surnaturel du monde. Ce que très sommairement et un peu abstraitement on appelle pensée moderne et qui comprend philosophie, art, politique, économie, est le résultat d'un processus séculaire partant de la Renaissance et qui implique la négation du surnaturel. Et nous sommes arrivés à un tel point de cette négation que le langage surnaturel est devenu incompréhensible pour l'homme moderne. Les grandes vérités de la Foi sont oubliées ou négées ou bien ont changé de signification pour la plupart des hommes; rarement ces dogmes décident de leur activité; l'idéologie rationaliste circule dans nos veines comme une maladie héréditaire, à peine gênée par le catéchisme que nous avons appris dans notre enfance, elle met des points d'interrogation aux articles du Credo pour préparer un alibi à la conscience lorsque la Foi nous défend de pécher.

Cette idéologie rationaliste, qui répugne instinctivement à admettre un Dieu personnel et tend à le considérer comme une imagination de l'esprit humain en âge d'enfant ou comme une création de notre intelligence, se jette au travers de tout élan vers Dieu et paralyse toute recherche de Dieu en disant avec un ricardement :

« Fais bien attention, c'est toi-même qui crées ce que tu cherches et ce que tu posséderas; tu es le créateur de ton Dieu ». Et le rationalisme parle ainsi comme si cette prétendue création était possible sans un Dieu qui nous rende capables de penser, et comme si le fait de se façonner un Dieu n'était déjà pas un témoignage de l'existence de Dieu! L'idéologie rationaliste arrête encore l'élan vers l'Eternel et la foi en l'autorité de l'Eglise par la crainte de la puérilité, comme s'il n'y avait pas aussi de la puérilité à construire des systèmes que le temps détruit, alors que Dieu demeure, et comme si d'aimer une personne jusqu'à l'adoration et suivre une idée jusqu'à s'en faire un objet de culte, n'était pas substituer le serviteur au maître, l'ombre à la lumière. Peut-être la négation de Dieu est-elle rare, mais rare également la connaissance de Dieu selon la Révélation. Beaucoup accommodent cette connaissance à leur conscience, pour ne pas dire à leurs faiblesses. Mais plus s'obscurcit l'idée de Dieu, et plus se développe le concept de l'autonomie et de la puissance de l'homme; la surévaluation de la nature, commencée au XV^e siècle, détruit le dogme du péché originel, dont on sourit, aujourd'hui, comme d'un mythe, et tend à anoblir les instincts, et à considérer leur satisfaction comme une nécessité et même un devoir et un signe de force, en sorte que dans le langage commun on n'appelle plus péchés que les actes qui offensent le prochain et non ceux qui abaissent l'âme à un niveau inférieur à ceux qui outragent le divin Législateur.

On oublie la faiblesse de l'homme, sujet permanent de profonde méditation pour le Moyen âge. On exalte la pensée de l'homme, et sa volonté; par la pensée, on fait de l'homme le créateur du réel, et par la volonté, l'arbitre de la vie et de l'histoire.

L'exaltation de l'homme produit une autre conséquence délétère: l'oubli et la négligence du mystère de l'Incarnation. Le Christ est encore aimé comme l'initiateur d'une ère nouvelle, et précisément de l'avènement de la liberté et de la divinisation intérieure de l'homme, mais non plus comme le Médiateur, le Rédempteur, le Roi, le Pontife de l'univers. Le centre de la vie a été déplacé du Christ à l'homme, non à l'homme individuel, empirique, mais à l'humanité, à l'esprit de l'homme, et dans cette force de l'esprit qui crée le réel, qui méprise la douleur, qui se tend vers l'avenir, dans la sécurité d'un progrès indéfini, on a fait consister la divinisation de notre nature.

* * *

Perdue l'idée du Christ Médiateur et Rédempteur, s'est également évanouie l'idée de la grâce. Il suffit d'observer la société contemporaine pour être frappé par ce fait évident: l'offre de la vie divine faite par le Christ laisse indifférents les hommes qui se croient divinisés ou qui veulent le devenir par leurs propres forces.

Que s'ils ne sont pas préoccupés de la gloire de Dieu, ils ne sont pas attirés par la félicité du Paradis. Paradis et enfer sont des mots incolores pour les hommes d'aujourd'hui, tout entiers absorbés dans l'action et incapables de se fixer dans la méditation d'une vérité étrangère à leur expérience contingente, éloignée de leur intérêt immédiat. Le concept du devenir s'est tellement emparé de notre pensée que la fugacité de la vie, au lieu d'être une cause de douleur comme par le passé est devenue une source de joie. A la félicité immobile et éternelle à laquelle aspirait le Moyen âge, on préfère l'heure fuyante qui nous apporte le miel et l'absynthe, la joie et la tristesse, ce mélange de bien et de mal qui constitue le spasme de la vie. La paix est une aspiration d'autres temps, car dans le dynamisme moderne, paix signifie arrêt et ennui, arrêt de cette activité qui est le développement du moi, ennui par manque d'attrait d'un plus grand bien à conquérir. La philosophie moderne a enlevé à la douleur son efficacité, en sorte qu'elle ne sert plus à nous reconduire à Dieu. L'*aliquid amoris* qui faisait poser à Lucrèce d'une main lasse la coupe du plaisir est pour l'homme moderne un excitant à de nouvelles voluptés. Après la jouissance, la satiété, et après la satiété, la nausée; d'accord; mais passée la nausée, on recommence à jouir; la vie commence demain. Le *vanitas vanitatum* ne conseille plus le renoncement mais au contraire l'apaisement. La vie a de la valeur en tant qu'elle est un fruit auquel on ne mord pas deux fois; le bonheur, toujours désirable parce que jamais atteint, s'épuise dans la dialectique de l'action qui engage, absorbe, emporte et fait oublier l'éternité, aussi bien lorsque cette action déprime que lorsqu'elle exalte. Leopardi, Schopenhauer, aujourd'hui, ne seraient plus écoutés; leur grand motif de pessimisme a perdu sa valeur; « énergie », la dixième muse, de même qu'elle étouffe orgueilleusement la douleur, repousse orgueilleusement le plaisir et le bonheur lui-même lorsqu'ils attendent à la puissance: le seul but est désormais le moi dominateur.

Et ainsi l'estime excessive de la nature, l'exaltation de l'homme, la négation du dogme du péché originel, l'oubli du Législateur suprême, la foi dans l'autonomie de l'esprit et de son développement indéfini sont comme les anneaux d'une chaîne d'erreurs, qui ont aidé l'homme à renverser les deux pilastres de la félicité et de la douleur sur lesquels reposait l'exigence sentimentale, humaine, de l'au delà, pour les tondre, invisibles, nécessaires, immanents, dans les flots du devenir. Cette chaîne d'erreurs a fait plus, elle a confondu les critères qui discernent le vrai du faux, le bien du mal. Si la vérité est la pensée présente, si tout acte contient l'expérience du passé et en ajoute une nouvelle, qui, quelle qu'elle soit, contribue au développement de l'esprit, il n'y a plus de motif sérieux d'avoir des remords; le besoin d'expiation s'apaise à la pensée que toute action trouve en elle-même et dans ses conséquences la récompense ou le châtiment qui lui convient; le besoin de purification se fonde dans l'illusion qu'on apprend en tombant et qu'on se surpasse en recommençant avec une humanité plus riche.

Chez les intellectuels, les pseudo-intellectuels et les gens du monde prévaut une certaine conscience esthétique qui est la négation de la conscience chrétienne du péché. Elle considère avec la même indulgence bienveillante le vice et la vertu, comme deux aspects également intéressants de la réalité; elle ne méprise pas la faute, elle ne s'émeut pas devant une austère moralité, mais les considère comme des manifestations de faiblesse; si elle admire la grandeur, c'est la grandeur de la ténacité et de l'audace, de quelque manière qu'elles s'affirment, dans un aventurier comme dans un saint. Elle admire l'élégance de la ligne, bonne ou mauvaise, dès qu'elle est élégante; il y a, on peut frauder avec habileté, offenser avec courtoisie, mentir avec un génie inventif. Cette conscience esthétique et raffinée, lorsqu'elle admire par-dessus tout la volonté et la réussite, n'est pas loin, en fait d'immoralité ou d'irréligiosité, de la conscience ignorante et endurecie qui prend pour but le gain et le plaisir, pour critère de jugement le succès, et qui donne toujours raison au plus fort; en un mot de la conscience grossièrement matérialiste et de la conception purement économique de la vie.

Heureusement l'esthétique et l'économie n'arrivent pas à faire taire la voix du devoir. Car cette voix, si elle ne parle pas au nom de Dieu, parle en notre nom, au nom de l'humanité ou de la Patrie. Substitution qui est un appauvrissement, pour nobles que soient ces motifs de devoir. Néanmoins, ils sont utiles, comme le pain de seigle lorsque manque le froment. Il y a donc, bien que chez un petit nombre d'hommes et rarement nette et intégrée dans toute son expression, une conscience morale de ces fautes qui offensent la collectivité. Mais elle contribue, elle aussi, comme la conscience esthétique et la conscience vulgairement économique, à méconnaître et à sous-estimer le péché comme offense de Dieu et damnation de l'âme. Considérant le péché du point de vue naturel, on le dépouille de son caractère d'égarement de la volonté et d'offense de Dieu. On pêche, et peut-être en rougit-on, mais on ne craint plus de pécher. On pêche, mais on considère le péché comme une partie intégrante, si non absolument nécessaire de l'humanité; et même certains péchés apparaissent comme des droits de la nature, et certaines vertus, telles que la chasteté, l'humilité, la douceur, sont aujourd'hui, aux yeux d'un trop grand nombre, des mutilations et des signes de faiblesse.

Lorsque l'on considère comme un mythe le dogme du péché originel, la misère humaine se dissimule — ou plutôt s'efface — sous la force créatrice de la volonté. Lorsque l'on traite le Paradis et l'Enfer d'histoires puériles, la joie de vivre se cherche dans les réalités fugitives, dût-on se mentir à soi-même. La volonté et la volupté pour les hommes du vulgaire, la volonté et l'idéal politique pour les hommes supérieurs, parfois le tout ensemble, volonté et volupté, Patrie et Humanité (réalisations progressives et impersonnelles de l'esprit) représentent l'alfa et l'omega de la conscience moderne. Quand un homme a l'énergie nécessaire pour atteindre la fin qu'il se propose et d'élever de lui-même la cible qu'il vise de manière que son arc ne se détende jamais et que son effort se propose chaque jour un but toujours plus haut qui lui soit raison de vivre, alors cet homme, est parvenu à l'héroïsme. Et l'héroïsme par excellence, depuis que l'humanisme a appelé les héros de Plutarque à prendre la place des Saints, n'est plus l'imitation du Christ, mais l'élévation d'un homme qui sort de la foule par la puissance de sa volonté.

* * *

Si la douleur, sans l'humilité, ne sait plus conduire à la Foi, il reste une autre grande messagère de Dieu, la mort. Mais qui

pense sérieusement à la mort dans ce tourbillon d'activité? Autrefois on avait le temps de se recueillir et de s'imposer à soi-même la certitude de cette fin; aujourd'hui la bonne pensée de la mort, même si elle vient, est étouffée sous les épines de l'action extérieure. En outre si la méditation de la mort rend la sagesse à celui qui croit, à celui qui doute, à celui qui sent l'aiguillon du remords, elle glisse indifférente sur la conscience absorbée par le présent immédiat, satisfaite de son action et de son devenir à travers le bien et le mal, curieuse de la mort seulement comme d'une dernière expérience. Et même pour certains hommes, on ne sait trop s'ils sont cyniques ou décadents ou maladifs, la pensée et le danger de la mort sont une source de volupté.

Cette manière de concevoir la vie n'est pas sporadique; elle est très répandue, commune; des sphères philosophiques, elle s'infiltré dans les écoles, dans la politique, dans l'art; du théâtre, du roman, du cinéma, elle se volatilise dans l'air que nous respirons, empoisonnant parfois l'âme des catholiques eux-mêmes et transformant un bon nombre de ceux-ci en hérétiques inconscients.

Aux hommes de son temps rebelles à Dieu, saint Bonaventure de Bagnoregio faisait ce raisonnement. La « raison » demande : que doit faire un homme qui a profané le Temple de Dieu? — La « syndérèse » répond : le tuer ou bien le purifier par la pénitence. — La « conscience » reproche : tu es cet homme, et elle conclut : ou bien se dompter, ou se soumettre aux souffrances de la pénitence. — Alors la volonté choisit. Puisqu'elle repousse la damnation éternelle, elle accepte les peines volontaires et réparatrices de la pénitence.

Mais quand saint Bonaventure développait ce long syllogisme, il présupposait des vérités certaines admises par le pécheur : Dieu et l'éternité, le Paradis et l'Enfer. Des parties de l'édifice moral pouvaient s'être écroulées, mais les murs principaux restaient debout.

Plus tard, quand saint Ignace de Loyola, également aux hommes de son temps, posait, pour les rappeler à Dieu, le dilemme guerrier et évangélique des deux camps et des deux étendards, il présupposait chez son « exerçant » l'idée certaine du bien et du mal, de la mort, de la fin transcendante de la vie; si l'un ou l'autre des murs principaux était alors par terre, les fondements résistaient et permettaient de reconstruire.

Mais aujourd'hui, Dieu, l'esprit, l'éternité, la faute et la vertu ont perdu leur signification chrétienne pour prendre un sens philosophique transcendantal qui dévoie les esprits inexpérimentés et apaise les consciences débiles, que rebute une forte discipline et l'influence religieuse, parce qu'elles se sont érigées elles-mêmes en religion. Un Gioacchino Ciani pouvait effrayer Bocace; aujourd'hui, les avertissements du Pape lui-même n'amènent pas d'Annunzio à résipiscence. Savonarole a été le dernier prophète désarmé qui ait secoué les consciences, les entraînant à l'action politique; mais depuis que Laurent de Medicis sur le point de mourir lui tourna les épaules plutôt que de renier son œuvre d'homme d'Etat, et plus encore depuis que Machiavel fit sans pitié l'anatomie de la politique, l'idéalisme en même temps comme l'occupation la plus haute et la plus digne de l'homme, depuis lors, la religion est considérée par beaucoup comme un moyen politique, exclusivement au service de la vie civile. Ce n'est plus l'humanité qui est au service de Dieu, mais Dieu qui est au service de l'humanité.

(Traduit de l'italien,
par Louis Picard.)

A. GEMELLI, O. F. M.
Recteur de l'Université Catholique,
de Milan.

AVIS IMPORTANTS

1^o A la suite d'un accident survenu à l'imprimerie, le présent numéro sera distribué aux abonnés avec quarante-huit heures de retard. Nous nous excusons de cette irrégularité involontaire. Notre prochain numéro sera servi, comme d'habitude, samedi soir à nos abonnés de Bruxelles et dimanche matin à nos abonnés de province;

2^o Nous prions instamment nos lecteurs dont l'abonnement vient à échéance à la fin du mois, et qui étaient absents quand fut présentée la quittance pour 1932, de vouloir bien verser SANS RETARD la somme de 75 francs à notre compte de chèques postaux 48916.

Réflexions sur l'Histoire

Quelques remarques de M. Paul Valéry ont récemment ouvert le « procès de l'histoire ». Ce procès est renouvelé tous les dix ans environ, et M. Benjamin Crémieux nous a cité des phrases de M. Jules Romains, auxquelles il eût pu joindre certaines pages de M. André Chamson, sans compter les admirables analyses que Péguy a faites des limites et des conditions de la science historique. C'est un sujet aussi vaste que les empiètements de l'Histoire elle-même au cours du XIX^e siècle, dont elle a justifié les erreurs les plus contradictoires. Mais par crainte de l'abus du « penser historique » qui a été le mal de toute une époque, on risque de verser dans un scepticisme dangereux dont la raison sort ruinée.

Le plus grand intérêt de ces réactions n'est pas dans la tentative plus ou moins voilée de proscrire la recherche historique. Se passer totalement de l'histoire serait aussi dommageable que de tenter une théorie de la connaissance qui ferait fi de la mémoire individuelle et de l'expérience sensible. Mais l'idolâtrie de l'histoire a eu pour la sensibilité et pour l'imagination des conséquences parfois si désastreuses, que la violence, même excessive, des réactions qu'elle provoque est toujours sûre de nous toucher. Car si les contempteurs de la science historique ne nous proposent en général qu'une métaphysique coupée de tous les liens avec le réel, une philosophie de la vie qui se passe de certitude, leurs analyses psychologiques sont souvent d'une rare lucidité. C'est qu'ils se placent au point de vue du bonheur, comme disent les philosophes, ou, si l'on préfère, au point de vue de la volonté, pour établir les résultats de l'abus de la culture historique, de cette culture qui fut l'orgueil et la création propre du XIX^e siècle.

Bien avant les écrivains dont a discuté ces temps derniers les conclusions, Nietzsche publiait ses *Considérations inactuelles* et cette fameuse *Intempestive sur l'Histoire* de 1874, qui a toutes les allures d'un reniement. C'est le vigoureux coup de jarret d'un homme qui s'enlise dans le marécage historique; c'est aussi une confession totale dont il voulait sortir « avec des ailes ». Le problème, qui touche aux dernières réalités métaphysiques, n'est pas abordé dans son fond; mais que d'aveux pathétiques dans ce pamphlet découragé, et combien notre temps pourrait encore y trouver d'enseignements!

C'est que Nietzsche avait dès l'adolescence subi le despotisme de l'histoire et qu'il voulait s'en libérer, afin de découvrir la solution de ce « problème de la vie » qui fut essentiellement son problème. « *Quiconque n'a que l'esprit historique*, disait-il, *n'a pas compris la leçon de la vie, et il lui jaudra la reprendre. C'est en toi-même que se pose pour toi l'énigme de l'existence : personne ne peut la résoudre, si ce n'est toi.* » Et il écrivait, sous une forme impétueuse et désordonnée, une sorte de contre-partie à l'*Avenir de la Science* de Renan et à la *Philosophie de l'Histoire* de Hegel. Ce contre quoi il s'insurgeait, c'était la science et la pensée allemande elle-même, dans ce qu'elle avait de plus glorieux.

Si la thérapeutique que Nietzsche, en sa qualité de « médecin de la civilisation » allait nous proposer peut sembler aussi dangereuse que le mal dont il voulait guérir, le diagnostic, à tout le moins, était sûr. Aux natures faibles la nouvelle « philosophie de l'histoire » suggérait que le monde s'écroule, que tout n'est qu'un rêve, et que l'action est vaine. Aux natures vigoureuses, elle enseignait l'idolâtrie de la vie, des héros, du progrès, du futur, de

tout ce qui est nouveau. La forme du mal variait suivant les tempéraments, mais on retrouvait toujours la même croyance à l'évolution de la vérité, éternellement inaccessible.

Sur tous ces points, Nietzsche jetait déjà d'étonnantes clartés. Il se rendait compte des bienfaits de la culture historique, de la valeur du passé; mais pour qu'on pût utiliser cette culture, il pensait qu'elle devait côtoyer un puissant et nouveau courant de vie, une civilisation en train de se former.

« *Nous voulons servir l'histoire seulement en tant qu'elle sert la vie*, disait-il. *Mais il y a une façon de faire de l'histoire grâce à laquelle la vie s'étiole et dégénère... Imaginez un homme qui serait absolument dépourvu de la faculté d'oublier et qui serait condamné en toutes choses à voir le devenir. Un tel homme ne croirait plus à son propre être, ne croirait plus en lui-même. Un homme qui voudrait ne sentir que d'une façon proprement historique ressemblerait à quelqu'un qu'on aurait forcé de se priver de sommeil... Il y a un degré d'insomnie, de rumination historique, qui nuit à l'être vivant et finit par l'anéantir, qu'il s'agisse d'un homme, d'un peuple, d'une civilisation.* » Et il ajoutait : « *De même que le Romain de l'époque impériale se perdit dans le flot envahissant des choses étrangères, d'générant au milieu d'un carnaval cosmopolite de divinités, de mœurs et d'arts, de même il en adviendra de l'homme moderne, qui, par ses maîtres dans l'art de l'histoire, se fait offrir sans cesse le spectacle d'une exposition universelle. Il est devenu le spectateur incertain et errant, sans foi en son jugement. Il s'affaisse sur lui-même, il se replie sur son être intime, c'est-à-dire qu'il se plaît à contempler le chaos accumulé de tout ce qu'il a appris et qui ne saurait agir au dehors.* »

Telle est bien, en effet, l'ultime conséquence de la culture historique entendue comme règle de vie. Lorsqu'elle n'est plus éclairée et ordonnée par un principe, une vérité supérieure, elle décourage, affaiblit, et finit par détruire le sens de l'action, l'instinct créateur et constructeur. Une histoire, qui s'interdit tout choix, ne peut pas davantage guider ni juger le présent. Et c'est l'erreur de certains traditionalistes qui prétendent s'appuyer sur le passé comme tel. Il ne suffit pas, en effet, qu'une idée soit traditionnelle pour qu'elle soit valable. Il y a une tradition hérétique comme il y a une tradition orthodoxe, une tradition révolutionnaire comme il y a une tradition de l'ordre, une tradition romantique comme une tradition classique et, pour se justifier, toutes invoquent également des arguments tirés de l'histoire. Mais on l'a maintes fois montré: le vrai traditionalisme est celui qui retient du passé ce qui se traduit par un *plus* et rejette ce qui se traduit par un *moins*. Si l'expérience historique nous apprend quelles sont les conditions à remplir pour obtenir le *plus*, le *positif*, et éviter le *moins*, le *négatif*, le critère du positif et du négatif, du bon et du mauvais, du vrai et du faux ne peut être fourni que par la raison; et il faut un « point de vue pour juger ». Le dernier mot de l'histoire, telle que l'a conçue le XIX^e siècle, n'est-il pas précisément de se refuser à tout jugement, et même à toute explication générale?

Nietzsche a donné une analyse pénétrante des effets produits par cette sursaturation historique. « *Perdre de plus en plus le sentiment de surprise*, dit-il, *ne plus s'étonner de rien, enfin se prêter à tout, voilà ce qu'on appelle le sens historique. A parler franc, la masse des matières de connaissance qui nous arrivent de toutes parts est si formidable, tant d'éléments inassimilables, exotiques, se poussent violemment, irrésistiblement tassés en hideux monceaux, pour trouver accès dans une jeune âme, que celle-ci n'a d'autre ressource, pour se défendre de cette invasion, qu'une hébétude volontaire... Le jeune homme est devenu un sans-patrie, il doute de toutes les coutumes, de toutes les idées. Il le sait bien à présent : autres temps, autres mœurs; peu importe donc ce que tu es.* »

Pour y voir clair, en effet, il faut que la recherche historique soit précédée d'une connaissance de la nature humaine, d'une philosophie, voire d'une théologie; à tout le moins, la raison doit-elle nous guider pour évaluer les faits, débrouiller le plan, les résultats qui en émanent. L'histoire réduite à elle-même, l'histoire forme et fin de toutes les sciences, ne peut qu'aggraver cet état d'anarchie intellectuelle et d'impuissance doctrinale qui caractérise notre temps. Sous les violentes invectives de Nietzsche, telles sont les vérités qui apparaissent. Faire de toutes les sciences une histoire, c'est les anéantir toutes, c'est se dépouiller de toute valeur stable, de tout principe directeur à travers les réalités concrètes, mouvantes et agissantes. La réaction de Nietzsche, la réaction des écrivains d'aujourd'hui, et même, ce qui est plus important, la réaction de certains historiens contre cette notion de l'histoire, sont des réactions précieuses. On s'aperçoit alors que l'histoire, précédée des études nécessaires, d'une politique rationnelle, d'une psychologie maintenue dans ses limites propres et vivifiée par une doctrine, est un art infiniment précieux, un immense recours pour l'esprit dans la recherche de la vérité! C'est dans la mesure seulement où l'histoire, science des réalités individuelles, description de l'écoulement des choses, a prétendu combattre la science des notions premières et des principes de l'intelligence et se substituer à elle, qu'il convient de dénoncer ses usurpations. Les souffrances causées dans l'âme par ces empiètements de l'Histoire, Nietzsche, nous semble-t-il, les a exprimées avec une force qui reste toujours vivante. Et il n'est pas, à vrai dire, de question qui demeure plus actuelle. Après un siècle d'« historicisme », on redécouvre que l'homme a besoin pour vivre d'une vérité qui ne soit pas relative.

HENRI MASSIS.

Chateaubriand en Italie

I

C'est le vicomte qui ouvre, et avec quel faste, le cycle des voyageurs français en Italie, au XIX^e siècle. S'il eut vécu quelque cent années plus tard, il eût disputé la légation du Siam à Paul Morand, et l'ambassade du Japon à Claudel. Tradition ininterrompue d'écrivains, voyageurs et diplomates, vieille gloire française qui n'est pas près de s'éteindre.

Chateaubriand arriva à Rome durant le bref entr'acte qui va de l'alerte révolutionnaire apaisée, au conflit entre César et le Pontife. Sous le pape Pie VII, jeune et affable, la Ville Eternelle se reprend à vivre. Le « Gouvernement des prêtres » se doute-t-il que le premier coup de sape est déjà donné au pouvoir temporel de l'Eglise, et que, désormais, jusqu'à la brèche de la Porta Pia, chaque heure qui sonne est un glas pour la souveraineté terrestre des successeurs de Pierre? Les dotations de Pépin le Bref et de Charlemagne viennent d'être ébranlées par un chef qui sera bientôt leur émule. Fait étrange, ces bienfaits jadis accordés par la Gaule française, et qui justifiaient en partie la primauté de la France dans la génération des églises nationales, c'est une main également catholique et française qui les retirera aux Souverains Pontifes. « La France me l'avait donné, la France me l'a repris », auraient pu dire les papes au dernier siècle de la Rome pontificale: Ce que ni l'Empire germanique, ni les Arabes, ni les protestants, ni les Turcs n'avaient pu faire, la France l'osera... A-t-on suffisamment réfléchi à la politique de Napoléon III préparant la consommation de l'attentat de Napoléon I^{er} : sans l'unification de l'Italie favorisée par le neveu, le Pape serait vraisemblablement encore le roi de Rome. Simple rapprochement historique des causes fortuites et des effets.

Mais en 1803, Pie VII, restauré, donne à son peuple l'espoir d'un règne long et paisible. Ce sera le Pape du Concordat, le Pape du

couronnement de celui qui aurait pu être, s'il n'était avant tout l'homme de la Révolution, un second Charlemagne à l'égard du Saint-Siège.

Dans cette Rome retrouvée, les étrangers reviennent en foule. Le 27 juin 1803, le vicomte de Chateaubriand, secrétaire de M. le cardinal Fesch, ambassadeur auprès du Pape, arrive dans la ville, pressé de contempler le Souverain auprès duquel il se sent presque personnellement accrédité. Il se précipite aussitôt à Saint-Pierre pour le voir, et nous le dépeint dans une phrase où se reconnaît sa manière : « Le Pape a une figure admirable, triste, religieuse, toutes les tribulations de l'Eglise sont sur son front ».

Secrétaire « laïque » d'un ministre « clerc », il préfigure une situation inverse : En 1926-1931, l'abbé Wetterlé, secrétaire « clerc », de M. de Fontenay, un vicomte également, ambassadeur... « laïque » auprès du Saint-Siège. Contrastes et oppositions.

Ce diplomate, écrivain célèbre, ne vient pas en touriste en cette Italie qu'il connaît pour la première fois. Pour l'instant, il est tout à sa charge. Comme toujours, pressé de jouer un rôle, il ne perd pas une seconde, et le voilà, dès le 3 juillet 1803, reçu en audience papale. L'homme de lettres tressaille de joie : « Sa Sainteté m'a reçu hier : elle m'a fait assise de la manière la plus affectueuse. Elle m'a montré très obligeamment qu'elle lisait le *Génie du christianisme* dont elle avait un volume ouvert sur la table ». Quel Pape éclairé, n'est-ce pas, et quel magnifique souverain! Que de devoirs lui crée une pareille bienveillance! Aussi le trop zélé secrétaire, infatué de sa fonction, outrepassa les obligations qu'elle lui impose. Il va trop souvent voir le Pape, au gré de son ambassadeur, qui s'en émeut et porte l'affaire à Paris. M. de Chateaubriand est à Rome un secrétaire, sans plus, et non pas le ministre lui-même! Il semble l'oublier. Qu'il parcourt Rome à son aise, mais qu'il laisse au cardinal Fesch le privilège d'approcher le Pape et de mener les négociations diplomatiques.

Le vicomte, ulcéré, garde une forte blessure de cet incident qui en lui humilie l'écrivain. Du reste, il a eu grand-peur d'une disgrâce jusqu'à faire intervenir, comme nous le verrons tout à l'heure, son amie, M^{me} de Beaumont, auprès de son tout-puissant protecteur, le ministre des Cultes.

Pour se consoler de cet avatar, il se fait initié à la vie romaine par son collègue Artaud, secrétaire de Cacault, le ministre partant et que Fesch est venu remplacer. Il commence à recueillir des impressions et à songer à de belles périodes. Donnant le ton à la plupart des artistes français qui le suivront, il ordonne leur sensibilité vers les monuments et les ruines qu'il regardera presque exclusivement sans prendre intérêt à la vie pittoresque qui grouille sous ses pas. Esthète avant tout, il commet de nouvelles bévue diplomatiques qui lui valent de sérieux rappels à l'ordre. L'une des plus célèbres se rattache à la fois à ses amours et à son caractère chevaleresque. C'est l'épisode de sa visite au roi de Sardaigne. Charles-Emmanuel IV, détrôné par Napoléon. Ce souverain déchû vivait à Rome. N'écouterait que son sentiment de courtoisie et de pitié envers le Roi exilé, peut-être aussi poussé par son goût morbide pour le malheur, Chateaubriand va le voir. Gaffe majuscule. Beau tapage. Nouveaux rapports défavorables à Paris. Le « secrétaire », facilement affolé, perd la tête et supplie son amie du moment, Pauline de Beaumont, d'intervenir auprès de Fontanes. Bien qu'elle fut malade, en train de se soigner au Mont-Doré, cette femme sensible et aimante alla au secours de l'égoïste étourdi. L'affaire d'ailleurs n'eut aucune suite, mais Pauline de Beaumont voulant se rapprocher de Chateaubriand s'en vint mourir en Italie. Ce voyage et ses suites, mérite de longs commentaires car il est hors de doute que l'écrivain doit à cette disparition prématurée d'une femme qui l'avait adoré, et à qui il devait tant, d'avoir ressenti d'une façon que personne n'a retrouvée depuis avec une pareille intensité d'expression, le charme des souvenirs antiques dont l'Italie est parsemée.

Chateaubriand alla au devant de Pauline jusqu'à Florence. A Rome, il l'installa près de la place d'Espagne, dans une maison entourée d'un jardin d'orangers. C'est là qu'elle s'allita pour s'éteindre le 4 novembre 1803. Le diplomate, momentanément désespéré, quitta Rome et voyagea pour distraire et utiliser son chagrin. Stations à Tivoli, Naples, Baies, Pozzuoles, qui nous ont valu les pages inégalées des *Mémoires d'outre-tombe* et du *Voyage en Italie*.

Ce premier séjour de Chateaubriand en Italie devait être de courte durée bien que le plus fécond de tous. Sans doute, ce trop célèbre secrétaire était-il encombrant pour son ministre, peu apte

aux délicates démarches auprès de la Cour la plus subtile du monde. Alors qu'il fallait — qu'il faut encore — glisser en rou souteraine pour aboutir, il se précipitait en torrent bien romantiquement impétueux qui n'atteignait jamais le but assigné, absorbé ou détourné de sa route par sa fougue même.

Un décret de février 1804 le nommait ministre plénipotentiaire. Promotion bien semblable à une disgrâce, car cette charge ne l'appelle qu'à Sion, insignifiante capitale de la minuscule république suisse du Valais. Mais il partait à temps : une concurrente de haut rang arrivait cette année même en Italie : M^{me} de Staël que l'automne amenait au delà des Alpes avec ses enfants, et qui allait bientôt faire à Rome un tapageux séjour. Vous en voudrez, sûrement, comme moi au peu malin génie qui nous a privés de l'imprévu d'une rencontre de ces deux esprits dont l'extraordinaire choc romain eût réjoui la chronique des mémorialistes!

Un jour lointain, un quart de siècle plus tard, Chateaubriand allait prendre une éclatante revanche de diplomate injustement apprécié, en retournant à Rome, comme ambassadeur, cette fois, de Sa Majesté Très Chrétienne, auprès de S. S. Léon XII, le Pape « réactionnaire ».

II

Reprenons la lecture de la fameuse *Lettre à Fontanes*. Je viens de la relire dans une très curieuse petite édition, un bijou littéraire offert par un éditeur lettré à une grande dame romaine, la comtesse Lucrèce Ripianti, née princesse Respighiosi. Ravissant cadeau, composé d'un Mémoire historique sur les anciens monuments de Rome, par l'abbé Barthélemy, et de la Lettre sur Rome, par M. le vicomte de Chateaubriand. L'exemplaire que j'ai eu entre les mains porte la date de 1827, imprimé à Pesaro, avec l'imprimatur canonique de Mgr Felice Bezzi, évêque du lieu.

On connaît l'amitié délicate et fidèle, née, dans l'exil, qui a uni Fontanes à Chateaubriand. L'écrivain avait promis à son ami et protecteur de lui adresser des relations d'Italie. Il a fallu le drame de la mort de Pauline pour décider l'« auteur » à prendre la plume en main. La célèbre lettre sur la Campagne romaine est du 1^{er} janvier 1804. Etretnes magnifiques qu'il donnait à Fontanes et à la postérité. Il venait de passer le mois de décembre à Naples et à Tivoli. Il avait donc un tableau général et complet à décrire à son illustre correspondant.

Quelqu'un qui doit sourire en écoutant le beau rythme de la Lettre, c'est Mussolini : « Figurez-vous quelque chose de la désolation de Tyr et de Babylone, dont parle l'Écriture ; un silence et une solitude aussi vastes que le bruit et le tumulte des hommes qui se pressaient jadis sur ce sol ».

Quelles transformations dans cette campagne où le programme de bonification intégrale voulue par le *Duce* apporte chaque jour une vie plus éclatante, où la *Bataille du Grain*, comme il nomme ce magnifique effort virgilien de retour à la terre, se livre avec allégresse, où le meilleur épi de blé se hisse chaque année au triomphe national!

Mais Chateaubriand écouterait-il ce bruissement de jeunesse, lui qui n'a entendu que les beaux silences?

« Point d'oiseaux, point de laboureurs, point de mouvements champêtres, point de mugissements de troupeaux, point de village... une espèce de sauvage, presque nu, pâle et miné par la fièvre, garde seulement ces tristes chaumières... Enfin l'on dirait qu'aucune nation n'a osé succéder aux maîtres du monde dans leur terre natale. »

Encore une phrase qui doit faire se dresser d'orgueil, le Fascisme qui veut restaurer le prestige impérial.

Cependant l'« amateur de ruines » se souvient qu'il est le fils de Virgile : « une teinte singulièrement harmonieuse marie la terre, le ciel, les eaux... Les ombres n'y sont jamais lourdes et noires... » Et c'est l'éloge de la lumière de Rome :

« Les sommets des montagnes de la Sabine apparaissent alors de lapis lazuli et d'or pâle, tandis que leur base et leurs flancs sont noyés dans une vapeur d'une teinte violette ou purpurine... Lorsque vous croyez que les teintes vont s'effacer, elles se raniment tout à coup sur quelque autre point de l'horizon : un crépuscule semble succéder à un crépuscule et la magie du couchant se prolonge. »

Les sites de Naples lui paraissent « peut-être plus éblouissants », mais malgré le « spectacle magique » des merveilles formées par la baie, les montagnes de la Pouille, l'île de Caprée, la côte du

Pausilippe, Cumes et l'Averne, « toute cette terre virgilienne », n'a pas, selon lui, « le grandiose de la campagne romaine ». Il revient donc à Rome et, insensiblement, à sa douleur toute proche encore : « S'il a mêlé les cendres de ceux qu'il aime à tant de cendres illustres, avec quel charme (*ce mot nous donne vraiment à cette place!*) ne passera-t-il du sépulchre des Scipions au modeste cercueil d'une femme infortunée ».

Il se souvient aussi qu'il est chrétien et ne peut « s'arracher de cette terre où les amis que nous avons perdus dorment avec les saints ».

Il s'interrompt de son rêve pour jeter un coup d'œil très bref sur la Rome contemporaine qui « ressemble aujourd'hui à la plupart des villes européennes ». Il trouve, contrairement à l'impression de tant d'autres voyageurs, que les Romains sont belles : mais sans doute est-ce pour pouvoir affirmer qu'elles ont la démarche des « statues antiques de Junon ou de Pallas descendues de leur piédestal et se promenant autour de leurs temples! » Plus justement, cette fois, il « retrouve chez les Romains ce ton des chairs, que les peintres appellent *couleur historique* et qu'ils emploient dans leurs tableaux ».

Quelques gracieuses images, aussi, qui peignent toute la bonhomie de la Rome papale : troupeaux de chèvres et de grands bœufs couchés parmi les débris du Forum et aux pieds des obélisques ; — « bruit des eaux que l'on entend de toutes parts » ; — « toits des maisons couverts d'herbe à peu près comme les vieux toits de chaume de nos paysans ». Un mot encore sur le Tibre qui « court se précipiter dans la mer, honteux de s'appeler le *Tevere* », et il revient avec passion à ses chers souvenirs littéraires, à la description classique du Colisée qu'il reprendra sous tant de formes différentes, à son chagrin, qu'il mêle sans cesse à cette description qui tient peut-être, de ce chagrin même, on ne l'a pas assez dit, sa poignante mélancolie.

Pour aviver s'il était nécessaire la tristesse de son âme, on lui montre à Portici un morceau de cendre du Vésuve qui conserve « chaque jour plus effacée », l'empreinte du sein et du bras d'une jeune femme ensevelie sous les ruines de Pompéi : « c'est une image de la trace que notre mémoire laisse dans le cœur des hommes qui n'est que cendre et poussière ». Image aussi de son cœur enflammé, si promptement oublieux ou consolé par de nouvelles ardeurs.

À Tivoli, il s'en donne à cœur joie : les bucoliques évocations surgissent de toutes parts : le temple de la Sybille, Horace, Mécène, Virgile, Tite-Live, Tibulle, et soudain cette constatation digne de la foudre d'un Bossuet : « Je remarque qu'ils moururent tous avant Auguste, qui eut en cela le sort de Louis XIV : notre grand Prince qui survécut un peu à son siècle, et se coucha le dernier dans la tombe, comme pour s'assurer qu'il ne restait rien après lui ».

La Fontaine, l'Arioste, le Tasse lui suggèrent d'aimables citations païennes qui, soudain, aboutissent à une « petite chapelle blanche, dédiée à la Sainte-Vierge, et bâtie sur les ruines de la ville de Varus ». C'est là, qu'inspiré par la vue d'un homme très malheureux, seul prosterné à une heure peut-être tardive, il prononce cette prière que je transcris avec piété, car elle exalte dans une langue magnifique le dogme le plus divin du christianisme, celui de la réversibilité des mérites :

« Dieu du voyageur, qui avez voulu que le pèlerin vous adorât dans cet humble asile, bâti sur les ruines du palais d'un grand de la terre ; Mère de douleur, qui avez établi votre culte de miséricorde dans l'héritage de ce Romain malheureux, mort loin de son pays, dans les forêts de la Germanie ; nous ne sommes ici que deux fidèles prosternés au pied de votre autel solitaire. Accordez à cet inconnu, qui semble si profondément humilié devant vos grands, tout ce qu'il vous demande ; faites que les prières de cet homme servent à leur tour à guérir mes infirmités, afin que ces deux chrétiens, qui sont inconnus l'un à l'autre, qui ne se sont jamais rencontrés qu'un instant dans la vie, et qui vont se quitter pour ne plus se voir ici-bas, soient tout étonnés, en se retrouvant au pied de votre trône, de se devoir mutuellement une partie de leur bonheur par les miracles de la charité. »

Pour la beauté de cette prière que de pages païennes lui seront pardonnées!

La Lettre se termine ou presque, sur une opinion de Chateaubriand sur les Romains modernes, ceux que Duclos avait ironiquement appelés les Italiens de Rome, que la suite des jours devait confirmer : « Je crois qu'il y a encore chez eux le fond d'une nation peu commune... on peut découvrir parmi ce peuple un grand sens,

du courage, de la patience, du génie... je ne sais quel air souverain ».

Ce jugement sur la Rome moderne inséré dans cette lettre tout consacrée aux réminiscences des Anciens, rachète l'absence de renseignements étendus sur la Rome papale qui caractérise cette relation à Fontanes : il indique que Chateaubriand a certainement su regarder, bien qu'il n'en ait pas dit grand'chose, ce qui se passait autour de lui.

III

On comprendrait imparfaitement la mélancolie du premier séjour italien de Chateaubriand sans l'épisode de Pauline de Beaumont. André Beaumont a écrit des « pauvres petites femmes » qu'aima le vicomte que « leur amant s'amuse d'elles ». Est-ce vrai? Oui, si par amusement vous entendez consolation, source d'inspiration, encouragements, incitations à faire œuvre d'art. Qu'il ait aimé plusieurs femmes, comment s'en étonner? Comment celui qui ne fut jamais satisfait de rien, aurait-il pu être content de l'affection d'une seule amante? Quant à sa foi religieuse, Chateaubriand ne fut qu'un Augustin qui n'aurait qu'à moitié abjuré ses erreurs. Comme il demeure le personnage central de ses écrits, « on ne peut concevoir son œuvre sans lui ». Aussi, revivant pour mon plaisir, et le vôtre, ses voyages en Italie, je ne saurais faire la coupable abstraction de passer sans m'y arrêter, devant l'une de ses plus tendres amies qui vint terminer sa courte existence dans la Ville Eternelle parce que Chateaubriand s'y trouvait.

Pauline de Beaumont représentait l'ancienne société française, toute la douceur de vivre que le vicomte avait très insuffisamment connue. Elle n'a vécu que trente-cinq ans. Elle était du même âge que ce René qui devait bouleverser les trois dernières années qui lui restaient. Douce, mariée à dix-huit ans, par décision de famille, au comte Christophe de Beaumont, elle portait en elle une fière tristesse tissée de charmantes vertus...

La Révolution éclate alors qu'elle vient d'avoir ses vingt ans. Son jeune mari, qui n'en a que seize, s'empresse de désavouer son mariage, et chacun s'en retourne chez ses parents. En 1800, signe des temps, elle divorça régulièrement. Chateaubriand approchait. La vie conjugale qu'il avait lui-même oubliée durant les huit années d'exil en Angleterre, le trouva revêché à son retour au foyer. Il lui préféra les voyages et ce fut l'une des raisons qui le conduisirent à Rome, où le cardinal Fesch lui était cependant insupportable. S'il s'en plaint à son ami Fontanes, c'est pour accabler M^{me} de Chateaubriand : « Voilà, dit-il, où m'ont conduit des chagrins domestiques; la crainte de me réunir à ma femme m'a jeté une seconde fois hors de ma patrie ». C'est en somme à une mésestime conjugale que nous devons la « Lettre sur la Campagne romaine »!

Or, avant même son divorce, M^{me} de Beaumont était devenue le centre d'une société gaie et parfaite, ultime reflet de la société française destinée à disparaître. Fut-elle aimée, aimait-elle, avant de connaître Chateaubriand? Le délicat historiographe de son âme répond à peu près par la négative.

La Révolution l'ayant rendue orpheline, c'est un vigneron qui accueille celle qui fut l'une des dernières fées de l'Ancien Régime. Sauvée par Joubert, incomparable et scrupuleux ami qui lui faisait lire Platon, c'est par lui, qu'à la demande de Fontanes, Chateaubriand lui est présenté au lendemain de son divorce. Tous deux ont trente-deux ans. « Il est ardent; il a besoin de gloire. Surtout il a la passion de plaire aux douces femmes. » Et que dit-elle de son nouvel ami? « Le style de M. de Chateaubriand me fait éprouver une sorte de frémissement d'amour; il joue du clavecin sur toutes mes fibres. »

Nous ne les suivrons pas. Ni dans la Vallée de Chevreuse où ils cachent leur premier bonheur, ni à Paris. A Chevreuse, « il ne se contente pas de faire pleurer, il pleure aussi », et compose dans une hâte fébrile et studieuse, le *Génie du christianisme*, dédié au Premier Consul, et qui parut le 14 avril 1802. Dans le triomphe de ce miracle de la librairie, les deux amants regagnent la capitale. Salons et châteaux s'arrachent l'écrivain célèbre, qui, après avoir affiché et compromis M^{me} de Beaumont, ne l'emmène plus avec lui. Il part en Bretagne voir sa femme! En effet, on lui offre une place de secrétaire d'ambassade à Rome qu'il acceptera pour éviter le joug conjugal, mais « il se disait aussi qu'il serait peut-être ambassadeur et il songeait à l'ambassade », nécessaire pour lui tenir sa maison : amour, aventures et pot-au-feu!

En réalité, Pauline de Beaumont est déjà abandonnée pour la marquise de Custine qu'il pressait de venir le rejoindre à Rome, à Rome où s'en irait bientôt mourir sa douce et mélancolique amie

de Savigny-sur-Orge. Il a d'ailleurs l'air d'accepter ce poste de Rome comme un sacrifice qui permettra le rétablissement de la santé très chancelante de M^{me} de Beaumont. Et cependant il partit seul pour Rome au mois de mai 1803, alors que la pauvre femme, déjà très atteinte, ne le rejoignit qu'en septembre. Il se contenta, au début, de lui adresser des lettres si gaies qu'elle en éprouva une souffrance aussitôt confiée à Joubert. S'il est joyeux, c'est que là-bas on le traite comme le « meilleur enfant du monde », qu'il reçoit « compliments sur compliments de tous les grands du monde »; que « toute sa froideur n'a pu tenir contre une chose si étonnante », qu'il « a la tête troublée de tout ce qu'il voit ».

Quant au Pape, « on ne peut voir un meilleur homme, un plus digne prélat et un prince plus simple ». Evidemment : le Pape lui a pris la main, le Pape l'a courtoisement appelé son « cher Chateaubriand »! Pauline de Beaumont, trahie, abandonnée, n'est que « tristesse, déception et dégoût ». C'est à Clermont qu'elle reçoit l'invitation pressante d'intervenir pour arranger le faux pas du diplomate, dont nous avons déjà parlé. L'affaire n'a pas de suite, grâce à son dévouement. La maladie avance avec la solitude. « Elle croit que le Mont-Dore sera son tombeau ». Elle veut pourtant vivre assez pour revoir René, à Rome.

Contre toute prudence, elle entreprit le voyage et les amants se rejoignirent à Florence : « elle n'avait plus que la force de sourire ». A Rome, après une brève amélioration, elle dut se recoucher après une visite au Colisée où René l'avait amenée. Elle s'en va lentement, et comme Chateaubriand pleurait : « Vous êtes un enfant... est-ce que vous ne vous y attendiez pas? C'était le 3 novembre. Le lendemain un avis fatal du médecin jette Chateaubriand fondant en larmes au pied de son lit, et ce sont les derniers sacrements. » Et lui, le frivole enchanteur, un peu fat, véritablement malheureux, un peu trop attentif à sa souffrance, multiplia les enchantements. Les prestiges de son génie adoucirent les derniers jours de l'adorable femme qu'il avait si mal aimée.

Elle fut enterrée à Saint-Louis-des-Français, où Chateaubriand lui fit élever une tombe.

Ce fut alors que commença ce pèlerinage désolé à travers la région de Naples et de Rome dont la *Lettre à Fontanes* demeure le mélancolique et merveilleux document.

* * *

Quelle différence entre l'Italie vue par les voyageurs du XVIII^e siècle et celle découverte par Chateaubriand! Et pourtant en 1803, c'est encore la Rome du siècle précédent qu'il a sous les yeux, où tant d'antiquaires, encyclopédistes ou lords anglais, abbés, archéologues, Montesquieu, « académicien de Bordeaux », et jusqu'à ce charmant président de Bosses « qui emporte avec lui tous ses préjugés et toute sa Bourgogne », s'étaient succédés, papotants, remuants et bavards : seul, Chateaubriand, blessé de tant de manières, saura écouter le silence romain, et élargir, s'il se peut, de toute l'étendue de sa douleur, la solitude de ces lieux qui parurent à tant d'autres si bruyants.

Cette élégie romaine, nous la retrouvons parfaite et affinée davantage encore, après l'exil de Charles X, quand, déchu de ses songes, qu'il avait lui-même contribué à rendre vains, Chateaubriand s'en retourne en France, rêvant à Rome, et c'est *Cynthia*, « un chant d'autrefois », peut-être composé au temps de ses grands deurs et de ses amours romaines, qui lui revient en mémoire. Il l'insère avec désinvolture dans le récit de son retour, de ce voyage politique, comme une espèce d'hommage aux vraies noblesses de l'âme et de l'histoire. « Entre les basiliques chrétiennes et les sépulcres latins, écrit M. Henri Focillon, *Cynthia* incarne le solennel et gracieux génie de Rome, de la nuit et de la volupté. »

A travers de molles évocations de la Ville nocturne, la jeune figure énigmatique de *Cynthia*, « jeune italienne, passe dans une atmosphère de paganisme épique; il n'y a de vrai que le bonheur dont tu peux jouir ». Quelques touches de couleur locale relèvent le songe : « ce pin, comme le chevrier des Abruzzes déploie son ombrelle parmi les ruines »; — « le piffier souffle sa complainte devant la Madone solitaire; et des chants alanguis en l'honneur de cette « Hébéd'albâtre, magicienne de Rome, née il y a seize mois de mai et la moitié d'un printemps, au son de la lyre, au lever de l'aurore, dans un champ de roses de Paestum ».

Tels sont les loisirs littéraires de M. le vicomte de Chateaubriand, ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne auprès de S. S. Léon XII, le Pape austère et religieux!

Cette Cynthie cachera-t-elle quelque jeune et coupable fredaine de M. l'ambassadeur? Qui saura démêler la réalité de la fiction?

IV

Nous ne saurions achever le dépouillement de ce premier voyage de 1803-1804, le plus important de tous, sans citer quelques passages pittoresques, extraits des lettres ou des Mémoires, et relatifs au nord de l'Italie et au sud de Rome.

La facilité des voyages au delà des Alpes n'est point d'hier, et ce que le président de la Chambre de Commerce de Marseille racontait récemment à ce sujet, se rencontre déjà sous la plume de Chateaubriand : Italie papale et princière, Italie libérale. Italie fasciste, la vie est belle pour qui redescend l'Est des Alpes en voyageur.

Voici quelques détails pratiques sur la façon de voyager en 1803. Nous puisons ces renseignements précieux dans une lettre de Chateaubriand à son ami Chénedollé. « Le voyage d'Italie est très peu cher. Il y a de Lyon à Florence une diligence qui passe par Milan et qui vous rend à Florence pour cinq louis. On se charge de vos bagages, et on est, dit-on, parfaitement traité. De Florence à Rome, on trouve des cabriolets qui vous mènent en deux ou trois jours à Rome à un prix très modique. De sorte que vous arrivez au Capitole pour dix louis au plus. » Convertissez dix louis d'or de 1803 en francs-poincaré de 1931, et dites-moi si le voyage d'Italie a augmenté ou diminué ses tarifs? Petit problème dont je laisse la résolution à votre sagacité!

Les environs de Turin le déçoivent : cela ressemble trop à la Normandie; mais la plaine lombarde l'enchantait; il la traverse dans la splendeur de juin, et écrit à Joubert : « Réparation complète à l'Italie;... des prairies dont la verdure surpasse la fraîcheur et la finesse des gazons anglais se mêlent à des champs de maïs, de riz et de froment... des paysans et des paysannes, les pieds nus, un grand chapeau de paille sur la tête, fauchent les prairies... on voyage très vite : les chemins sont excellents; les auberges, supérieures à celles de France, valent presque celles de l'Angleterre. Je commence à croire que cette France si policée est un peu barbare ».

Enthousiasme de néophyte qui s'empresse de juger et de se déjuger sur les premiers contacts. « Les villes et les villages ont ici une toute autre apparence (que chez nous); les maisons sont grandes et d'une blancheur éclatante au dehors; les rues sont larges et souvent traversées de ruisseaux d'eaux vives où les femmes lavent leur linge et baignent leurs enfants. Turin et Milan ont la régularité, la propreté, les trottoirs de Londres et l'architecture des plus beaux quartiers de Paris; il y a même des raffinements particuliers : au milieu des rues, afin que le mouvement de la voiture soit plus doux, on a placé deux rangs de pierres plates, sur lesquelles roulent les deux roues; on évite ainsi les inégalités du pavé. »

C'est en Italie qu'aujourd'hui ont été inventées les autostrades, par une tradition de confort routier, qui, comme on le voit, a ses lettres de noblesse.

On découvre dans ces premières notations de Chateaubriand, une impression fraîche et directe de l'Italie vivante, impression dont l'intensité et l'intérêt diminueront au fur et à mesure de l'emprise sur lui des évocations littéraires, des souvenirs classiques, de la reviviscence de son éternelle et vaine nostalgie après la douloureuse envolée de Pauline de Beaumont.

Après Milan, il passe à Florence. Les lettres écrites de cette ville n'ont pas été retrouvées. Mais voici les premières nouvelles de Rome, tracées le 27 juin 1803, « au soir, en arrivant » : « m'y voilà, enfin! toute ma froideur s'est évanouie; je suis accablé, persécuté par ce que j'ai vu; j'ai vu, je crois, ce que personne n'a vu, ce qu'aucun voyageur n'a peint ». Et pour une fois, sa vanité ne ment pas. Il est le premier à avoir compris la Ville Eternelle. Le 29 juin, il sort d'un office à Saint-Pierre : « chant médiocre, église déserte, point de peuple ». Et pourtant c'est la fête des Saints-Apôtres? Que faisaient donc les Romains ce jour-là, au lieu d'aller prier sur le saint tombeau, et d'acclamer Chateaubriand!

Après l'affreuse épreuve, il écrit de Tivoli à Joubert, le 10 décembre 1803, fier et presque heureux de sa douleur : « Je suis peut-être le premier étranger qui ait fait la course de Tivoli dans une disposition d'âme qu'on ne porte guère en voyage ». Des réflexions coutumières sur la solitude et la vanité des choses : Loti est déjà né. Mais les admirations inspirées de l'Antiquité emportent les regrets : « Une vive aurore derrière la montagne, le temple de

Vesta à quatre pas de moi, m'ont consolé ». Allons, tant mieux! Il regarde des colombes boire dans le bassin de la grotte de Neptune et fait des citations de poètes latins. « Malheur à qui n'aime pas les poètes! » Pour lui, chaque incident, herbe sèche ou morceau de marbre est sujet d'évocations et de senteurs : « un fragment a roulé à mes pieds, un peu de poussière s'est élevée. Les plantes renaîtront demain, les bruits et la poussière se sont dissipés à l'instant... les empires se plongent de la sorte dans l'éternité où ils gisent silencieux ». Et le désenchantement continue parmi les sortilèges de la vie antique, et l'harmonie des psaumes sur la vanité des efforts de l'homme.

A Rome, amoureux nocturne de la Ville Eternelle, il prend des notes pour des *Lettres*, une vingtaine, dont il n'a écrit qu'une seule à M. de Fontanes. Mais en littérateur avisé, il ne jette pas ses carnets : lui-même nous dit que ces notes l'ont aidé à « achever de décrire Rome et Naples dans le quatrième et le cinquième livre des *Martyrs* ». Il ne manque à tout ce qu'il voulait écrire sur l'Italie « que la partie historique et politique ». Et celle-là nous eût profondément intéressés : seulement, aurions-nous eu de la Rome antique et des paysages romains les descriptions jamais renouvelées depuis, que Chateaubriand nous en a données?

Mais sortons des ruines et des morts pour apercevoir quelques vivants sur la route de Naples : « des Anglais et des Russes qui voyagent à grands frais dans de bonnes berlines, avec tous leurs usages et les préjugés de leur pays; des familles italiennes qui passent dans de vieilles calèches pour se rendre économiquement aux *vendanges* (étrange, sa lettre est datée du 31 décembre?), des moines à pied tirant par la bride une mule chargée de reliques (est-ce vraiment une chose *vue*, ou bien une littéraire allusion à l'*Ane portant des reliques*, de La Fontaine?), des laboureurs conduisant des charrettes que traînent de grands bœufs et qui portent une petite image de la Vierge élevée sur le timon au bout d'un bâton; des paysannes voilées, ou les cheveux bizarrement tressés, jupon court, de couleur tranchante, corsets ouverts aux mamelles et entrelacés avec des rubans, colliers de bracelets et coquillages, et mille autres choses aussi amusantes qui nous reposent des grandioses méditations au clair de lune parmi les murs croulants. Voici la mer qui, elle aussi, nous apporte une note heureuse : « Je ne revois jamais la mer sans un mouvement de joie et presque de tendresse ». Pourquoi faut-il cependant que ce soit la mer vue « de nuit », car ces lignes sont écrites à 10 heures du soir.

A Gaète, le 1^{er} janvier 1804, il a tout juste le temps de « sauver le premier verger d'orangers », et de s'apercevoir que ces « beaux arbres étaient aussi chargés de fruits mûrs que pourraient l'être les pommiers les plus féconds en Normandie », car il pense aussitôt à Cicéron, à Auguste, à Néron, à cent affaires plus solennelles que « ces beaux arbres », pourtant « chargés de fruits mûrs ». Après Cicéron, voici le duc d'Anjou, roi de Naples, et Louis XVI, qu'on ne s'attendait pas à rencontrer à Naples un 2 janvier 1804. Mais c'est pour nous donner une ennuyeuse leçon d'histoire sur l'Italie du moyen âge, et qui l'ennuie lui-même visiblement. Au Musée, l'antiquité le reprend tout entier; il regrette, en admirant la sculpture antique, ce qu'il a soutenu à propos de l'art ancien dans le *Génie du christianisme* : « étriqué et souvent faux »; mais à cette époque, « je n'avais vu, dit-il, ni l'Italie, ni la Grèce, ni l'Égypte ». Nous lui savons gré de cette constatation de faiblesse, si rare dans ce génie de vanité. A Pouzzoles, il revient à son Cicéron et à ses vers latins. L'ascension du Vésuve ne l'inspire guère. Il semble s'en excuser : un ermite, le fameux ermite du Vésuve qu'on renouvelle quand il meurt, tient un livre où les étrangers ont coutume de noter quelque chose. « Dans ce livre, je n'ai pas trouvé une pensée qui méritât d'être retenue... ce volcan n'a donc inspiré rien de remarquable aux voyageurs; les très grands sujets, comme les très grands objets, sont peu propres à faire naître les grandes pensées. » Observation juste; mais qu'on trouve étonnante chez quelqu'un qui a passé sa vie à solliciter les « grands sujets » et les « grands objets »? Le Vésuve dont le pouvoir de suggestion est décidément bien faible, ne fait naître en lui que des phrases banales sur la brièveté de la vie, les hasards des voyages, et cette notation, que des deux mains eût signée M. de la Palisse : « Je songe que le volcan pourrait s'ouvrir et me lancer en l'air avec des marbres fracassés ». Et cependant dans cette lapalissade même, nous reconnaissons l'illustre vicomte : le volcan l'expectorera, avec des quartiers de marbres, et non pas de la lave ou de la boue! Pensez donc! M. de Chateaubriand ne peut mourir, même fracassé, qu'avec du marbre!

En somme, il fut dépaycé à Naples où il ne retournera jamais. « Pendant les quelques jours qu'il y resta, il ne cessa d'évoquer la France et même l'Amérique. » A Patria, où il cherche vainement le tombeau de Scipion, des terrains semés de fougères lui donnent le regret de la Bretagne. Il était mûr pour aller ailleurs.

Cet « ailleurs » dont, avant Loti, il a toujours eu le besoin violent, devait être la minuscule légation du Valais. Ecoutez le secrétaire qui devient sous-chef de bureau : « Bonaparte comprit que j'étais de cette race qui n'est bonne que sur un premier plan ! » Il se préparait à gagner ce « premier plan » lorsque l'exécution du duc d'Enghien le décida à donner sa démission. Il demeura permis de se demander si au lieu d'être ministre à Sion, Chateaubriand, ambassadeur à Londres, aurait agi de même en cette circonstance ?

PHILIPPE DE ZARA.

La fin au prochain numéro.



La dernière œuvre de Max Waller

L'image qu'on garde du troubadour narquois, sceptique et frondeur que fut Max Waller ne répond pas tout à fait à sa physiologie aux dernières années de sa vie. Après la publication posthume de *Daisy*, et, plus encore, après les pages inédites d'une œuvre inachevée, *Brigitte Austin*, que la *Revue générale* a données récemment (août et septembre 1930), il nous apparaît plutôt comme une grande figure mélancolique, meurtrie par les déceptions d'ensorcelantes amours, s'évadant péniblement des séductions de la vie, pour s'attacher à une affection simple, honnête et, pour tout dire, chrétienne.

Il n'est pas douteux, en effet, que le pur et délicat roman de *Brigitte Austin* ne soit, dans son fond, la dernière tranche — la plus belle ! — de la vie de Max Waller. Son neveu, l'abbé Paul Warlomont, pourrait nous édifier à ce sujet. L'on apprendrait d'intéressantes précisions sur l'évolution accomplie dans l'esprit de Waller au moment où la mort — combien prématurée ! — le toucha le 6 mars 1889.

Miné par la consommation, dont il a, avec une saisissante acuité, décrit les progrès chez l'héroïne de *Daisy*, harcelé par le pressentiment de sa fin prochaine, mais toujours repris par l'espoir de vivre, il rêva d'une existence calme, régénérée par un mariage qui satisferait le cœur et la raison. A vrai dire, le séjour à la campagne, loin des agitations de Bruxelles, et l'influence d'un milieu profondément chrétien avaient amené peu à peu le jeune homme bouillant et blessé par la vie à des réflexions bien différentes de ses folâtres dissipations d'autrefois.

Son dernier amour, pur et apaisant, favorisa cette transformation dont, avec une psychologie d'autant plus sûre qu'elle se fondait sur son expérience personnelle, il a suivi, dans ce roman, les étapes lumineuses.

Que la douce et sage figure de Brigitte corresponde à une réalité, on n'en peut douter après la déclaration que fit au baron Firmin van den Bosch, le général médecin Warlomont, en lui remettant le manuscrit de son frère :

« Trois jours avant sa mort, dans les premiers jours de 1889, se sentant frappé, las et impuissant au travail, mon frère renonça à terminer *Brigitte*, roman où il se mettait en scène sous le nom d'Olivier, et il l'offrit à M^{lle} X..., la véritable Brigitte, comme un souvenir de son dernier effort littéraire ».

Pour la personnalité d'Olivier Schmitt, l'attestation du D^r Warlomont, toute précieuse qu'elle fût, n'était pas nécessaire. Tout trahit, dans le détail, l'identité du héros. Son âge, sa vie antérieure,

les allusions à ses travaux littéraires et à ses voyages se retrouvent trait pour trait dans la biographie de Waller.

La fin seule, le départ du jeune homme pour le Congo, à la suite d'un vibrant appel lancé à Bruxelles, du haut de la chaire de Sainte-Gudule, par le Cardinal Lavigerie, et la maladie mortelle qui l'abatit au fond de l'Afrique, ont été imaginés pour donner le change. Encore ces épisodes furent-ils inspirés par un événement de famille qui a douloureusement bouleversé et même aigri contre l'œuvre coloniale de Léopold II l'âme sensible et impulsive de Max Waller : le décès de son frère Charles, lieutenant au régiment de grenadiers, qui, après un séjour d'un an au Congo, tomba frappé d'une congestion cérébrale, au moment où il entreprenait une expédition dans le Mayumbé.

La corrélation entre la réalité et le roman est assez intime pour permettre d'affirmer, même si nous n'avions pas le témoignage de l'abbé Paul Warlomont, que les sentiments prêtés par l'auteur à son héros sont bien ceux de Max Waller aux trois dernières années de sa vie. Et cela communique à ce petit roman d'une inspiration si catholique, un vif et émouvant intérêt. L'âme d'Olivier est celle du pétulant et mélancolique (1) directeur de la *Jeune Belgique*; mais, rafraîchie par l'atmosphère de la vallée d'Hermeton, à quelques mètres de la Meuse, loin de la capitale, des amis, des boulevards et des misères, elle se plonge avec délices dans l'oubli du passé :

« La campagne solitaire, écrit Waller, est la terre promise des éternités; elle dénoue lentement les nœuds enchevêtrés de ce filet qui pêche les pensées, et les mailles en redeviendront régulières, prêtes à de nouvelles marées. Le forêt donne ses brises qui rafraîchissent le front plissé, le ciel poudre les yeux d'une riieuse lumière d'astres, et les montagnes penchent leur ombre comme un consolant suaire qui voile ce qu'il faut oublier ».

Olivier s'est installé chez le curé d'Hermeton qui, vu l'encombrement du petit hôtel de l'endroit, lui a offert l'hospitalité. Cela nous vaut un charmant portrait de curé de campagne, plus naturel et plus vrai que celui de Jocelyn. C'est là qu'Olivier rencontre Brigitte, la sœur du prêtre, et, au contact de ces deux belles âmes, il se dépouille de son scepticisme.

Sceptique? L'a-t-il d'ailleurs jamais été? Combien suggestif le passage suivant, qui s'applique si bien à « Son Impertinence le page Siebel » :

« Non qu'il fût devenu sceptique. On ne l'est ni ne le devient.

(1) C'est ainsi (titre de la petite pièce reproduite ci-dessous). Rire et larmes, c'est toute la mélodie de la Flûte à Siebel :

Faire des vers, des vers gamins,
Et rire, et rire, et rire encore,
Et, comme un pierrot qui pécore,
Cueillir leurs parfums aux jasmîns;

Forger des vers comme des armes,
Pointus, effilés, sans merci,
Ou, pour expier son souci,
Égrener des ave de larmes.

C'est bon supérieurement
Et tout le reste est journalisme;
La strophe d'or est comme un prisme
Où s'irise le firmament.

Et crevât-on, phthisique et blême,
Avec des recors à la clé,
Le violon qu'on a râclé
Laisse des notes en nous-même.

La flûte, avec ses quatre trous,
Quatre regards de mélodie,
Quand elle est triste, psalmodie
Comme un martyr sous les verrous;

Et rien n'y fait, ni les gendarmes,
Ni les huissiers, ni les tailleurs;
L'air de flûte à toujours des larmes
En attendant des jours meilleurs!

Le sceptique, comme l'athée, est le peureux qui chante dans l'obscurité. Quelque temps que l'on ait vécu, quelques vicissitudes que l'on ait endurées, on garde la foi en quelque chose. Le scepticisme moderne est généralement une manière de contenances, un moyen facile d'é luder les problèmes; un flegme extérieur que l'on s'impose; mais, arrive une joie ou une douleur, tout ce vernis craque et tombe en poudre, pour montrer l'homme tel qu'il est, avec ses spéciales sensibilités.

» Schmitt avait passé par cette crise; il avait affecté de ne plus rien goûter, aimer ni servir. Après son large épanchement humanitaire, il avait continué de fréquenter le même monde de la presse, mais avec une allure plus renfermée, plus silencieuse, plus dandie. Ce qu'il écrivait, des chroniques de fantaisie, d'abord imprégnées de restes de colère, avait tourné à la raillerie aisée qui se joue sur des têtes d'épingles; puis peu à peu, le fiel disparut et le jeune homme écrivit ce qu'il pensait des choses, simplement, avec, même, d'excessives indulgences ».

Le voilà mûr pour un bonheur bien différent des joies recherchées jusque-là. Il se laisse insensiblement prendre à son amour nouveau, où la sensualité n'intervient plus, mais assez fort pour le déterminer à s'en rendre digne par un grand dévouement, qui sera l'expiation de son passé.

Tout cela est finement amené et analysé, en un style d'une fraîcheur et d'une lucidité charmantes. Des pages aussi précieuses méritaient d'être sauvées. Souhaitons qu'elles paraissent en volume pour le plaisir des âmes délicates, qui se réjouiront d'apprendre qu'au soir de sa courte vie, les étoiles du ciel ont répandu leur douce clarté sur l'âme du fougueux et espiègle Siebel.

PAUL HALFLANTS.

P. S. — Rappelons que, quelques heures avant sa mort, Max Waller manda à son chevet son ami l'abbé Ledoux, curé d'Hastière, avec qui il entretenait d'excellentes relations. Ce prêtre fit d'urgence le voyage de Bruxelles, il reçut sa confession et lui administra l'Eucharistie et l'extrême-onction. Au moment suprême, le moribond se redressa avec effort sur son séant pour déclarer : « J'offre mes souffrances et ma vie en réparation de mes fautes ». Ce furent ses dernières paroles.

P. H.

Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine séance aura lieu le mercredi 23 décembre, à 4 1/2 heures, au Conservatoire royal de Bruxelles,

M. Henri BIDOU y parlera de

CÉSAR FRANCK

Exécution de morceaux d'orgue par le Maitre-organiste
M. ROUANE.

PROGRAMME DE LA SÉANCE :

- 1^o Première partie de la conférence de M. BIDOU;
- 2^o Exécution de A) *Pièce symphonique*; B) *Cantabile en si majeur*;
- 3^o Deuxième partie de la conférence de M. BIDOU;
- 4^o Exécution de A) *Pièce en ré bémol majeur* (tiré de l'*Organiste*); B) *Premier choral*.

Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, aux prix de 25, 20 et 10 francs.

Notes sur la spiritualité contemporaine

Le second volume de la nouvelle série des *Etudes Carmélitaines* (1) vient de paraître; il ne le cède en rien au précédent par la richesse et la splendeur du contenu; peut-être même lui est-il, d'une façon générale, supérieur, parce que, dans l'ensemble des articles qu'il nous offre, il est impossible de distinguer la moindre faiblesse: d'une homogénéité parfaite, il se développe selon une ligne inflexible, rigoureusement dirigée vers le but qu'espère atteindre son directeur, le R. P. Bruno de Jésus-Marie, et qui est de dégager la spiritualité moderne de cet amas de fadeurs innocentes et de suavités roses qui en ofusquent trop souvent la beauté. Le catholicisme est depuis longtemps inondé d'une littérature d'une qualité si médiocre, en donnant au mot *médiocre* la signification fulgurante que lui attribuait Léon Bloy, où le pur diamant de la doctrine se trouve enseveli sous une expression « pieuse » de si mauvais aloi qu'on se demande par quel miracle, dû sans doute à sa prodigieuse puissance d'irradiation, il parvienne encore à faire rayonner ses feux (2). On oublie trop en pareille matière que l'expression littéraire de la pensée est soumise à une loi qui l'asservit au contenu de la substance intelligible qu'elle prétend traduire dans les signes du langage; il y a donc entre pensée et expression une correspondance si intime et si profonde, une inter-pénétration si totale qu'elle équivaut, sur le plan de l'esprit et de ses opérations vitales dont la création par un mode littéraire n'est qu'un aspect, à la combinaison, par enveloppement mutuel, intérieur en quelque sorte, de la forme et de la matière sur le plan de la nature; il est vrai que l'ordre hiérarchique des termes forme et matière doit être, en ce domaine, inversé, et que la fécondité propre à la forme dans l'œuvre naturelle doit être dévolue dans l'œuvre littéraire à la matière; mais la relation interne entre ces deux éléments subsiste malgré tout comme loi universelle de l'apparition de l'être à l'existence; l'acte d'un être dépend étroitement de son unité, et si cette unité se rompt en une opposition trop manifeste entre la matière et la forme qui la composent, l'action en subit inévitablement le contre-coup, elle s'effrite en efforts stériles, exsangues, qui ne jaillissent plus de cette harmonie vivante, fruit du contact aussi imbibant que possible entre les composants. L'Art imite la Nature: cette formule si souvent citée et plus souvent encore détournée de son sens authentique, signifie simplement que l'Art agit comme la Nature, par voie de création et de génération d'êtres dont la dualité foncière est résorbée dans l'unité de l'individualité vivante qu'ils constituent. Or, si dans la Nature, l'impuissance de la forme à rassembler sous sa suzeraineté les virtualités de la matière, engendre les monstres, dans le domaine littéraire (et nous prenons ici le mot « littéraire » en son sens large de traduction de la pensée au moyen de lettres, signes intelligibles conventionnels formant l'architecture du discours écrit) l'impuissance de la forme à exprimer, dans sa lumière, et dans sa spontanéité, le contenu spirituel qu'elle veut étreindre, engendre, elle aussi, ces mièvreries, monstrueuses par analogie, qui encombrant la littérature des paroisses et des missions, ainsi que les innombrables bulletins d'œuvres. De tout ce fatras émergent seulement deux ou trois revues: *La Vie spirituelle*, *ascétique et mystique*, la *Revue d'ascétique et de mystique*, et surtout les *Etudes carmélitaines*, qui ont compris combien il importait au rayonnement de la Vérité et de la Beauté divines, d'en parler en un style qui ne fût pas trop déficient. Qu'on entende bien toutefois ce que nous attendons de la « littérature spirituelle »; il ne s'agit nullement que les estimables auteurs d'articles de piété et de doctrine spirituelle se muent soudain, par le plus invraisemblable des prodiges, en « hommes de lettres » et en « fins connaisseurs » du métier littéraire, il s'agit tout simplement que ces auteurs comprennent combien leur style fade et sans os dessert

(1) *Etudes Carmélitaines, Mystiques et Missionnaires*, 16^e année, vol. II, octobre 1931, Paris, Desclée De Brouwer et Cie; cf. notre précédente chronique de spiritualité parue dans la *Revue catholique des idées et des faits* du 11 septembre 1931, 11^e année, n^o 25.

(2) Il est clair que par « littérature », nous entendons ce qu'on est convenu d'appeler « littérature spirituelle ». L'euphémisme de l'adjectif prend ici tout son sens.

la splendeur de l'idée qu'il s'efforce de recouvrer en la fardant; ce qu'il importe spécialement de souligner, en cette matière dont l'importance au point de vue de l'action catholique n'échappe à personne, c'est que l'unité du couple style-pensée est infrangible et que le manque de correspondance du style à la pensée (nous ne disons pas le manque de correspondance artistique) est un signe indubitable d'indigence d'esprit et une preuve d'intelligence des richesses de la doctrine catholique. Par un déplorable rétrécissement de son sens exact, le mot « style » ne semble plus guère se comprendre qu'auréolé d'une signification artistique : M. X... a du style; au sens où nous l'entendons ici, il signifie uniquement le moulage, aussi exact que possible, de l'expression intelligible sur l'idée. Il faut donc que nos auteurs s'attachent à percer l'idée d'une vue directe et simple qu'aucune pompeuse phraséologie ne vient altérer; il faut en un mot qu'ils acquièrent cette vertu capitale du style qui est la simplicité (1). Ils serviront ainsi la cause si mal défendue de l'intelligence catholique et agiront avec une efficacité plus grande sur leurs lecteurs.

* * *

Qu'on nous pardonne cette longue digression dont la nécessité est cependant urgente. Le sommaire des *Etudes carmélitaines* est vraiment remarquable; nous ne parlerons pas, malgré notre vif désir, de l'article si intéressant du R. P. Louis de la Trinité, C. D., intitulé « Autour du Cantique spirituel », qui traite, avec maîtrise et clarté, de l'épineuse question historique et philologique de l'authenticité des diverses versions que nous a transmises la tradition, de l'admirable et unique *Cantico* de ce poète de génie que fut saint Jean de la Croix, non plus que de l'article de Henri Ghéon qui défend l'« Expression mystique au théâtre » (citons-en toutefois cette belle phrase : « Les valeurs spirituelles ne tombent pas, elles ne sont pas à la merci d'un coup de bourse; et non plus les valeurs morales; pas même, osé-je dire, les valeurs artistiques, dans la mesure où l'art puise sa force dans la méditation, la divination ou l'aperception de l'éternelle vérité »). Nous voudrions nous étendre plus longuement sur l'article qui porte pour titre : « A propos de la « Madeleine » de Pierre Janet », dû à la collaboration de trois auteurs, le Dr André Le Grand, le R. P. Bruno de Jésus-Marie, le R. P. Gardail, qui se sont partagé la matière selon leurs compétences respectives. On sait que Madeleine est une extatique ou mieux une pseudo-extatique que le Dr Janet observa à la Salpêtrière pendant six ans et huit mois, et sur le comportement de laquelle il fit paraître, il n'y a pas bien longtemps, un livre intitulé *De l'angoisse à l'extase*, où il interprétait de façon rationaliste et naturelle l'attitude des grands mystiques catholiques. La comparaison entre Madeleine et sainte Thérèse d'Avila lui était en apparence très facile : en effet, il ne comparait pas deux êtres radicalement hétérogènes l'un à l'autre, une hystérique par exemple, dépourvue de sentiments religieux, et une sainte parvenue au plus haut degré de l'ascension mystique; Madeleine est au contraire une femme très pieuse, qui, sous le nom de Madeleine Le Bouc et « se considérant comme l'amante du Christ et le bouc émissaire des péchés du monde », a mené une vie d'une pauvreté intégrale et d'une chasteté absolue (on songe involontairement à la Véronique de Léon Bloy), a soigné, avec un dévouement dont on trouve bien peu d'exemples, une cancéreuse pendant neuf ans et a parcouru jusqu'au bout son pèlerinage d'inénarrable misère. Elle mourut en 1918 dans des sentiments de grande ferveur. Dans l'entre-temps, elle dut passer d'hôpital en hôpital pour soigner une douloureuse raideur des pieds et des jambes qui la force à marcher sur la pointe des pieds; elle échoue enfin dans la petite salle Claude Bernard de la Salpêtrière où le Dr Janet, professeur au Collège de France, put observer à loisir et selon les méthodes minutieuses, trop minutieuses peut-être, de la science médicale moderne, les contractures, les extases, les quasi-enlèvements, les stigmates qu'elle présentait dans ses crises. Sur cette observation unique, il élaborait une théorie de l'origine du « phénomène » religieux selon laquelle la mystique et la métaphysique du catholicisme seraient fondés « sur l'évanouissement graduel »

de l'extase et sur « des troubles pathologiques ». A la somme des observations vraiment énorme que le Dr Janet avait déjà réunies sur Madeleine, le P. Bruno vient d'ajouter un ensemble de lettres inédites et de témoignages nouveaux (1) qui éclairent singulièrement l'état d'âme de Madeleine et percent à fond le secret de son cœur. Ces documents, joints à ceux que recueillit le professeur au Collège de France, servent de base à l'étonnante analyse à laquelle se livrent les trois collaborateurs précités. Le Dr Le Grand, se plaçant exclusivement au point de vue psychiatrique, établit à la suite du Dr Janet que Madeleine ne fut pas une démente, mais une délirante, une malade mentale : il nous montre, avec une clarté et un bon sens que l'on souhaiterait retrouver chez l'éminent maître de la psychologie moderne, la différence capitale, abyssale pourrait-on dire, qui sépare le comportement externe de Madeleine dans ses crises érotiques de divagation religieuse et l'incomparable attitude des grands mystiques chrétiens. Par ailleurs, quoi qu'en dise le Dr Janet, l'Eglise n'a jamais considéré comme un critère de sainteté l'extase, mais bien la pratique des vertus. Ne faut-il pas du reste se défier des « réactions mystiques » que présentent des sujets qui, comme Madeleine, sont atteints de troubles mentaux indéniables et de monodéisme psychopathique, alors que les mystiques canonisés nous montrent un équilibre mental et social extraordinairement ferme, ainsi qu'une absence totale d'un rétrécissement de la conscience limitée à l'idée fixe? A ces conclusions autorisées, dans un second article, le P. Bruno, inaugurant un des chapitres de cette science encore si peu explorée qu'on appelle la mystique comparée, ajoute les résultats d'une confrontation, à la fois délicate et ferme, entre la psychologie d'une Madeleine et celle d'une sainte Thérèse, Docteur de l'Eglise Universelle. La vocation de Madeleine vers l'état de pauvreté absolue à la manière de saint François d'Assise ou de saint Jean de la Croix, n'est pas une vocation authentique; « Sa pauvreté n'est pas celle des saints, mais la pâture amère dont on s'empare pour en jouir »; Madeleine se désintéresse de l'action, elle est avant tout préoccupée de son moi et c'est, inconsciemment sans aucun doute, pour le perfectionnement de son moi autonome qu'elle soustrait autant que possible à l'influence de son directeur de conscience, et pour la volupté d'une quiétude pseudo-mystique, qu'elle s'acharne lamentablement à la poursuite insalubre de l'humiliation que lui procure l'abjection de la pauvreté. En elle-même, et malgré de très équivoques apparences, elle est dénuée de l'humilité d'esprit et de cœur qui est le premier signe de la sainteté. La purification brûlante de la volonté, des affections et des appétits que préconisent les vrais mystiques, elle ne l'a ni connue, ni pratiquée; dans ses états délirants, elle est même égoïste et orgueilleuse (alors que revenue à son état normal elle se montre bonne, affectueuse et simple). Elle n'éprouve aucun attrait pour la « petite voie » de Sœur Thérèse « son école de spiritualité, c'est l'école buissonnière où elle se roule dans les épines, où elle se détruit sans rien apprendre », où elle ne recherche que la saveur d'une liberté uniquement tendue vers l'étrange consolation sensible que dispense l'amertume de la solitude et de la misère. Bref, l'observation la moins méthodique ne peut qu'entériner la constatation patente d'un déséquilibre interne profond : les saints au contraire tiennent en équilibre sur la Croix qui les écartèle jusqu'à la dernière mort de leur sens propre, ils dominent la souffrance par la joie de se donner intégralement à Dieu, et leur misère terrestre irradie la Beauté. Tout chez eux va de l'intérieur à l'extérieur, ils n'absorbent pas la lumière, ils la diffusent, alors que chez Madeleine le mouvement inverse est visible. Bref, Madeleine, malgré une bonne volonté indéniable et un grand amour véritable de Dieu (en dehors évidemment de ses crises entachées d'érotisme morbide), est une sainte manquée, une *illumineé*.

Le grand intérêt de l'étude du P. Bruno est de mettre ces points vigoureusement en relief par une confrontation continue des écrits et des dires de Madeleine avec les œuvres de sainte Thérèse d'Avila. En quelques pages brèves et pleines de substance, le P. Gardail couronne cette comparaison par une étude des rapports existant entre la vie des vertus et la santé de l'intelligence; à proprement parler, l'intelligence étant de soi une faculté spirituelle dont la structure est inaltérable, « il n'y a pas de santé de l'intelligence » prise comme telle; toutefois, en tant que l'intelligence fait, comme faculté, partie d'une âme au fonctionnement de laquelle la sensibilité corporelle coopère, intelligence, et volonté qui la suit, tout en

(1) Nous entendons le mot simplicité en un sens extrêmement large qui n'exclut pas une certaine complexité interne que le flux vivant du style absorbe en son élan. Les éléments d'un style juste ne peuvent pas être juxtaposés, ni même fondus; ils tiennent en équilibre sur la fine pointe de l'idée. Le moindre mouvement factice entraîne une rupture : c'est le désordre et la chute.

(1) Cf. premier numéro des *Etudes carmélitaines*, avril 1931.

demeurant inviolées en leur *substance*, peuvent être partiellement ou totalement troublées dans leur *exercice*. Déjà on observe dans le sommeil la ligature normale et naturelle de l'intelligence; il est légitime d'entendre cette observation aux états de délire où, par suite d'une déficience organique consécutive à un traumatisme ou à une maladie, les actions des facultés supérieures se trouvent entravées. D'autre part, la vie surnaturelle requiert, pour le parfait développement des vertus infuses théologiques et morales, une santé parfaite de l'intelligence; la sainteté normale est gouvernée par cette grande loi de l'équilibre de l'esprit; si donc, par suite de circonstances issues de tares organiques ou physiologiques, l'intelligence se trouve liée, il se produit une suspension ou « une mise en veilleuse » de l'activité des Vertus et des Dons qui subsistent toujours d'une façon quelconque dès qu'il n'y a pas péché. Par conséquent, un fou complet de naissance par exemple, s'il a été baptisé, conserve en lui, *mais sans qu'ils puissent s'actualiser*, les vertus infuses qu'il a reçues à son entrée dans le Royaume de la Grâce. Les vertus naturelles acquises au contraire, supposant, puisqu'elles sont acquises, l'intervention constante d'une volonté souverainement rectifiée par l'intelligence vis-à-vis de sa fin, ne peuvent exister chez les déments complets, bien que leur exercice puisse s'accomplir par intermittences chez les déséquilibrés partiels. Dès lors, Madeleine, n'ayant pas cessé d'être une bonne chrétienne, a conservé « ses vertus infuses dont l'existence ne dépend que de Dieu, et cela même dans les périodes de blocage de ses facultés », elle a pu également, dans ses périodes d'affranchissement, exercer ses vertus naturelles acquises. « Et pour le reste », nous dit le P. Gardeil, « je demande l'indulgence et la pitié ».

* * *

Il ne me reste que peu de place pour parler comme je l'aurais voulu de la belle étude du R. P. Elisée de la Nativité sur l'expérience mystique du soufi musulman Ibn 'Arabi. Avec une sûreté d'information et une clarté d'exposition admirables que l'on sent nourries intérieurement par une vie de prière et d'amour, le P. Elisée, utilisant les travaux des deux grands savants Asin Palacios et Louis Massignon, se pose la question, si sujette à controverse, de l'existence des grâces mystiques authentiquement surnaturelles dans l'Islam. Ce problème si ardu (parce qu'il nous est à jamais interdit de sonder les mystères des cœurs, privilège réservé au regard sacerdotal du Christ, et que nous ne disposons pour y atteindre de l'extérieur que les preuves, plus ou moins branlantes, des témoignages et des écrits historiques) est tout entier commandé par l'axiome catholique : Hors de l'Eglise point de salut. La difficulté porte sur l'extension à donner au mot Eglise. La condition essentielle et première pour faire par le de l'Eglise est l'acte de Foi en l'existence d'un Dieu rémunérateur, révélateur et auteur de l'ordre surnaturel. La croyance surnaturelle en un Médiateur entre Dieu et l'humanité admet divers degrés qui vont de l'implicité à l'explicite. Saint Thomas enseigne que l'adhésion de l'esprit à un Dieu Providence capable de sauver les hommes par les moyens qui lui plaisent (et qu'on ne définit pas) peut, dans les cas d'ignorance invincible, servir de substitut à la croyance au Christ Rédempteur. Une telle croyance fait adhérer non pas au corps, mais à l'âme de l'Eglise; l'acte rituel du baptême par l'eau est alors remplacé par l'acte invisible du baptême par l'Esprit. Or, « dès que par l'acte de foi salvifique l'infidèle se tourne vers Dieu, il possède le germe qui peut s'épanouir en vie mystique ». Certes chez les non-chrétiens, le fait doit être exceptionnel, mais il n'est pas impossible que, dans le cas d'Ibn 'Arabi, dont les écrits nous révèlent une âme d'élite, le libre décret divin avait joué et que le soufi musulman soit parvenu à l'union réelle avec Dieu.

Cette sèche analyse ne peut rendre la beauté de ces pages où la doctrine catholique la plus souple et la plus intransigeante à la fois parce que vraie au sens métaphysique du mot, se trouve exprimée : elle n'en trace qu'un panorama succinct hâtivement esquissé au gros crayon; nous invitons nos lecteurs à en méditer longuement la substance en recourant au texte même. Ils en retirent cette petite joie imperceptible et vibrante que l'on conserve précieusement en son cœur.

MARCEL DE CORTE.

Un demi-siècle d'art français⁽¹⁾

Le premier Salon des indépendants, tenu dans un baraquement construit aux Tuileries entre les pavillons de Marsan et de Flore, comptait parmi ses exposants les plus en vue, un officier de la garde républicaine, Dubois-Pillet. Ce gendarme, digne pendant du douanier Rousseau, conduisait à l'assaut du public bourgeois, des impressionnistes comme Seurat, comme Cross, comme Signac, des symbolistes comme Odilon Redon, des réalistes comme Bastien-Lepage. C'est dire que les intentions du groupe nouveau ne devaient pas paraître très claires. Le contingent le plus nombreux restait encore celui des pointillistes. Le procédé par division des tons qui devait faire tant de victimes par après, était alors dans sa fraîche nouveauté. Pointillaient avec Seurat et Signac, Angrand, Luce, Lucien Pissaro, Van Rysselberghe, Lucie Consturiez, sans oublier le brave Dubois-Pillet, dont Degas disait plaisamment : « Ce qui fait le mieux du pointillisme, c'est du bois pilé ».

Aussi bien, ce procédé par son mécanisme, sa technicité pure, sauvegardait toutes les tendances et permettait à chacun de garder sa personnalité. Il y eut même qu'un pour s'amuser à copier dans cette technique une Vénus de Bouguereau.

Si l'on en excepte les œuvres maîtresses de Seurat, le pointillisme à l'état pur ne devait pas conduire à grand chose. Il en fut autrement de son succédané : l'impressionnisme d'un Claude Monet, d'un Sisley, d'un Pissaro, d'une Berthe Morisot.

La division des tons apportait à la peinture de la lumière telle que la comprenaient Monet et ses émules, un moyen précieux.

Elle a permis des feux d'artifice colorés, que d'autres procédés n'eussent pu produire, mais ces feux, hélas, ont déjà terriblement perdu de leur éclat.

Une visite dans les salles du Musée du Luxembourg réservées aux impressionnistes, fait naître bien des déceptions. Que restera-t-il dans quelques années de mirages comme les Nymphéas, ce triomphe périssable de l'art impressionniste, qui traduisit lumière par luminosité, et crut que l'intensité, l'éclat, la pureté et la permanence d'un ton tenaient plus à la qualité du pigment qu'à la façon de le répandre sur la toile et à la préparation de celle-ci.

Un Degas, un Manet, sont assurés de survivre. Peut-on en dire autant d'un Monet ou d'un Sisley ?

Degas ! A mesure que le temps s'écoule, l'œuvre d'un Degas s'affirme comme la plus solide et la plus représentative sans doute, de cette période pré-moderne que nous venons de passer en revue. Après Corot, après Millet, après Courbet, après Daubigny, c'est son nom qui doit prendre rang parmi les chefs de file ou plutôt car il fut au fond un solitaire et sans grandes attaches avec ses contemporains, parmi les sommets de la peinture française à la fin du XIX^e siècle.

Un grand artiste se reconnaît, bien plus qu'à sa technique proprement dite, à l'esprit qui anime son œuvre. La vision d'un Degas, n'est pas seulement celle d'un peintre, attentif à certains jeux de la lumière et de la couleur, elle est aussi celle d'un homme.

Ainsi les tableaux d'un Delacroix, s'ils subissent les injures du temps, il leur reste du moins l'intention héroïque et la flamme intérieure.

De ceux qu'on a appelés par accident, les impressionnistes, le seul Degas est appelé sans doute à grandir, plus que Monet et ses épigones, plus que Renoir peut-être, qu'on range de même sous l'étiquette. Il est vraiment, comme le dit J.-E. Blanche, le plus « grand homme » de la période. L'exposition d'une partie de son œuvre, tenue cette année dans un des pavillons des Tuileries, a confirmé aux yeux de tous cette impression, d'un art désormais fixé, devenu classique, c'est-à-dire accessible à n'importe quelle génération. C'est en lui que, selon toute vraisemblance, l'on ira rechercher l'image la plus complète, la plus pénétrante de la société qui vécut de 1870 à 1890, so ité dont Toulouse-Lautrec, son contemporain, n'aura tracé que la caricature, et Forain produit la satire.

Degas meurt en 1917, mais son œuvre appartient toute au XIX^e siècle. Celle de Cézanne, au contraire, qui disparaît en 1906, appartient au siècle présent. Elle commande à ce qu'il est convenu d'appeler l'art moderne.

(1) Voir *La Revue catholique* du 11 décembre 1931.

Qu'est-ce que le « moderne » se demande avec raison M. J.-E. Blanche, en commençant la seconde partie de son livre.

Il croit pouvoir y répondre, en dénonçant le caractère de plus en plus lâche que revêt la représentation plastique de l'univers dans l'œuvre des artistes. L'art moderne, et en cela il se rapproche de l'art d'autres époques, suppose chez celui qui le pratique comme chez celui qui le subit, une grande puissance d'abstraction.

Ce qui nous plaît, dit M. J.-E. Blanche, dans une œuvre d'art dite moderne, c'est précisément ce qui n'y est pas, c'est-à-dire ce qu'elle nous suggère.

Ce n'est pas l'image en elle-même, l'image matérielle, l'image immédiate qui nous intéresse, mais bien l'image seconde, l'image complétée par notre cerveau. Nous n'aimons que l'inachevé, parce que cet inachevé nous permet de finir nous-même la construction, de remplir les blancs du message.

Ce qu'on appelait autrefois la « perfection » d'une œuvre nous rebute. Il nous faut pouvoir « ajouter ».

Cette vue sur l'art moderne ne manque pas de justesse. Elle explique certainement une part du plaisir que nous prenons au contact de cet art allusif, elliptique, et certainement beaucoup plus poétique, que celui qui l'a précédé.

Est-ce assez pour conclure à sa suffisance? Ou faut-il suivre J.-E. Blanche, lorsqu'il y voit une infériorité manifeste, et refuse aux artistes dits modernes, le titre de « grands »?

Débat difficile, car il suppose le pouvoir d'émettre sur notre époque un jugement désintéressé, et tel que seules les générations à venir le pourront porter.

Le « primitivisme » de l'art moderne, s'il n'est qu'une attitude de l'esprit, une mode inventée, un jeu gratuit de dilettante, est évidemment condamnable.

Mais qui oserait affirmer qu'il ne correspond pas à un secret besoin, et qu'il n'est aucune œuvre produite par lui qui ne soit le résultat d'une émotion sincère?

De Cézanne, de Gauguin, de Matisse, de Picasso, ces quatre maîtres entre lesquels J.-E. Blanche distribue l'influence exercée sur la peinture moderne, il ne resterait, à l'entendre, que de merveilleuses expériences de laboratoire, des toiles-manifeste, des théorèmes picturaux, les premiers éléments d'une syntaxe nouvelle, et non point des œuvres susceptibles de prendre rang à côté des chefs-d'œuvre du passé.

Nous nous refusons, pour notre part, à souscrire à pareil jugement.

Si grand que soit le déchet, et même chez les plus doués, il restera cependant quelques « œuvres » : celles-là même où sans plus de soucis de leurs théories, ou de celles qu'on leur prête, les artistes se sont exprimés librement, c'est-à-dire en conformité avec leur vérité intérieure.

Ce qu'on appelle l'art vivant, et tout véritable art est vivant, n'est que cela : une expression forte et originale, qui sache créer un accord entre la matière et le sentiment.

Il est certain que Cézanne y est parvenu, et de même Gauguin, Matisse et Picasso, et de même à leur suite des artistes comme Vlaminck, Utrillo, Derain, Ségonzac, Raoul Dufy, Georges Rouault, pour ne citer que quelques-uns.

Sur le cubisme intégral, sur les œuvres d'un Braque, d'un Léger, d'un Metzinger, le doute est permis, comme il l'est sur les productions para-picturales, c'est-à-dire plus littéraires que plastiques, de l'école surréaliste.

Si raffinées que soient dans leur construction et leurs couleurs les épures d'un Braque, ou d'un Léger, elles ne restent que des épures, c'est-à-dire des schèmes abstraits, où l'intelligence seule trouve son plaisir.

Une œuvre d'art ne peut pas n'être qu'intelligente, et c'est parce qu'elles ne sont souvent que cela, que tant d'œuvres d'art contemporain périront.

Déjà le concours pressenti que la plupart d'entre elles ont rencontré auprès des littérateurs aurait dû nous les rendre suspectes.

L'art qui se traduit trop aisément en formule, perd justement ce qui le fait vivre, c'est-à-dire son impénétrabilité.

Les exégètes et les critiques pourront multiplier leurs assauts. Ils ne forceront ni un Vinci, ni un Michel-Ange, ni un Rembrandt, ni un Rubens, ni aucun grand artiste véritable dans ses derniers retranchements.

C'est parce qu'il est insaisissable, irréductible, ondoyant et divers, n'offrant prise qu'aussitôt il ne la lâche, qu'un Picasso appartient, à son tour, à la grande lignée.

Il faut laisser tomber toutes ces étiquettes, dont, pour le mieux situer, on a placardé l'art contemporain. Seules sont destinées à survivre, les œuvres qui se déroberont à tout signalement précis.

Analysant le caractère général de la peinture moderne, J.-E. Blanche trouve qu'il tient de la vitesse de la vision et de l'exécution mécanique. Ce caractère est aussi celui de l'époque.

Il n'est guère favorable à l'éclosion de l'œuvre d'art telle que l'ont comprise les siècles précédents : lente et sûre, le résultat d'un travail patient.

Cet art d'intention doit-il nous suffire? N'allons-nous pas bientôt éprouver l'inanité de cette course qui nous emporte? Faire machine en arrière! Renouer avec le temps perdu? Cette soif de paix, de silence, ce besoin de retraite qui s'empare des meilleurs pourraient nous le faire croire.

Il ne nous resterait, dès lors, qu'à considérer la production de ces trente dernières années, non point comme un aboutissement, mais comme une fièvre passagère, la recherche affolée d'une issue qui n'existe pas, le galop en rond autour de la piste qui, forcément, nous ramène au point de départ.

De tous ces ismes successifs, impressionnisme, fauvisme, cubisme, expressionnisme, surréalisme, que reste-t-il? Au milieu d'un vaste déchet, quelques œuvres isolées qui loin de se démentir, accusent au contraire de réelles ressemblances.

Les dernières œuvres d'un Derain, on pourrait les croire tracées au milieu du siècle dernier. Picasso ne fait plus que continuer Ingres. Les artistes les plus sensibles reviennent tous au motif, à l'atmosphère.

Tournant dangereux a dit Vlaminck. Est-il si dangereux que cela? Ne conduit-il pas au contraire à la grand-route, où tout ce qui a du poids et de la valeur, a passé, passe, et passera?

Lorsque l'on est de vieille race et d'ancienne culture, on ne peut que jouer au primitivisme. Ce n'est pas Rome qui subit les barbares, ce sont ceux-ci qui se plient aux disciplines romaines.

Le vieux fonds français recouvert un instant par les alluvions juives, orientales et allemandes, voire africaines, apportées en masse pendant la trouble période d'avant et d'après-guerre, reparait.

Ce qu'on appelle école de Paris, n'est que l'écume, qui déjà se dissipe, des remous provoqués par cette invasion.

L'art français à la fin de ce demi-siècle que le livre de J.-E. Blanche passe en revue, est en passe de retrouver sa voie et son équilibre un instant compromis. Les derniers salons nous montrent les meilleurs d'entre les peintres et sculpteurs français, préoccupés de revenir à ce classicisme tempéré, à cette mesure, à cette clarté, à cette lisibilité, qui sont dans la tradition. *Sicut erat in principio... et nunc et semper...* écrit Blanche à la fin de son livre. On n'est soi que pour autant qu'on continue les siens.

Dans le Musée du Luxembourg remanié, on peut professer une leçon sur le paysage français, ou sur la figure. Les noms de Derain, de Warocquier, de Dunoyer de Segonzac, d'Othon Friesz, de Vlaminck, rejoindront par une suite toute naturelle, ceux de Charlot, de Guernez, de Zingg, de Manguin, de Géricud, de Léopold Levy. Les académies nues ou drapées des Marchand, des Savin, des Charles Guérin, des Jean Puy, trouveront place à côté de celles de Lebasque, des Odette des Garets, des Albert Bonnard.

Ces toiles dont chacune au moment où elles triomphaient aux Salons, était étiquetée d'avant-garde, se ramènent ici sans difficulté à un commun dénominateur.

Qu'on rapproche en esprit les salles du Luxembourg de celles du Louvre et le même dénominateur paraîtra.

On s'en doutait. Nul n'échappe à sa terre et à ses morts. Le sol français tient solidement qui y a ses racines, comme le font le sol flamand, le sol italien, ou le sol espagnol.

Si même y germent les subtiles semences apportées par un Picasso, par un Chagall, par un Modigliani ou par un Kisling, l'arbre nouveau ne devra sa grâce et sa force qu'à la divine douceur de l'air ambiant.

Telle est la conclusion du sage Jacques-Emile Blanche. Elle correspond trop bien à la réalité pour que nous hésitions à la ratifier.

Au début de l'an prochain s'ouvrira à Londres une vaste exposition d'art français. Si les organisateurs comprennent bien leur tâche et la conduisent jusqu'à l'époque actuelle, elle sera la démonstration éclatante de cette continuité et de cette identité profonde, que l'éparpillement des Musées et des collections, leur répartition en groupes anciens et modernes ne laissent point paraître comme il le faudrait.

Ce sera, nous l'espérons tout au moins, une excellente occasion de faire le point et d'opérer une synthèse au sein d'une matière singulièrement vaste et mouvante, mais qu'il n'est pas impossible de ramener à l'unité.

MARCEL SCHMITZ.

Liturgie et piété moderne

Une importante lettre épiscopale

I. — AVANT-PROPOS.

S. Gr. Mgr Harscouët, évêque de Chartres et l'un des principaux artisans du renouveau liturgique en France, adressa dernièrement au directeur du *Bulletin Paroissial Liturgique* (édité par les moines bénédictins de Saint-André, Lophem), une lettre que le *Bulletin* publia dans son n° 13. Cette correspondance prend occasion d'une dispute de préséance entre saint Jean-Baptiste et saint Joseph, mise en scène par les Amis de Saint Joseph. Voici le détail de l'affaire.

Le Rév. P. Charles Parra S. J., avait écrit sur le culte de saint Joseph (*Messenger du Cœur de Jésus*), un article dont les idées furent reprises d'ailleurs par d'autres revues catholiques. L'étude était basée sur un travail « admirablement documenté » du Rév. P. de Hormaëche S. J., intitulé *Essai théologique sur le droit de saint Joseph au culte de protothulé*. Le Rév. P. Parra commence par exprimer le regret que, seize siècles durant, cette dévotion n'ait, pour ainsi dire, été pratiquée ni par l'Église dans sa prière officielle, ni par les fidèles dans leur piété privée. Et de fait, le culte de saint Joseph n'a commencé à se répandre qu'au début du XVII^e siècle, pour prendre dès lors de plus en plus d'importance et atteindre enfin son point culminant lorsque Pie IX, le 8 décembre 1870, déclara le Père putatif de Jésus, Patron de la Sainte Église. « Les amis de saint Joseph, dit le Rév. P. Parra, pensent cependant — et ils ont raison! — que ce n'est pas encore assez. Tout ce qui a été fait leur est une raison de demander davantage ». Que veulent-ils donc? Que le culte de saint Joseph prime celui de tout autre saint à l'exception de la seule Mère de Dieu; que saint Joseph prenne rang immédiatement après elle. Ici, les « Amis de saint Joseph » se heurtent à un personnage encombrant (si l'on peut dire!): saint Jean-Baptiste. Le culte du saint Précurseur remonte en effet aux premiers siècles du christianisme; le Baptiste est mentionné partout, au *Confiteor*, au Canon, etc. Bien plus, il précède partout saint Joseph; ainsi dans la litanie des saints. Pareille situation, estime le Rév. P. Parra, n'est point à la mesure de la dignité de ce dernier: saint Joseph a été quand même le père, quoique non corporel, de Jésus; jusqu'à son dernier souffle, il a vécu dans la compagnie du divin Enfant; il l'a protégé, sauvé, nourri, éduqué; c'est du nom de Père aussi, que la sainte Vierge le désigne à Jérusalem, lorsqu'elle dit à son Fils retrouvé: « Ton père et moi te cherchions tout affligés » (LUC 2, 48). Saint Joseph a été le gardien de l'honneur de Notre-Dame dans sa maternité virginale; c'est à lui que l'Ange a confié le secret de la conception miraculeuse; c'est lui qui fut chargé de donner un nom au Fils de Marie. Il a donc pénétré dans le cœur du mystère plus profondément que saint Jean-Baptiste qui eut bien la mission d'annoncer la venue du Christ, mais qui resta étranger au mystère de l'Incarnation.

Telle est l'argumentation du Rév. P. Parra. En considération de quoi il s'agirait à présent de reviser l'ordre de préséance des saints. Seulement, Rome étant passablement traditionnelle, l'affaire ne peut se régler aussi aisément. Voilà pourquoi le Rév. P. Parra s'efforce de faire des recrues parmi les associés de l'Apostolat de la Prière, dont l'organe est le *Messenger du Cœur de Jésus*, dans le but d'amener toute la « chrétienté, fidèles et prélats », à présenter au Saint-Père des supplices en ce sens.

Le *Bulletin Paroissial Liturgique* publia l'étude du Rév. P. Parra, en la faisant précéder de cette remarque: « L'article suivant traduit les aspirations de beaucoup de chrétiens et a de plus le

grand avantage sur d'autres articles du même genre de rester dans la note liturgique ».

C'est ce qui déterminait Mgr l'évêque de Chartres à adresser au rédacteur du *Bulletin* une lettre que celui-ci publia sous le titre *Le Culte de saint Joseph et celui de saint Jean-Baptiste*. L'éditeur la fit précéder d'une note pour dire que les lecteurs n'accorderaient pas à cette lettre un intérêt moindre qu'à l'article du Rév. P. Parra; que Mgr. de Chartres est, depuis longtemps, une autorité dans le domaine liturgique; mais que, malgré cela, l'éditeur préfère ne pas soulever de polémique; qu'il enverrait à Mgr l'évêque lui-même les avis qui seraient communiqués à la rédaction.

Pour moi, j'attache une si grande importance à cette lettre épiscopale, surtout dans les circonstances présentes, que j'en reproduis ici le texte intégral (c'est moi qui souligne) en me permettant de le faire suivre d'un bref commentaire.

II. LA LETTRE ÉPISCOPALE.

EVÊCHÉ DE CHARTRES.

Mon Révérend Père,

Vous avez cité avec honneur un article du Messenger du Cœur de Jésus au sujet du culte de saint Joseph. Le Messenger n'est pas une revue liturgique. A ce point de vue le Rév. Père, si bon et si zélé pour sa belle œuvre de l'Apostolat de la Prière, traite forcément la question selon de bien pieux desirs, mais comme un amateur sans responsabilité hiérarchique. Vous permettez à un évêque d'écrire son opinion dans le Bulletin Paroissial Liturgique, en Pontife responsable et en professionnel.

Rappelons, s'il en est besoin, les principes et les vues d'ensemble. Nous établissons d'abord que la liturgie n'est pas affaire d'archéologie. Elle n'est pas immuable, mais vivante, mais elle est traditionnelle et organisée. Comme l'Église, société divine, elle a dès le début l'essentiel de sa vie, selon laquelle elle se développe; et, chemin faisant, elle présente les dévotions les plus appropriées. Par ces apports, acceptés et éliminés tour à tour, elle reflète l'esprit plus ou moins éclairé, plus ou moins chrétien des temps, au point de constituer parfois d'heureuses innovations, ou malheureusement, des concessions qui encombrant les grandes lignes, jusqu'au jour où le ferme génie d'un Pie V, ou d'un Pie X vient rétablir l'ordre, selon qu'il est écrit en tête de nos bréviaires et de nos missels. Nous devons, en effet, reconnaître tous la pleine autorité du Souverain Pontife, juge de ce que les chrétiens d'aujourd'hui peuvent porter, et l'assister même en coopérant à cette œuvre d'harmonie aux apparences parfois contradictoires, comme il ressort de la collection de la Sainte Congrégation des Rites et des mesures prises tour à tour par Pie X et par Benoît XV au sujet précisément de la fête du 19 mars.

Il demeure incontestable que la liturgie traditionnelle offre une vue d'ensemble où doivent ressortir avant tout les grands anniversaires du salut. La double mission du Fils de Dieu et de l'Esprit d'Amour s'y trouve exposée dans une mise en scène sobre mais incomparable, et les fêtes y sont vécues grâce aux temps de préparation disposés avec les ressources magnifiques de l'histoire, de la doctrine et de l'ascèse. C'est ainsi qu'autour du mystère de l'Incarnation les dates du 25 mars et du 24 juin font cortège à Noël, et, après le culte de la Vierge Mère et des saints Anges, celui du Précurseur a jusqu'ici été reconnu à une place importante, que l'ignorance des grandes lignes et des idées foncières du péché et de la pénitence tente à présent de lui enlever. Se détournant de celui qui a été envoyé de Dieu « pour que tous crussent par lui » et qui a donné la clef du salut en montrant « l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde », la dévotion contemporaine, dont les fruits de salut n'apparaissent guère éclatants « pour former un peuple parfait », se constitue en lignes brisées ou indépendantes, et formule des recettes d'un alignement souvent mesquin. On veut parfois grandir un culte très respectable, mais pourquoi se perdre, dans des distinctions byzantines d'honneur? Pourquoi, méconnaissant le principal du dogme très ignoré, imposer à l'attention des privilégiés contestables et des vérités surrogatoires? (1). L'amour-propre trouve son compte à un succès auquel on attribue facilement le salut d'un pays, et ainsi on stimule le zèle; on se dit « ami de saint Joseph » et s'en ce terrain on remporte des victoires de souscriptions, mais on ne se préoccupe pas toujours d'être, avant tout, chrétien.

Tels ne sont ni les sentiments, ni la science du Révérend Père, mais

(1) Ainsi parle-t-on de la purification de Saint Joseph avant de naître bientôt de son Assomption. On suppose, on invente, on introduit le culte du cœur de saint Joseph, etc.

n'admettra-t-il pas qu'on conteste au moins cette phrase de son article : « Saint Jean-Baptiste est resté étranger au mystère de l'Incarnation. Joseph, au contraire, y a été mêlé autant qu'il était possible de l'être après Marie. » Ainsi, aussitôt la scène de l'Annonciation, c'est vers Jean que Jésus, porté par Marie, se rend pour faire éclater sa gloire, et Jean « reste étranger à ce mystère » lui qui fait chanter le Magnificat, tandis que Joseph, ignorant, veut renvoyer la Très Sainte Vierge! N'exagérons pas. « Sans doute, dit saint Jérôme, il a bien fallu un disciple d'abord incrédule comme témoin de la Résurrection de Jésus, comme il fallu comme témoin de sa naissance un fiancé de sa mère, qui pourtant ne parvint pas jusqu'à ses noces. »

Ainsi l'Eglise nous fait prier dans son office. La situation de ce juste privilégié est sans contredit incomparable, unique, c'est-à-dire : à part; saint Joseph jouit d'un culte très important, et nous l'honorons, nous méditons ses vertus et nous nous efforçons de les imiter; mais pourquoi établir de nouvelles catégories qui semblent contredire la tradition? Pourquoi insister sur une paternité qui semble présentée dans certains écrits et certains enseignements comme pour se substituer à celle même de Dieu? Aussi les enfants du catéchisme, qui ont plus important à apprendre, répondent à l'Evêque qui les interroge que le père de Notre Seigneur Jésus-Christ est saint Joseph et non pas Dieu! Pourquoi donc non seulement prêter à ces confusions chez les gens simples, mais imposer à la prière officielle et jusqu'à la Sainte Messe des surcharges pieuses mais contestables?

Je le sais; on fait des pétitions; il y aura toujours des signatures. La vie des Evêques passe vite, et leurs successeurs, de nouveau sollicités, font nombre : on a si mauvaise grâce à refuser et à réagir! Je ne me fais donc guère illusion sur le succès de ma lettre. Plein de soumission envers le Saint Père, je crois m'être pas sédiéux en élevant la voix en toute franchise et en tout honneur pour formuler des réflexions, que d'autres, craignant sans doute le scandale des faibles, hésitent à manifester, mais qui n'ont cependant pour but que de maintenir dans sa simplicité pleine de noblesse et de grandeur des textes vénérables qui ont d'autant plus contribué à former des âmes grandes qu'ils leur ont laissé par ailleurs l'essor d'une piété confiante qui ne voulait pas s'imposer.

Veuillez croire, mon Révérend Père, à mes bien religieux sentiments.

† RAOUL,
Evêque de Chartres.

III. — QUELQUES MOTS DE COMMENTAIRE.

I. Cette lettre épiscopale, on s'en sera convaincu à la première lecture, a évidemment une portée bien autrement grande que celle qu'aurait pu faire prévoir le thème initial : *Le Culte de saint Joseph et celui de saint Jean-Baptiste*. C'est tout le problème de la piété moderne qui s'y trouve développé en ses traits les plus caractéristiques. Il ne sera cependant pas inutile de s'arrêter quelque temps à l'examen de la question posée par le titre. On pourrait croire en effet, que, dans cette dispute sur la préséance de saint Jean (je m'en tiens toujours à l'ordre en core en vigueur!), il ne s'agit que des passe-temps privés de quelques particuliers. La discussion me paraît bien plutôt symptomatique de... — pour le dire d'emblée — de l'embourgeoisement du christianisme, de l'Eglise.

Quand l'Eglise ancienne mettait Jean-Baptiste au tout premier rang, à côté de la Mère de Dieu et avant les apôtres, elle agissait ainsi parce qu'elle considérait l'œuvre du Christ, non pas sous le jour de l'idylle, des relations familiales ou de la vie privée, mais comme appartenant à l'histoire générale de la société humaine et comme l'accomplissement d'une mission publique confiée au Christ, chef authentique de l'humanité. C'est sur ce principe que l'Eglise a réglé l'ordre de son culte. Et ce n'est qu'au moment où la chrétienté commença à s'intéresser à la vie privée, domestique et familiale de Jésus, que la personnalité et le culte de saint Joseph acquièrent leur signification. Saint Joseph n'a pas eu avec le Fils de Dieu incarné les mêmes relations physiques personnelles que la Mère de Dieu, mais il n'a pas eu non plus vis-à-vis de la mission proprement officielle du Christ Rédempteur les mêmes rapports que Jean-Baptiste. Son rôle ne s'étend pas au delà du cercle familial, qui, dans la vie de Jésus, est d'importance tout à fait secondaire. Son effacement apparaît clairement déjà lors de la prophétie de Siméon. Le Sauveur le consomme dans la réponse qu'il fit à ses parents après qu'ils l'eurent retrouvé dans le Temple : « Que me cherchez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois être aux choses

de mon Père (1) »? Or, précisément, dans ce domaine transcendant, sublime et qui dépasse infiniment la sphère familiale, dans ces « choses de mon Père », saint Joseph ne joue aucun rôle. Ici, la place pré-déterminée par Dieu, c'est le Précurseur qui l'occupe, Lui, Jean, nanti d'une mission divine, annonce le Messie, l'introuise, pour ainsi dire, par son baptême au cours duquel l'Esprit descend sur Jésus sous la forme d'une colombe. Autant la mission du Messie dépasse sa vie privée, autant la dignité du Baptiste dépasse celle du Père nourricier.

Voilà pourquoi Jean-Baptiste fut justifié dès le sein de sa mère, pour devenir ainsi, après Marie, le premier homme racheté et, avec Marie, le représentant de toute l'humanité sauvée. L'art chrétien antique qui le représentait à côté de Marie devant le Rédempteur, le Juge à venir ou le Pantocrator (Tout-Puissant), en fournit un suggestif témoignage.

La dignité d'un saint et le culte qu'on lui rend ne doivent-ils pas dépendre de sa participation à l'œuvre proprement rédemptrice du Christ, œuvre qui a, comme nous le disions, la valeur d'un ministère public?

Dès lors, l'Eglise ancienne, en avantageant le Baptiste, a fait preuve d'une intelligence bien plus profonde de ce qu'il y a de fondamental dans l'œuvre du Christ, que n'en révèlent les tendances modernes qui s'efforcent de mettre au premier plan, même quand il s'agit du Médiateur entre Dieu et le monde, la vie privée et familiale (2).

Cette attitude ne me paraît pas sans danger. Elle enlève au christianisme et à l'Eglise ce caractère de grandeur héroïque et d'imposante majesté qui, en notre siècle d'embourgeoisement général et d'égalitarisme mesquin, doit être, plus que jamais, mis en évidence. La liturgie, malgré les contacts qu'elle a eus à travers les siècles avec les civilisations les plus variées, a conservé, jusqu'à présent, l'essentiel de ce caractère. C'est ce qui fait qu'elle est toujours restée plus ou moins étrangère aux hommes épris de l'« aimable idylle familiale » (3). Et ceci se vérifie également en matière de préséance dans la vénération des saints. Vue sous cet angle, la question de préséance entre saint Joseph et saint Jean-Baptiste n'est pas sans rapport avec l'exacte intelligence de l'essence de l'Eglise et avec la façon dont il convient de la présenter à nos contemporains.

2. Ce que Mgr Harscouët dit du développement de la piété chrétienne est de la plus haute importance. Ce développement n'est pas heureux à toutes ses étapes. Il se peut que parfois il mette en relief des aspects peu ou point profitables à la véritable vie chrétienne, alors que l'essentiel est laissé dans l'ombre. La lettre de Mgr l'évêque de Chartres confirme d'une manière autorisée et opportune, l'idée que je défendais ailleurs en ces termes : « *Evolution dans l'histoire de la piété n'est d'aucune façon synonyme nécessaire de progrès* (4) ». C'est là une proposition pleine de sens aussi

(1) Luc 2, 49. N'est-il pas significatif que cette peinture du premier conflit familial (au sens vulgaire du mot) soit précisément l'Evangile de la fête de la Sainte Famille?

(2) On remarquera que, même quand il s'agit de sa Mère, le Sauveur écarte toute note familiale, sans pour cela diminuer la personnalité de la Très sainte Vierge. Car Marie n'a pas part seulement à l'œuvre du Christ dans le cadre restreint de la famille, comme c'est le cas pour saint Joseph; elle y participe d'une manière officielle, en tant que représentant authentique de l'humanité et prototype de l'Eglise. Il serait aussi peu adéquat de concevoir le rôle d'Eve comme celui d'une simple mère de famille sans considérer la fonction représentative qu'elle occupe en relation avec Adam, que de limiter les rapports de Jésus et de Marie à ceux de la vie privée. C'est là, à mon sens, la grande signification des textes si souvent invoqués contre le culte marial : Jean 2,4; Marc, 3, 32-35. La petite mise au point que le Sauveur ajouta à la louange qu'une femme du peuple fit de sa mère (Luc 11, 27 et suiv.), appartient également à ce même ordre d'idées.

(3) La liturgie, fidèle à son génie propre, a essayé d'introduire aussi saint Joseph dans la grande ligne de l'œuvre publique du Christ. De là sa fête, comme patron de l'Eglise, et la mise à contribution de l'histoire du patriarche Joseph qui permet d'appliquer au Père nourricier de Jésus, le *Ite ad Joseph* qui revêt une allure de fonction publique et juridique. Seulement il convient de se rendre compte que, dans la théologie classique, le patriarche Joseph est le type du Christ et que l'autre comparaison ne se laisse poursuivre que difficilement et de façon artificielle. Voir là-dessus le jugement très sage de M. X. Schmid (*Brevier-Reform*, Lucerne, 1927), qui ne donne cependant pas ses raisons. Le même auteur propose de rendre libre le 1^{er} juillet pour la célébration de clôture de la très antique octave de la nativité de saint Jean-Baptiste. Il conviendrait de rendre à ce saint, que le Sauveur lui-même a proclamé le plus grand parmi les enfants de la femme, la place que lui avaient donnée les âges de foi (p. 58). Au même endroit il dit de la solennité de saint Joseph qu'avec son octave, elle n'est vraiment pas à sa place au Temps pascal.

(4) *Liturgische Zeitschrift*, 3, (1930-31).

pour justifier plus d'une chose que les adversaires du mouvement liturgique se plaisent à appeler : « Exagération, partialité, étroitesse de vues ».

3. « Je le sais : on fait des pétitions, il y aura toujours des signatures... » Dans ces mots de l'évêque de Chartres au sujet de l'inquiète agitation de la piété moderne on ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus, de l'opportunité ou du courage. Dans le catholicisme moderne, une fiévreuse chasse aux saints Patrons semble battre son plein. Les comédiens amateurs ont leur patron, les dactylographes possèdent le leur, les conducteurs d'auto n'ont rien à leur envier, et, en ce moment même, les amateurs de ténéssef, en Italie et en France, sont en quête d'une patronne : Jeanne d'Arc, la sainte Pucelle d'Orléans, sous prétexte qu'elle (elle aussi!) parvint à capter les voix célestes! Que penser de tout cela? A une époque où il s'agit de sauver la substance même de la vie religieuse, la piété catholique n'a-t-elle vraiment rien de mieux à faire? Ou bien est-on si certain d'avoir mis en sûreté cette substance que l'on puisse, comme c'était peut-être le cas au moyen âge, se payer le luxe de pareilles fioritures? Se dépenser dans cette industrie, tant vantée par d'aucuns comme « l'inépuisable variété d'aspects du catholicisme », n'est-ce pas lambiner éternellement sur la route vers ce qu'il y a d'essentiel dans le christianisme et dans l'Eglise?

Et n'est-il pas triste de voir des hommes de la valeur de l'évêque de Chartres craindre presque de se poser en adversaire de ces manifestations? A ce point de vue, la lettre de Mgr Harscouët fait l'effet d'un signal lumineux dressé au sommet de montagnes encore peuplées. Mais tous ceux qui, à ce signe, reconnaissent les besoins religieux d'aujourd'hui et l'inadéquation des moyens auxquels on a recours pour y remédier, devraient remercier S. Gr. Mgr de Chartres pour son courage et se ranger à ses côtés avec décision. Alors peut-être, sa lettre aurait, quand même, le résultat qu'il dans une demi-résignation, il n'ose en attendre. Nous ne pouvons que souhaiter que cette lettre retienne, aussi en dehors de la France, l'attention des milieux compétents. Les liturgistes, en tout cas, s'appuyant sur ce document qui émane d'un « Pontife responsable et d'un professionnel », continueront avec un courage renouvelé leur route. Ils espèrent voir de nouveaux amis, et de plus en plus nombreux, se joindre à eux pour retrouver et remettre en valeur le trésor enfoui de la liturgie, fut-il nécessaire pour cela de sacrifier bien des valeurs accessoires qui, au cours des temps, ont pu s'accumuler à la périphérie.

J. PINSK,
docteur en théologie (Berlin).

(Traduit de l'allemand.)

Les idées et les faits

Chronique des idées

« Vingt années d'Égypte »

Firmin van den Bosch n'est pas rentré les mains vides de l'Égypte où il a passé les plus belles années de sa vie, de 1910 à 1920; il en a rapporté un livre qui honore les Lettres belges et qu'il dédie à ses amis de là-bas. Le lettré constamment fidèle aux enthousiasmes de ses vingt ans, ce d'Artagnan de la plume qui appartient à la pléiade du renouveau littéraire et catholique de 1880 ne pouvait se démentir, il n'a jamais séparé la culture littéraire de ses fonctions professionnelles. Est-ce sur la terre d'Égypte, sous la brûlante caresse de son soleil que ce talent s'est épanoui et a produit sa fleur de beauté? Je serais tenté de le croire, à la lecture de certaines pages d'une plus brillante inspiration, à côté d'autres, où une composition plus hâtive a laissé des traces de précipitation. Tel qu'il est, ce volume, chargé de souvenirs, reflète admirablement la personnalité de l'auteur, cette intelligence ailée qui gagne volontiers les sommets de la politique, cette imagination d'artiste qui vibre au contact de la beauté.

Ce livre du plus captivant intérêt, il le devait à ses amis d'Égypte en guise d'adieu, en acquit d'une dette du cœur, il le devait à ses amis d'ici, curieux de savoir par lui-même la place occupée par un compatriote éminent dans la vie égyptienne. Les uns et les autres seront ravis : les premiers, de sa fidélité reconnaissante; nous, de son opulente et précise information.

Attaché aux Juridictions mixtes où, pendant ses neuf dernières années, il a rempli les fonctions de Procureur général, Firmin van den Bosch fut mêlé aux grandes affaires, à la politique, au mouvement des idées, à la société cosmopolite du Caire et d'Alexandrie, il fut en relation avec le khédive Abbas-Hilim, le sultan Hussin, le roi Fouad, fraya avec les ministres égyptiens et les fonctionnaires anglais.

Il fut témoin d'une révolution, il assista au réveil d'un peuple, à l'enfantement d'une Constitution, il était naturel qu'un homme de sa trempe réagit à de tels spectacles et que sous la dictée de tels événements, l'écrivain prit la plume du mémorialiste.

L'histoire retiendra la page où l'auteur porte un jugement sévère sur l'attitude imprévoyante et maladroite de l'Angleterre, du gouvernement de Lloyd George en face de Zagloul Pacha dans la période qui va de l'armistice, 11 novembre 1918, à la date de l'arrestation du grand leader nationaliste. Éternel conflit entre la diplomatie de cabinet, enfermée dans ses combinaisons à priori et la diplomatie de l'extérieur qui juge sur place en connaissance de cause! Pour avoir refusé de « causer » avec l'Égypte qui aspirait à un nouveau statut, malgré l'avis du Haut Commissaire

Wingate, l'Angleterre exaspéra la révolte qu'elle ne put étouffer que par l'effusion de sang et fut acculée, en 1922, à la capitulation, c'est-à-dire à l'abolition du protectorat et à la reconnaissance d'une indépendance relative.

Le charme des récits qui remplissent la première partie de l'ouvrage, tient surtout aux portraits des personnages qui ont joué un rôle sur la scène égyptienne à cette époque mouvementée. Gravé au burin, celui du conseiller sir William Brunyate, l'homme « tank », lutteur de race, fonçant droit sur l'obstacle et pas mal bravache, répondant au Premier Ministre qui voulait le gagner à la modération : « Cet incendie, je l'éteindrai par un crachat ».

Attachant physionomie, celle d'Allenby envoyé après le tragique embrasement, « soldat plein de sang-froid et d'énergie, en même temps politique avisée » qui eut raison de la rébellion et proclama l'indépendance. Il suivit le sage conseil du Procureur général, qui fait un peu figure de mentor au début de l'ère nouvelle. Et, certes, il eût mérité d'être écouté et suivi quand, proposant en exemple à la Commission constituante notre Charte fondamentale, il insista pour que celle-ci ne fût pas transposée en Égypte dans son dernier stade d'évolution, mais que le régime électoral notamment, pour s'adapter au tempérament politique d'un peuple, encore novice, s'inspirât plutôt du vote plural que du suffrage universel. Il suggérait aussi l'idée d'une Chambre haute dont les membres seraient en majorité nommés par le Roi, qui pût servir de contre-poids à la Chambre des députés en ramenant à de justes limites la fougue des extrémistes. De toutes ces interventions dans la politique égyptienne du magistrat belge, de la confiance dont elles témoignent envers son noble caractère et l'élevation de son esprit, tout Belge se réjouira et tout Égyptien bien pensant regrettera qu'elles n'aient pas prévalu. Il nous est agréable aussi de constater la faveur dont notre représentant jouit auprès du roi Fouad, dont l'esprit ouvert, large, tolérant était bien fait pour le comprendre. Adversaire du byzantinisme parlementaire, désireux de s'élever au-dessus des partis et d'entraîner son pays dans la voie des progrès économiques, de rallier tous les esprits autour de sages réformes, Fouad se cabrait parfois devant les exigences de la dictature parlementaire qu'exerçait Zagloul Pacha. Il advint même qu'appelé à l'arbitrage d'un conflit constitutionnel entre le Souverain et son Premier Ministre, le Procureur général ne craignit pas, en se réclamant de l'exemple de nos rois si influents dans les limites de leurs prérogatives, de rappeler que l'initiative royale doit être couverte par la responsabilité ministérielle. Il s'agissait dans l'espèce de la nomination de sénateurs qui ne pouvait se passer de la présentation du Conseil des ministres.

Après la chute de Zagloul, qui vint trébucher sur le cadavre de sir Lee Stack, stupide assassinat nationaliste qui faillit provo-

quer le retrait de l'indépendance et le rétablissement du protectorat, nous faisons connaissance avec son successeur Ziwier Pacha, musulman élevé par les Lazaristes et les Jésuites, et son ministre de l'Intérieur Sedki Pacha, le dictateur et le dompteur, comme les qualifiait la presse, dont la collaboration intelligente sauva l'Egypte d'une rupture avec l'Angleterre qui eût été singulièrement désastreuse.

Intéressantes figures aussi, lord Lloyd qui succéda au maréchal Allenby, et Saroit Pacha, ministre des Affaires étrangères dans le Cabinet d'Adli, deux hommes d'Etat assurément, de haute intelligence, qui s'attelèrent avec une rare énergie à la tâche de doter l'Egypte d'un statut national définitif par un traité avec l'Angleterre. Leur douloureux échec raconté en des pages pathétiques s'explique par une campagne odieuse menée contre le président du Conseil des ministres, Mohammed Mahmoud Pacha et l'offensive dirigée en même temps contre lord Lloyd.

A la tête de la manœuvre intriguait le trublion Nahas Pacha, vaniteux personnage, qui fut, en définitive, soutenu par le Gouvernement travailliste de M. MacDonald. Lloyd Lloyd lui fut offert en holocauste, malgré sa supériorité et sa loyauté.

C'est M. MacDonald et M. Henderson qui ont élaboré un traité encore pendant devant le Parlement anglais et le Parlement égyptien et dont les clauses sont discutées par l'auteur avec sa compétence des choses égyptiennes... Il s'y montre partisan de l'abolition des Capitulations constituées pour la protection des intérêts étrangers et d'autre part n'en admet pas la pleine équivalence dans le renvoi de ces intérêts aux Juridictions mixtes, organe purement répressif et non préventif.

On lira, avec le plus vif intérêt, le chapitre consacré à cette institution vraiment extraordinaire, tribunal égyptien et européen, dû à l'initiative du célèbre Khédive Ismail secondé par son ministre Nubar Pacha. L'auteur nous révèle que l'idée en fut lancée dans un roman d'Edmond About dont la *Revue des deux mondes* commençait la publication le 15 février 1869 sous le titre « Ahmed le Fellah ». Le héros du roman tient absolument le langage que Nubar Pacha tenait aux puissances d'Europe pour leur faire connaître les déficiences de la justice consulaire et la nécessité d'y remédier par une institution à laquelle collaborerait l'Europe. Très suggestif ce passage : « Que l'Europe prête à l'Egypte sa civilisation, ses lois, ses juges même ; que l'Europe se cotise pour nous fournir un code égal ou supérieur au Code Napoléon ; qu'elle cherche dans le personnel de ses Cours et de ses tribunaux, une demi-douzaine de Minos et de Rhadamantes pour les implanter chez nous et l'Egypte les adoptera ». Chose curieuse : ces juridictions sont à base de latinité, elles ont adopté le Code Napoléon et l'usage de la langue française. Leur caractère composite n'en a pas altéré la parfaite harmonie. Elles peuvent être fières de leur indépendance et de leur haute impartialité. Le jour même où le Gouvernement égyptien est leur justiciable, comme dans l'affaire de la suppression d'un tribut relevant de la Dette ottomane, le Procureur général n'a pas hésité à émettre un avis défavorable et la Cour à suivre ses réquisitions. Le prestige des juridictions leur vient du souvenir de premier Consul magnifié par l'épopée napoléonienne et, avant 1914, l'empereur Guillaume eut beau jouer le personnage fastueux de Lohengrin ou d'Imperator, il ne parvint pas à éclipser « la sobre capote et le simple manteau gris du petit caporal ».

Les dernières pages nous initient à la vie mondaine et sociale, à la première puissance mondaine du Caire qui est celle des princes du Chesireh. L'art et l'histoire offriront aux amateurs des aperçus piquants et originaux. Firmin van den Bosch dépouille ici la toge du magistrat et c'est l'artiste qui prend la plume. Il a très bien compris que l'art des Pharaons fut surtout de « grandeur massive, de haute majesté et que le don qu'il fait est une sorte d'exaltation purement cérébrale devant ses appels solennels et tenaces à l'immortalité ». Tous ces pylônes, ces statues, ces colonnes affirmant dans le néant du désert le mépris de la mort et l'ambition de la survivance. Grand art, observe-t-il, mais qui parle à l'intelligence sans toucher le cœur. Au contraire, il a trouvé un aliment à la sensibilité dans le mystère des vieilles mosquées, où l'art arabe montre son visage songeur et apaisé, contrastant avec son autre visage de volonté farouche. Ce n'est plus l'Ananké, dure et impitoyable qui pèse sur l'art pharaonique, mais une douce résignation à la destinée qui flotte dans l'air comme un rêve.

A son tour, Firmin van den Bosch nous décrit les trésors de la tombe de Tout-Ankh-Amon et, soudain, l'artiste rend la plume au juriconsulte pour nous raconter le conflit judiciaire qui s'éleva

autour du célèbre tombeau. L'honorable organe de la loi fit rejeter par la Cour la prétention de lady Carnavon et des exécuteurs testamentaires de lord Carnavon qui voulaient faire nommer M. Howard Carter séquestre du tombeau et de tous les objets y contenus. C'était aller à l'encontre des droits de souveraineté du gouvernement égyptien. La Justice ne pouvait admettre cette confusion juridique, mais elle demanda aux parties d'entrer dans la voie de la conciliation. Le gouvernement s'y prêta et, sur la base d'une convention nouvelle avec Howard Carter, consentit à la réouverture de la Tombe.

« Sur le chemin du retour » achève le livre par l'évocation prestigieuse de Beyrouth, de la Syrie, des ruines de Byblos, de la Palestine, de la Méditerranée, de Rhodes, Smyrne, Stamboul et Athènes. Le brillant peintre littéraire a retrouvé sur sa palette les couleurs magiques de Lamartine ou de Chateaubriand pour nous représenter ces spectacles d'immortelle beauté. Il a bien le droit d'inscrire au frontispice de son livre cette épigraphe empruntée à Chateaubriand : « Je n'ai pas placé mes champs de bataille dans l'ombre ».

J. SCHYRGENS.

Régie Autonome de "PATRIA"

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17 34 00 et 17 51 21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

1. **THÉÂTRE PATRIA**
740 places assises
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.
2. **Salle des CONFÉRENCES**
225 fauteuils
Estrade et installation pour projections lumineuses.
3. **Vaste HALL avec buffet**
400 m²
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification p^r disques de phonographe (pick-up).
4. **Locaux spacieux et confortables**
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc. ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

Groupement Financier Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital versé : 4 millions de francs.

Siège social : LIÈGE, 89, rue de la Cathédrale, 8X

Succursale : BRUXELLES, 15, rue des Paroissiens

(Anciennement J. Fonteyne et C^o)

TOUTES OPÉRATIONS DE CHANGE ET DE BOURSE. — TERME ET COMPTANT

Ordres de bourse sur Bruxelles, Anvers, Londres, Paris, New-York, Amsterdam, Berlin, Bâle, etc., aux meilleures conditions et par des correspondants de premier ordre. — Ouvertures de crédit sur nantissement. — Gestion de Portefeuille. — Coupons belges et étrangers. — Monnaies.

Abonnez-vous à l'Économie Financière — Prix : 25 francs l'an.

SOUFFLAGE DU VERRE

JULES COPPE

16 Rue du Grand Hospice
8 Rue de l'Infirmier
COMPT. CHEQUES POSTAUX 85574
TELEPHONE 11 47 19

ARTICLES
POUR LA PHARMACIE
LA SERRON CHLOROTOMIE
PRESSIONS HYDROMETRIQUES
TIGES A ECHANTILLONS
AVEC
CAPSULES METALLIQUES

CHARBONS ET VOITURAGES
Jos. MOSTINCK & Fils
30 & 38, Rue de la Gare
ETTERBEEK - CINQUANTAIRE
Téléph. 374 88 Téléph. 374 89
SANS-CÉLÉBRITÉ-CONSCIENCE SONT APPORTÉS A TOUTES LES ORDRES

La maison s'occupe spécialement des travaux de déchargement, transport et mise en cave des charbons que sa clientèle reçoit directement des charbonnages. Un pont bascule pourvu par le gouvernement se trouve à la disposition des clients en nos magasins

Le Chauffage Central
dans toutes ses applications

Distributions d'eaux chaude et froide
Toutes installations sanitaires
Brûleurs perfectionnés au mazout
Chaudières à gaz

FOURNITURE GÉNÉRALE POUR CHAUFFAGE CENTRAL

Van Ghyseghe & De Reydt
Ingénieurs-Constructeurs
25, RUE SAINT-VINCENT, 26, ANVERS
Téléphone 933,15
Projets et devis gratuits sans engagements

POÊLES
GODIN
COLIN & C^{ie}

158, Quai des Usines, à BRUXELLES
Usine à Guise (AISNE) FRANCE
MAGASIN D'ÉCHANTILLONS à AMSTERDAM, 20-22, AMSTEL

CHARBONS, COKES, BRIQUETTES, BOULETS

ALBERT BRACKE-CAMPENS
Téléph. 10603

Quai du Compromis, 21 et 22, GAND

GROS DÉTAIL

MAZOUT **GAZ**

CHAUFFAGE
Doulceron
Georges

497, AV. GEORGES HENRI
Téléph. 33,71,41 BRUXELLES 863

CHAUDIÈRES ANTVERPIA

Evitez les frais de remplacement d'éléments brisés, des chaudières en fonte.

Vermijdt de onkosten voor het vervangen van gebroken elementen in de gegoten ketels.

179, ROUTE MILITAIRE - MORTSEL

A LA GRANDE FABRIQUE

Maison fondée en 1877

Téléphone 12 03 03

Compte Chèques Postaux 12.888

ESDERS

VÊTEMENTS POUR HOMMES
DAMES ET ENFANTS

26, rue de la Vierge Noire
BRUXELLES

Vêtements de sports et de voyages

•
•
•
•
•
•
Livrées et uniformes - Lingerie - Bonneterie
Chapellerie - Ganterie - Chaussures -
Canes - Parapluies - Fourrures - Modes



Le Nouveau
Radio-Gramophone

"LA VOIX DE SON MAÎTRE"

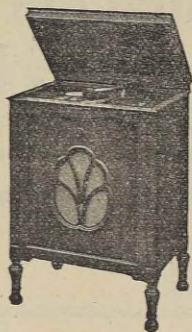
bat le record de la perfection

Modèle 521

Demandez la brochure
explicative

Démonstration sans
engagement

171, bd Maurice Lemonnier
BRUXELLES



Bonne Nouvelle Année

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES

PAPIERS PEINTS

Maison Magis & Henn

Rue du Vieux Mayeur, 45 — LIÈGE

Téléphone 105.28

PRIX DE GROS

936

... CARRELAGES ...

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
B 749.29

BRUXELLES

Téléphone
B 749.29

... REVÊTEMENTS ...